

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Généalogies Guadeloupéens à Kourou au XVIII^{ème} siècle

Numéro 175-176, septembre–décembre 2016, janvier–avril 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1040140ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1040140ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(2016). Généalogies : Guadeloupéens à Kourou au XVIII^{ème} siècle. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (175-176), 93–171.
<https://doi.org/10.7202/1040140ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2017

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Généalogies¹

Guadeloupéens à Kourou au XVIII^{ème} siècle

BOURGOIN ou BOURGOIN
passés du Moule en Guyane
entre le 11/3/ 1770 et le 12/7/1773

- I – Louis BOURGOIN agent de change à Paris
 - + /1751
 - x Françoise TILLET (ou TILLY)
- II – Louis BOURGOIN habitant au Moule puis à Kourou
 - o Paris (Saint Leu) ca 1731
 - + Kourou 21 (+) 22/7/1779 ca 48 ans, décédé dans son habitation, sur l'Anse
 - x Le Moule 5/10/1751 **Rose BOUCHER** fille de feu Pierre et Marie LARMONY²
 - + 1780/
- III – 1 – Louis BOURGOIN
 - o Le Moule 18/11 b 2/12/1753 p Jean-Baptiste Boucher ;
m Marie Larmony
- 2 – Charles BOURGOIN
 - o Le Moule 5/1 b 8/2/1755 p Charles Marchand Boucher ;
m Marie Jeanne Boucher
- 3 – **Anne Rose Félicité BOURGOIN**
 - o Le Moule 29/9 b 13/10/1756 p Guillaume Wadé ; m Anne Thérèse Roussel
 - + Kourou 30/9/1777 au bourg, 20 ans
- 4 – **Julie BOURGOIN**
 - o Le Moule 3/9 b 8/10/1758 p Laurent Paillier ; m Marie Louise Ju
 - + Kourou 11 (+) 12/2/1820 dans son habitation, déclaré par sa fille Marie Emélie veuve de Givry
 - Cm M^e Constant 20 1 1778

1. Nous écrivons en caractères gras les noms de ceux qui ont vécu en Guyane (sauf les parents et premiers conjoints des conjoints non guadeloupéens)

2. GHC 128, juillet-août 2000, p. 2920.

- ax Kourou 20/1/1778 **Jean Baptiste COLIN**, habitant de Kourou, receveur du domaine et garde magasin, fils de Marin et Marie Madeleine SAUNIER
 - o Caen en Normandie (Saint-Pierre ou Saint-René) ca 1737/42 (35 ans au mariage, 62 au décès)
 - + Kourou 18 brumaire VIII (9/11/1799), 62 ans
 - ax Jeanne Ursule (ou Ursule Agnès) BEAUFOUR
 - + Kourou 23 (+) 24 5 1776
 - bx Kourou 11 thermidor VIII (30/7/1800) **Georges Antoine MOLLY**, maître maçon à Cayenne puis habitant de Kourou, ancien membre du conseil général, juge de paix, fils de + François Antoine, maçon (+ Cayenne 5/ 8/1791, 58 ans, veuf, fils de Dominique Antoine et Marie HUC) et Ursule MAITORF (ou ASTAYTORF)

Dans la liste des « Ateliers du roi » de la « Situation de la colonie » en 1785³ : « ouvriers allemands, Antoine Molly maître maçon tailleur de pierre (1 120 livres) et Georges Molly fils, maçon (920 livres) »

 - o Colmar (Haut-Rhin) ca 1763
 - + Cayenne 30/1/1813 : Antoine Molly, maçon
 - ax Cayenne 7/2/1792 **Elisabeth LECLERC ou LECLAIR ou LE CLÈRE**, fille de NN LECLER et + Marianne son épouse, demeurant à Oyapoc
 - ax NN SAINT-MARC
 - + Kourou 20 ventôse VIII (11/3/1800) ; déclaré par Juvénal Jean Charles Henry Givry, 29 ans, habitant, et Louis Ange Pitou, 32 ans, demeurant chez le citoyen Givry
- du premier mariage :

1 – **Marie Adélaïde COLIN**

- o Kourou 5/1 b 17/4/1780 p Messire Michel François Claude Marie Edme de Marcenai, sieur du Guy, chevalier de Saint-Louis, major commandant le quartier de Kourou ; m dame Rose Boucher veuve de Louis Bourgoüin habitant

2 – **Marie Emélie (ou Amélie) COLIN**

- b Kourou 16/9/1781 (3 semaines) p M. Duplessy ; m Félicité Terrasson veuve Guillon
- + Kourou 6 d 7/11/1828, habitante propriétaire à la savane Carouabo. Décédée chez Ignace Jubin, charpentier et habitant anse de Kourou, déclarant
- x Kourou 7 frimaire VII (27/11/1798) **Juvénal Jean Charles Henry (de) GIVRY**, fils de Charles Henry et Anne Charlotte FOUCAULT (Charles Antoine LE SUEUR de GIVRY, 1740-1804, écuyer, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint Louis, cheveu-léger de la garde du roi, Cm M^e Dureuil à Laon, x 3/4/1767 château de Fromentières, Marie Louise Charlotte de FOUCAULT, 1747-1816⁴)

3. C/14/58 folios 70-96.

4. Marc Buffenoir, sur Geneanet, et base Roglo (preuves de noblesse pour les écoles militaires 1781).

- o Laon (Aisne) ca 1770 : 22 6 1770 Laon, Saint Cyr⁵
 - + 1802/1820⁶
- d'où :

2.1 Charlotte Désirée de GIVRY

- o Kourou 23 vendémiaire déclarée 12 brumaire XI (15/10 et 3/11/1802)
- + Kourou 26/3/1849, 46 ans, sans profession, dans la maison d'habitation de demoiselle Pélagie dite Malgrétoute

5 – **Marie Elisabeth Adélaïde BOURGOIN**

- o Le Moule 22/2 b 11/3/1770 p Charles Marchand Boucher fils ; m Rose Boucher et Rose Eulalie Blin, cousins
- + Kourou 12/7/1773 (parents « émigrés de Guadeloupe »)

Annexe :

Les premières unions des deux époux de Julie BOURGOIN

Jean Baptiste COLIN

ax **Jeanne Ursule (ou Ursule Agnès) BEAUFOUR**

d'où :

1 – **Catherine Rose COLIN**

- o Guyane
 - x Kourou 6/5/1790 **Louis BECCARD**, employé dans les bureaux de l'administration, fils de Claude et Jeanne Marie MAGUE (ou MAGNE)
 - o ca 1744
 - ax Marie SAILLARD
 - + Guyane
- d'où au moins :

1.1 – **Rose Sophie BECCARD**

- o Kourou 17 pluviôse an V (5/2/1797), chez son grand-père Colin

2 – **Michel COLIN**

- « Colin fils », habitant sur l'anse de Kourou et officier de milice en 1787⁷
- + Kourou 26 déclaré 28 germinal IV (15 et 17/4/1796), noyé dans l'anse en débarquant de la goélette La Commune

3 – **Olive Rose Antoinette COLIN**

- o 15/12/1770 b Kourou 14/2/1772 p Jean Antoine Bruletout de Préfontaine, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel

5. Base Roglo. Le baptême ne figure pas à cette date dans le registre.

6. Décédé en 1804 d'après les bases Pierfit sur Geneanet et Roglo. Ni source ni précisions.

7. D/2c/74.

d'infanterie, ancien commandant de la partie nord de la
Guyane ; m demoiselle Olive Rose Le Grand
+ Kourou 4/9/1773, 2 ans 1/2

Antoine MOLLY

ax Cayenne 7/2/1792 **Elisabeth LECLERC ou LECLAIR ou LE
CLÉRE**, fille de NN LECLER et + Marianne son épouse, demeu-
rant à Oyapoc, et veuve SAINT-MARC (nommée Elisabeth
BEAURÉPAIRE au mariage de sa fille en 1819 et dite consen-
tante ? ?)

d'où au moins :

1 – Césarine Jeannette MOLLY

prénomée Madeleine Césarine à son mariage et son décès

o Kourou 28 d 30 vendémiaire V (19 et 21/10/1796). « *N'a pas été
transportée à cause des risques courus* » ; c'est donc le maire,
Charles Michel Gourgue, qui va constater la naissance sur l'habita-
tion Pradine. Témoins, Beccard, 46 ans, secrétaire greffier du
bureau des prix, et Julien Martin, 47 ans, assesseur du juge de paix

+ Iracoubo 2 d 3/10/1838, 41 ans

ax Cayenne 27 7 1819 **Michel FREY (ou FRAY)**, habitant à
Iracoubo, fils d'Antoine et de Barbe RORERINE cordonnier et
habitant demeurant sur la ménagerie de M. Garadier à Paracony
(Sinnamary) en 1807

o Sacgingen (?) en Allemagne (1807) ou Segen en Bricaut
département de Fribourg (1819) 1767/1774 (35 ans en 1807,
45 ans en 1819, 50 ans au décès de sa 1^{ère} épouse)

+ /1828

ax Sinnamary 18/11/1807 Jacquemine Charlotte SAUNIER, fille
de + Etienne et + Jeanne QUEMAIN, habitants de
Sinnamary, demeurant à Iracoubo chez son tuteur Julien
ROUSSE

o ca 1790

+ Sinnamary 9 d 10/6/1817, 26 ans, maison d'habitation
rive droite de la rivière d'Iracoubo

b* **Pedro SIQUEIRA**, habitant propriétaire à Iracoubo

o ca 1793

d'où :

1.1 Elisabeth

o Iracoubo 28/2 d 2/3/1826, illégitime, déclarée par le père

1.2 Marie Delphine

o Iracoubo 28 d 31/5/1828, déclarée par le père ; mère veuve
Fray, 29 ans, habitante rive droite d'Iracoubo

cx Iracoubo 9/11/1833 (habitation Bellevue, anse de Counamama)
Jean-Baptiste (Bernard) LOHIER fils de Bernard et Marie
RIVEL (voir LOHIER IV 5.1)

o Iracoubo 26 messidor VI (14/7/1798 ; dit à son mariage né
15/7/1799)

+ Iracoubo 2 d 3/11/1854, 54 ans, cultivateur à Iracoubo, veuf
de Magdelaine Césarine Molly

CHALLIOU
passés de Saint-François et du Moule en Guyane
avant le 20/1/1777

Nous ignorons l'origine métropolitaine des CHALLIOU, RIVIÈRE et CLÉRET, toutes familles de la Grande-Terre, implantées à Sainte-Anne, Saint-François, Le Moule.

Le père du premier Sébastien CHALLIOU, de Saint-François, était probablement établi à Sainte-Anne dont les registres ne sont conservés que depuis 1733 alors que la création était beaucoup plus ancienne. Bien que le nom soit souvent écrit CHAILLOU ou CHAILLIOU, nous gardons CHALLIOU qui est l'orthographe de toutes les signatures originales de la famille.

Les CLÉRET apparaissent dès le recensement de 1671, où Vincent CLÉRET est au quartier des Citronniers avec son épouse Perrine COUILLAUD. Leur fils Vincent épousa Elisabeth DAMPIERRE de MILLANCOURT, d'une famille de l'île de Saint-Christophe dont une branche, celle du père d'Elisabeth, était passé à Sainte-Croix puis à la Guadeloupe. Ils eurent au moins six enfants, dont Arnoult Vincent, probablement l'aîné, qui épousa Christine RIVIÈRE et s'établit au Moule. L'aînée de leurs sept enfants, Anne Désirée, née en 1740 (jumelle d'un Vincent qui mourut à 5 ans), épousa Sébastien CHALLIOU peu avant ses 17 ans. Ils avaient obtenu dispense du 2^e au 3^e degré de consanguinité. En effet, Sébastien CHALLIOU était fils d'autre Sébastien et de Catherine RIVIÈRE.

Les RIVIÈRE sont nombreux en Guadeloupe et les lacunes des débuts des registres de Grande-Terre compliquent l'établissement des premières filiations.

Toussaint RIVIÈRE, le premier de ceux de Grande Terre, est contemporain de Nicolas, natif de Dieppe, commandant des Saintes, époux de Jeanne GALON, laquelle est fille de Jean, dit PROVENCE, né ... en Provence ! et Marguerite LEMOINE, née au Brésil. Leur descendance se répartit entre les Saintes, la Dominique et Trois Rivières. Mais, bien que Toussaint et Nicolas soient contemporains, rien ne permet de dire s'ils sont, ou non, frères.

Le premier couple de ces RIVIÈRE de Grande-Terre, ceux qui nous intéressent ici, est celui de Toussaint RIVIÈRE et Simone NORMANDIE (fille de Jean, né au Havre, et de Marie CALLARD, née à Tours, recensés à Sainte-Anne en 1671) établis à Saint-François. La descendance s'éparpille entre Saint-François, Le Moule, Anse-Bertrand, Sainte-Anne et Petit-Canal : toute la moitié sud de la Grande-Terre ! Voilà un parfait exemple de ces familles de petits habitants qui finissent par ne plus trouver de terre dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Sébastien CHALLIOU fils était le 2^e des 13 enfants de Sébastien et Marie Catherine RIVIÈRE. Epoux d'Anne Désirée CLÉRET, il en eut au moins quatre enfants. Il partit pour la Guyane avec sa famille et deux de

ses frères célibataires au moins mais il reviendra en Guadeloupe, seul, après des décès familiaux.

Sa signature, très bien faite, semble indiquer une appartenance à la franc-maçonnerie.

I – Sébastien CHALLIOU

- x /1725 Catherine RIVIÈRE fille de Toussaint et Simone
NORMANDIE
 - o ca 1705
 - + Saint-François de Grande-Terre 4/2/1750, 45 ans environ
(suites de couches : après la naissance de son 13^e enfant)

II

1 – Marie Catherine CHALLIOU

- b Saint-François 9/9/1725 p Toussaint Rivière ; m Simone
Normandie
- x Saint-François 23/11/1751 Charles Maigne VILLEMORIN fils de
+ René, capitaine commandant à Vieux-Fort de Marie-Galante,
et Marie DUBOIS

2 – Sébastien CHALLIOU

- o Saint-François 17 b 27/1/1727 p Louis Rivière ; m Marie
Madeleine Rivière
- + Le Moule 13/8/1783, natif de Saint-François, 48 ans
- x Le Moule 12/7/1757 (2^e au 3^e degré de consanguinité)
Anne Désirée CLÉRET fille d'Arnoult Vincent et
Christine RIVIÈRE (il épouse la fille de sa cousine germaine)
 - b Le Moule 20/7/1740 p Jean Baptiste Langlois ; m Marie
Thérèse Cléret épouse du parrain
 - + Kourou 18 (+) 19/4/1779 ; habitante Anse à Kourou, 40 ans
d'où :

1 – Sébastien CHALLIOU

- b Le Moule 2/5/1758 p Jean Baptiste Challiou ; m Christine
Rivière Cléret
- + Sainte-Anne 1 (+) 2/5/1794, environ 33 ans (parents non
nommés)

2 – François CHALLIOU

- o Saint-François 20/10 b 12/11/1761 p Claude Challiou ;
m Anne Claret

3 – Anne Désirée CHALLIOU

- o Saint-François 14/6 b 3/7/1765 p Jacques Challiou ;
m Anne Renée Challiou
- + Kourou 20/1/1777 environ 10 ans

4 – Marie Thérèse CHALLIOU

- b Saint-François 29 7 1763 p Louis Challiou ; m Victoire
Challiou

3 – Claude CHALLIOU

habitant de Saint-François puis Sainte-Anne

- o Saint-François 13 b 26/9/1728 p Claude Rivière ; m Anne Rivière
 - + Sainte-Anne 24/7/1784, habitant du quartier, environ 56 ans
 - x Sainte-Anne 11/7/1756 (3^e degré de parenté) Anne Charlotte BUREAU fille de + Charles et Anne LEVASSEUR
 - o Sainte-Anne ca 1725
 - + Sainte-Anne 11/12/1785, environ 60 ans
 - ax Sainte-Anne 7/11/1745 (dispense de parenté, degré non indiqué) Mathurin PARIS DESJORDONS, fils de François et Anne GESTAT
- 4 – Marie-Thérèse CHALLIOU
- o Saint-François 15 b 27/8/1730 p Michel Ruillier ; m Marie Marguerite Boivin
 - + Saint-François 6 (+) 7/9/1785, 55 ans
 - x Saint-François 24/4/1752 Michel DEVARIEUX fils de Charles François et Marie Françoise LANGLOIS
 - + /1777
- 5 – **Toussaint CHALLIOU**
- o Saint-François 5 b 21/6/1732 p François Rivière ; m Marie Anne Rose Rapinel épouse de Vincent Normandie
 - + Approuague 26/8/1776, 45 ans, garçon, habitant de cette rivière. Témoins, Louis Challiou, frère, et M. Néron de Prévilliers
- 6 – Marie Jeanne CHALLIOU
- o Saint-François 31/12/1733 b 11/1/1734 p René Rivière ; m Marie Jeanne Rivière
 - + Le Moule 21/4/1761
 - ax Saint-François 5/9/1757 (3^e au 4^e degré d'affinité) Achille BOUSSAINGAULT fils d'Edme et + Geneviève LE SUEUR (ou LE SEULE)
 - o Manchecourt, diocèse de Sens (Saint-Barthélemy)
 - ax Saint-François Marie Anne Rose LANOË fille de + Michel et + Anne Rose LANGLOIS
 - bx Saint-François 7/7/1760 Jean RENAUD fils de + Jean et Cécile CHAUMONT
 - o Le Moule
 - + 1761/
- 7 – Jean-Baptiste CHALLIOU, habitant cotonnier en l'an IV
- o Saint-François 12 b 23/7/1735 p Alexandre Desbonnes ; m Marie Catherine Challiou
 - + Saint-François 2 d 3 pluviôse VII (21 et 22/1/1799) sur son habitation, 66 ans
 - x Saint-François 6/6/1774 Louise DESJARDINS fille de + Nicolas et Marie Dieudonnée SERGENT
- 8 – Anne Renée CHALLIOU
- o Saint-François 4 b 18/3/1737 p Claude Challiou ; m Geneviève Elisabeth Desbonnes

- 9 – Michel CHALLIOU
- o Saint-François 26/3 b 30/4/1739 p Sébastien Challiou, frère ;
m Marie Rose Boivin fille de + Jacques et Marie Madeleine
Rivière
- 10 – **Louis CHALLIOU**
- o Saint-François 18 b 29/1/1741 p Charles Laroche ; m Marie
Thérèse Boivin
 - + Approuague 20 d 21/7/1779, 40 ans, habitant de la Rivière.
Témoins Néron Morangé fils et Duchesne
- 11 – Victoire CHALLIOU
- o Saint-François 20/6, ondoyée, b 27/7/1743 p et m Toussaint et
Marie Thérèse Challiou, frère et sœur
 - x Saint-François 21/5/1765 (3^e au 4^e degré de consanguinité)
Pierre GAYAN fils de Paul et Marie Louise BUREAU
 - o Sainte-Anne
- 12 – Jacques Charles CHALLIOU
- o Saint-François 9 b 25/11/1746 p Jacques Philippe Callard ;
m Marie Anne Rivière
 - + Le Moule 19 d 20 fructidor VI (5 et 6/9/1798) : Jean Jacques
Challiou, fils de Challiou et Marie Thérèse Rivière, habitant
commune de l'Égalité (Saint-François), décédé sur l'habitation
de la veuve Belmare Tazé
- 13 – Jean CHALLIOU
- o Saint-François 3/2, ondoyé, b 15/4/1750 (mère alors décédée)
p Jean Magendy ; m Marie Thérèse Desbonnes

GUILLOCHEAU, NORMANDIE et LOGOIS
passés du Moule en Guyane
en octobre 1772

Il y avait au Moule deux fratries GUILLOCHEAU, une légitime et une illégitime, ayant pour père Guillaume. Nous ne parvenons pas à déterminer si c'est le même Guillaume dans les deux cas. C'est cependant très probable car on remarque que des enfants légitimes sont parrains ou marraines d'enfants de la fratrie illégitime et vice-versa. Une fille de chacune des deux fratries part pour Kourou ; toutes deux partent avec certains de leurs enfants.

Nous donnons donc les deux descendance séparément, mais le père est sans doute commun. Les registres du Moule n'étant conservés que depuis 1739, il manque les premiers actes et, en particulier, nous ignorons l'ascendance et la date de décès de Perrine GIRE et les dates de naissance des enfants, tant légitimes qu'illégitimes. Nous supposons cependant que Perrine est morte alors que les enfants étaient en bas-âge et qu'ils ont été élevés par Marguerite RÉVESTE qui, pour une raison que nous ignorons, n'a pas épousé leur père dont elle a eu cependant deux filles.

Les NORMANDIE, famille du premier époux d'Anne Marie Françoise GUILLOCHEAU, descendent de Jean, natif du Havre de Grâce, et de son épouse Marie CALLARD, native de Tours, recensés à Sainte-Anne en 1671. Les registres conservés de Sainte-Anne ne commencent qu'en 1733, soit deux générations plus tard. Jean-Baptiste NORMANDIE est leur petit-fils, fils de Jean qui épousa au Gosier le 24 juillet 1692 Elisabeth GEORGET, laquelle était fille de Pierre, recensé à la Montagne Saint-Louis de la Basse-Terre en 1664, âgé de 40 ans, avec sa première épouse Agnès PICAULT (leur fille Catherine sera l'épouse de Pamphile François CLÉREAU : voir les LOHIER). Elisabeth GEORGET était fille de la seconde épouse de Pierre, Marie CAMPIGNAY, elle était donc sœur consanguine de Catherine épouse CLÉREAU.

Le deuxième époux d'Anne Marie Françoise GUILLOCHEAU était très probablement un cousin, mais l'acte de mariage ne fait état d'aucune demande de dispense de parenté.

La date d'arrivée en Guyane est donnée par l'acte de décès de Pierre LOGOIS.

Première fratrie GUILLOCHEAU, légitime

I – Guillaume GUILLOCHEAU DESJONCHÈRES (ou DEJONCHER)

- o Nantes ca 1707
probablement b Saint Cyr en Retz, Loire Atlantique, 15/10/1705 : fils de Jean Baptiste et Jeanne Françoise COUVERT p Étienne Sébastien Chollet conseiller du roi ; m Madeleine Guillocheau non mariée
- + Le Moule 27/6/1782, natif de la ville de Nantes, environ 75 ans inventaire après décès M^e Langlois, Le Moule, 22/7/1782 (absent des minutes mais mentionné dans divers actes de vente entre les héritiers. Voir les NORMANDIE).
- ax Perrine GIRE
- ? b* Marguerite REVESTE
- cx Marie Anne LEDAIN
 - + Le Moule 22/6/1758, épouse du sieur Guillaume Guillocheau

Dans le Fonds Freslon des AD de Loire Atlantique, plusieurs GUILLOCHEAU dans le département avec divers noms de branche dont DES JONCHÈRES à Vertou et Nantes Saint Nicolas. Le nom de branche n'apparaît pour Guillaume que vers 1772, peu après le remariage de sa fille avec Louis GUILLOCHEAU DESJONCHÈRES, de Nantes. Aucun degré de parenté n'est alors indiqué. Mais, le 29/6/1783 (M^e Langlois, notaire au Moule), Louis GUILLOCHEAU DESJONCHÈRES habitant de Cayenne a reçu la part lui revenant en la succession de Guillaume GUILLOCHEAU **son oncle**. L'inventaire après le décès de ce dernier, fait par le même notaire le 22/7/1782, n'a pas été retranscrit dans les registres envoyés en métropole, pas plus que le partage, qui aurait peut-être permis de préciser les deux filiations. L'orthographe du 2^e nom est très variable en Guadeloupe et Guyane selon

les actes, pour l'oncle comme pour le neveu (et gendre) : on trouve aussi DESJOUCHÈRES, DESOUCHÈRES, DESOUCHÈS, DEJONCHER, etc.

II – Enfants de Guillaume GUILLOCHEAU et Perrine GIRE

1 – Anne Marie Françoise GUILLOCHEAU

- + Kourou 7 (+) 8/6/1777 habitante rivière de Kourou inventaire après décès M^e Constant, Cayenne, 4/8/1777⁸
- ax Le Moule 30/6/1744 Jean Baptiste **NORMANDIE** fils de + Jean et Elisabeth GEORGET
 - o Saint-François
 - + Le Moule 24/10/1767 habitant 30 ans (sic !)
- bx Le Moule 23/8/1769 **Louis Maximilien GUILLOCHEAU DESJONCHÈRES** fils de Louis ancien capitaine du régiment de Moulimart et Françoise LEBRETON (x Vertou 13/2/1738) probablement « économiste aux épiceries » en Guyane en 1785⁹
 - b Nantes (Saint Nicolas) 21/1/1740 p n. h. Maximilien Le Breton aïeul ; m Madeleine Guillocheau, cousine
 - + Cayenne 26 (+) 27/5/1787 : Louis Guillocheau, marchand demeurant en cette paroisse, environ 50 ans, veuf (on n'a pu savoir les nom et surnom de feu son épouse)

2 – Jean Guillaume GUILLOCHEAU

- o Le Moule ca 1732
- + Le Moule 19/7/1765 : Jean Guillaume Guillocheau 33 ans (témoin : Guillocheau Dejonchère)
- x Le Moule 19/5/1757 Marie Noël **NORMANDIE** fille de Jean-Baptiste et Marie PEROX
 - o Le Moule
 - + Le Moule 8/4/1761 : Mlle Marie Noël Normandie épouse de M. Guillocheau fils habitant. Témoin : Logois

? 3 Théodore GUILLOCHEAU

- + Le Moule 13/3/1753 : Théodore Guillocheau fils (peut-être enfant du remariage avec Marie Anne LEDAIN)

III – du premier mariage d'Anne Marie Françoise GUILLOCHEAU avec Jean-Baptiste **NORMANDIE** :

Un acte de M^e Robert, notaire en Guyane, le 23/8/1783 donne comme seuls héritiers de Jean Baptiste Normandie et Marie Anne Françoise

8. Cité au contrat de mariage de sa fille Marie Geneviève Normandie.

9. Parmi les économistes : « *Guillocheau, aux épiceries, 1 200 livres* », C/14/58, in Situation de la colonie, 15 10 1785, 70 r^o à 96 v^o. La culture de la girofle (clous de girofle) commença en 1778 sur l'habitation La Gabrielle à Roura sur l'initiative de Malouet et Guisan et l'économiste était « *logé dans une espèce de baraque* ». La Gabrielle sera achetée par le marquis de La Fayette en décembre 1786 (voir références dans le dossier thématique La Gabrielle sur le site iREL des ANOM et l'article de Gabriel Debien et Albert Krebs « Les plantations de La Fayette » dans le volume 7, Histoire de la Guyane, de La Grande Encyclopédie de la Caraïbe) puis réquisitionnée par Victor Hugues et revendue par La Fayette à l'Etat.

Guillocheau : Pierre Julien Normandie, Marie Geneviève Normandie épouse de Pierre Gache et le mineur Guillaume Normandie, tous trois résidant au Moule, et Marie Jeanne Normandie épouse de Michel Denis François Grillon Dumesnil demeurant au bourg Saint-Pierre de la Martinique. Il ne restait donc alors que 4 enfants vivants. Ils vendent à Jean Baptiste Le Roy de Préville, écuyer, conseiller du roi, commissaire des colonies, ordonnateur à Cayenne, 21 esclaves provenant de la succession de leurs père et mère, pour 16.250 livres.

1 – Marie Anne NORMANDIE

- o Le Moule 7 b 25/9/1745 p Jean Baptiste Rémy Leschaloupé ;
m Marie Anne Guillocheau
- + /1783
- x Le Moule 27/11/1764 Augustin FLORAT fils d'Augustin Pierre et
Germaine CRUCHE
- o Saint Leu Saint Gilles Ile de France diocèse de Paris

2 – Marie Geneviève NORMANDIE

- o Le Moule 24 7 b 12/8/1747 p Guillaume Desoucher Guillocheau ;
m Geneviève Tazé
- + 1783/
Cm M^e Langlois (Le Moule) 25 6 1780¹⁰
- x Le Moule 26/6/1780 Pierre GACHE, entrepreneur de bâtiments
de terre, fils de Jean et Jeanne DEFFÉS (ou DESSÉS)
- o Fontrailles diocèse d'Auch en Gascogne (Hautes-Pyrénées,
65)

3 – Anne Elisabeth NORMANDIE

- o Le Moule 27/7 b 16/8/1749 p Jacques Pérox ; m Marie Noel
Normandie
- + Le Moule 17/10/1763, environ 14 ans

4 – Jean Baptiste NORMANDIE

- o Le Moule 26/1 b 9/2/1752 p Jean Guillaume Guillocheau ;
m Marie Anne Pérox
- + Le Moule 25/3/1761 10 ans

5 – **Pierre Julien NORMANDIE**

- habitant de Kourou (1778) puis du Moule (1793)
- o Le Moule 284 b 29/5/1754 p Pierre Logois ; m Marie Anne
Normandie
 - + 1783/
Le 21 mai 1778 (M^e Constant, Cayenne), Pierre Julien NORMANDIE,
habitant demeurant quartier et rivière Kourou, vend à Louis
GUILLOCHEAU DESJONCHÈRES, habitant même lieu, une

10. Les droits successifs paternels et maternels ne sont pas encore réglés et, en à valoir sur la succession de sa mère, elle reçoit deux esclaves, mère et fils, d'une valeur de 2 800 livres. En outre son grand-père Guillaume Guillocheau Desjonchères lui donne la négresse Désirée, créole, 18 ans (1 800 livres), le jeune nègre Antoine, créole, 13 ans (1 500 livres), une armoire en bois de rose (60 livres) et un lit garni (150 livres).

mulâtresse nommée Iphigénie, 8 ans 1/2, créole de la Guadeloupe, son esclave « *pour prouver son zèle, son attachement et le désir qu'il a d'obliger le sieur Guillocheau* ». La formule est inhabituelle : cette petite mulâtresse serait-elle fille de GUILLOCHEAU, conçue avant son mariage et aurait-il attendu le décès de sa femme pour la racheter ?

Le 11 juin 1783 (M^e Langlois, Le Moule), Pierre Julien Normandie vend à François Augustin Gatién Le Solitaire pour 21 050 livres une habitation cotonnière de 26 carrés avec maison en charpente venue de la succession de Guillaume Guillocheau son aïeul

Le 29 juin 1783 (M^e Langlois, Le Moule), Pierre Gache, fondé de la procuration de Louis GUILLOCHEAU DESJONCHÈRES, habitant de Cayenne, reçoit de Pierre Julien Normandie 4 922 livres représentant le ¼ de ce qui revient à ce dernier en la succession de Guillaume Guillocheau son oncle et leur aïeul maternel, sur laquelle somme distraction a été faite de sa créance portée en l'inventaire.

6 – François NORMANDIE

- o Le Moule 16/12/1755 b 5/1/1756 p François Bourdais ; m Anne Elisabeth Normandie
- + /1783

7 – Geneviève NORMANDIE

- o Le Moule 26/2 b 18/3/1758 p Guillaume Guillocheau grand-père ; m Marie Anne Normandie sœur

8 – Guillaume NORMANDIE

- b Le Moule 24/12/1759 p Jean Baptiste Normandie frère ; m Marie Agnès Guillocheau Logois
- + 1783/

9 – Marie Jeanne NORMANDIE

- o Le Moule 25/8 b 14/10/1761 p Jean Guillaume Guillocheau oncle ; m Elisabeth Normandie sœur
- + 1783¹¹
- x Le Moule 12/2/1776 Michel Denis François GRILLON DUMESNIL, négociant au Moule puis à Saint-Pierre de la Martinique (1782) fils de feu N., avocat au Parlement de Paris, conseiller du Roi à la Cour des Aides, et Jeanne Thérèse DEMENISSIER
- o Paris (Saint Jacques la Boucherie)
- + 1782/

11. Le 4/8/1782 (M^e Langlois, Le Moule), Grillon Dumesnil, négociant à Saint-Pierre, vend à son beau-frère Pierre Gasche ce qui revient à son épouse du partage des biens de Guillocheau Desouchères, aïeul maternel des deux sœurs, sans attendre l'arpentage : 25 carrés de terre, le cabre François, 6 moutons, le poulailler et jardin potager, la cloche, la case à coton, les gobelets et verres, une petite table et Catherine, vieille négresse.

10 – **Augustine Félicité NORMANDIE**

- o Le Moule 19/4 b 19/5/1765 p M. Florat ; m Geneviève Normandie
- + Kourou 15 (+) 16/5/1775 10 ans, habitation la Ressource à la Rivière de Kourou

III – du second mariage d'Anne Marie Françoise GUILLOCHEAU avec Louis GUILLOCHEAU DESJONCHÈRES

1 – François Louis Guillaume Calixte GUILLOCHEAU

- o Le Moule 6/5 b 17/6/1772 p Guillaume Guillocheau Dejoncher grand-père ; m Marie Geneviève Normandie, sœur

Deuxième fratrie GUILLOCHEAU, illégitime

I – Guillaume GUILLOCHEAU

- * Marguerite REVESTE, fille de Thomas et Marguerite HULLIN, de Saint-François
- + 1754/1766
- x Le Moule 11/4/1747 Denis LEMAISTRE fils de Denis et Marie Anne COLOMBE
 - o Melun en Brie (Saint Liesne) (Seine et Marne)
 - bx Le Gosier 25/11/1766 (2^e degré d'affinité, bref du Pape 16/6/1766 : nièce de sa 1^{ère} épouse) Marie Françoise REVESTE, fille de Thomas et Marguerite ROUSSEL
 - o Saint-François

II

1 – Marie Agnès GUILLOCHEAU

- o Le Moule ca 1738
- + Kourou 10/1/1776 ; 38 ans environ
- ax Le Moule 7/11/1752 **Pierre LOGOIS**, marchand et maître chaudronnier au Moule, fils de feu Pierre et feu Marie JOUBERT
 - o La Rochelle (Notre Dame)
 - + 15/10/1772, transcrit Cayenne 18/11 « *Je certifie que le Sr Jean Henry BERTY DEBLANC capitaine du bateau « Le Renard » du port du Moule Grande Terre Guadeloupe nous a attesté par son certificat du 16/11/1772 que le Sr Pierre LOGEOIS [sic] venant de la dite Guadeloupe et passager sur le dit bateau est décédé à bord le 15 octobre de la dite année en présence de son épouse et de ses enfants »*
 - bx Kourou 9/8/1774 **Hugues BASSOT** chirurgien du roi à Kourou¹²
 - o Clugny en Bourgogne (Saint Marcel) ca 1738
 - + Cayenne (Saint Sauveur) 15 (+) 16/12/1783 ; 45 ans
 - ax Françoise DU PLESSY

12. E 18.

2 – Anne Perrine GUILLOCHEAU

- + 21 thermidor IV/
- x Le Moule 10/7/1753 Jacques BISSON, tailleur d'habits, fils de feu Pierre et feu Catherine BAGUETTE
 - o Sainte-Anne
- + Le Moule 30/1/1761 M. Jacques Bisson, tailleur

III – du premier mariage de Marie Agnès GUILLOCHEAU avec Pierre LOGOIS :

1 – **Pierre LOGOIS**

- C'est probablement « M. Logois » à qui est faite une avance de 2 têtes de bétail à Sinnamary, remboursables en nature et à 5 ans de terme par M. Charpentier d'Ennery le 22/09/1775¹³
- o Le Moule 12 b 25/8/1753 p Guillaume Guillocheau ; m Marguerite Revest
 - + Cayenne (hôpital) 27/12/1775, 23 ans

2 – **Denis LOGOIS**

- Dans la liste des milices de 1787¹⁴, à Macouria : Logois, 36 ans (sic), économe de l'habitation Guatemala
- o Le Moule 6 b 19/6/1755 p Denis Lemaistre ; m Anne Perrine Guillocheau
 - + Kourou 7 vendémiaire IV (29/9/1795) 38 ans, habitant du canton de Kourou, témoin son frère Guillaume, 29 ans

3 – Anne Marie LOGOIS

- o Le Moule 26 7 b 27/9/1757 p Jean Baptiste Cabasson ; m Anne Marie Françoise Guillocheau
- + Le Moule 9/1/1759, 2 ans environ

4 – Jean Baptiste LOGOIS

- o Le Moule 27/8/1759 p Jean Baptiste Cabasson ; m Marie Noel Normandie
- + Le Moule 2/8/1763, 3 ans

5 – **Marie Perrine LOGOIS**

- Le 1^{er} frimaire XI (22/11/1802) Marie Perrine Logois et son enfant débarquent en Guyane venant de Saint Malo¹⁵ ; il n'est pas fait mention de son mari ni d'un autre enfant
- o Le Moule 30/8/1761 p Pierre Barnabé Dupart négociant ; m Marie Jeanne Bourdon habitante
 - + 25 d 26/8/1849 Cayenne, maison du citoyen Harmois rue Choiseul ; 96 ans, née à la Guadeloupe, veuve Passavy ; déclaré

13. Colonies E 171, dossier Charpentier d'Ennery (vue 603 de la mise en ligne sur le site des ANOM).

14. D/2c/74.

15. F/5b/8.

par Guillaume Alfred Passavy, 31 ans, propriétaire domicilié Ile de Cayenne

- Cm 27/6/1787 M^e Pagnenaut ; les biens de la mariée sont 12 têtes de gros bétail (900 livres), un legs de 350 livres par Guillaume Guillocheau, habitant du Moule, et ce qui lui reviendra de ses père et mère, dont son frère Denis n'a pas encore rendu compte
- x Kourou 13/8/1787 **Jean Baptiste PASSAVY**, demeurant nouvelle ville de Cayenne, fils de + Nicolas François, commis à la recette des tailles de Riom en Auvergne, et Marguerite Gilberte ALLOT Il est « *l'un des citoyens juges arbitres* » à Cayenne en 1796¹⁶ ; il vend des terrains à Kourou en 1796¹⁷ et devient négociant à Cayenne en 1798-1800 : il achète la goélette La Nanette pour 2 000 francs « *en argent métallique* »¹⁸ et une maison pour 11 000 francs en argent métallique dont 7 000 déjà versés¹⁹.
- o Riom (Puy de Dôme) 29/11/1760
- + Cayenne 2/11/1829, en sa maison rue Choiseul
- d'où :

5.1 – Michel Anne Jean Elisabeth PASSAVY

- o Oyapock 26/4 d. 13/5/1790 (père habitant de cette paroisse) p M. Michel Logois ; m dame Elisabeth Mathévet dame Chambaud, de Cayenne (baptisé sous les seuls prénoms d'Anne Elisabeth)
- + Cayenne 20 d. 21/6/1826, maison des héritiers Joséphine Decoux, rue des Marais ; habitant, 36 ans (les 4 prénoms)

5.2 – Antoinette Perrine PASSAVY

- o Cayenne ca 1798
- + Cayenne 16/10/1822, 24 ans, chez son père rue de Choiseul

6 – **Jean Michel LOGOIS**

Dans la liste des milices de 1787, à Kourou sur l'anse, Michel Logois, habitant ; le 30/11/1788, par acte sous seing privé, il avait vendu au sieur Dasguet l'habitation Belair sur l'anse de Korony²⁰

- o Le Moule 29/8 b 28/9/1763 p Jean Michel Golin ; m Marie Revest
- + Kourou 20 frimaire III (10 12 1794) 32 ans
partage de ses biens entre ses frères et sœurs 22 11 1795²¹

7 – **Guillaume Louis Félix LOGOIS**, agent municipal à Kourou en l'an VIII

- o Le Moule 1 b 30/11/1765 (père nommé par erreur Pierre Langlois) p M. Louis Guillocheau (signe Guillocheau de Junchère) ; m Mlle Jeanne Normandie

16. M^e Rondeau 8 germinal IV (28/3/1796).

17. M^e Rondeau, 12 messidor et 6 fructidor IV (30/6 et 23/8/1796).

18. M^e Rondeau 12 nivôse VII (1/1/1799).

19. M^e Rondeau 9 floréal VIII (29/4/1800).

20. M^e François Rondeau, 3/11/1792.

21. Cité 6 fructidor IV (23/8/1796) M^e Rondeau.

+ Cayenne 16/8/1812, en sa maison
a* N. **DERESIN**
d'où :

7a.1 **Lafontaine LOGOIS**

- o Kourou 24 déclarée 29 vendémiaire III (15 et 20/10/1794)
par Jean Jubin et Valérine, parrain et marraine
- bx Approuague 28 fructidor VIII (15/9/1800) **Marie Madeleine Adélayde DUBREUILH**, fille de Louis Gabriel et Marie Thérèse BARRALY, habitants rivière de Courouaye
- o Tonnégrande, Les Cascades ca 1777
- + Kourou 23 d 24/8/1820, 43 ans, en sa maison d'habitation. Déclaré par son oncle Jean Baptiste Baraly, 68 ans

8 – **Jeanne LOGOIS**

- o Saint-François de Grande-Terre 17/4 b 9/5/1768 p Pierre Logois frère ; m Marie Logois sœur
- + Kourou 22/8/1773 « la nommée Jeanne Logois »

9 – Jean Pierre LOGOIS

- o Le Moule 22/12/1769 b 21/1/1770 p M. Pierre Jubin habitant m Mlle Marie Anne Henry épouse de M. Cordonnier
- + Le Moule 20/3/1771 environ 6 mois

III – du mariage de Guillaume Louis Félix LOGOIS (7) et Marie Madelaine Adélaïde DUBREUILH

Par son testament du 3/5/1810 (M^e Marot) Louis Joseph DUBREUILH, habitant propriétaire rivière de la Courouay, lègue à son frère Eutrope ses trois esclaves Félix, Florentine et Florine, tout son linge de table, argenterie et vaisselle et la moitié de son habitation et le surplus à ses neveux et nièces enfants de M. Logois, légataires universels.

1 – Louis Dominique LOGOIS

- o Cayenne 12 fructidor XIII (30 8 1805)
- + Cayenne 16/3/1837 (maison des héritiers Gaëtan Rosine rue de Berry) habitant propriétaire demeurant quartier du Tour de l'île

2 – **Marie Agnès LOGOIS**

- o Cayenne 10 déclarée 28/7/1808
- + Cayenne 10 d. 11/12/1835
- x Cayenne 25/6/1832 **Alexis Charles Antoine MORET LÉMOYNE**, ancien employé d'administration demeurant rue de Choiseul, fils de + Pierre Elisabeth et Jeanne Prudence GACHE
- o Cayenne 17/1/1807

3 – **Joseph Michel LOGOIS**

- o Cayenne 27/6 déclaré 12/7/1810
- + Cayenne 16/8/1818, 8 ans, maison de sa mère

- 4 – **Jean Baptiste Guillaume Félix LOGOIS**, jumeau et posthume
- o Cayenne 1 2 déclaré 11/3/1813
 - + Cayenne 10/9/1818, 5 ans, chez sa mère, Nouvelle ville
- 5 – **Elisabeth Thérèse LOGOIS**, jumelle et posthume
- o Cayenne 1/2 déclarée 11/3/1813
 - x Cayenne 31/7/1832 **Eugène DAYRIE** commis de négociant demeurant rue de Choiseul, fils de Joseph et Catherine SEGUINEAU (consentement M^e Feuillebois, à Margaux, 20/1/1832)
 - o Bordeaux 6 ventôse XII (26/2/1804)
- (Thérèse est émancipée par conseil de famille du 12/7/1832 ; curateur : Charles Polydamas Mosse)

ICHIER TERRASSON
passés du Moule en Guyane
en 1773

Nous ignorons l'origine du premier du nom en Guadeloupe. De nouveau les premiers registres manquants du Moule (début en 1739), où a probablement été célébré son mariage, en sont la cause. Quant au premier nom, on en trouve des orthographes très variées : Ischer, Ycher, Ichier. C'est la dernière que nous privilégions car c'est celle qui apparaît dans les actes de Guyane, les plus récents. Au Moule décède le 25 janvier 1764 un Jean Baptiste TERRASSON, âgé de 40 ans, sans autre renseignement. Il s'agit peut-être d'un oncle de celui qui ira s'établir en Guyane et qui se prénomme aussi Jean Baptiste, mais comme nous n'avons pas retrouvé son baptême nous ne savons pas si Jean Baptiste Terrasson est bien son parrain.

A Kourou, Jean-Baptiste fait partie des notables : il est officier de milice. Mais il voit mourir quatre de ses enfants, à 6 ans, 21 ans, 2 ans et 15 ans. Onze jours après le décès de l'aînée de ses filles (21 ans), il marie la suivante (17 ans) avec un habitant de Courouabou (aujourd'hui Karouabo à Kourou), âgé de 49 ans qui meurt l'année suivante.

Après son séjour en Guyane, Jean Baptiste ICHIER TERRASSON repart pour la Guadeloupe recueillir une succession, peut-être celle de sa mère. Il était alors habitant et capitaine de dragons milice et il résidait sur son habitation Bon Réveil à Kourou²².

Il reste ensuite en Guadeloupe avec ses enfants survivants sauf Jean-François. C'est en Guadeloupe que se marient (ou remarient) deux des filles et un fils et, lorsque Jean François se marie en 1792 à Cayenne, ses parents sont dits habitants, demeurant en Guadeloupe. Jean-François est donc le seul ICHIER TERRASSON resté en Guyane. Mais le nom ne se maintiendra pas car tous ses enfants meurent en bas-âge. Cependant, par la suite, Augustin SIMON THIBERGE de BASSIGNY, petit-fils de Jean Baptiste et né en Guadeloupe, s'établit à son tour à Cayenne et y fait souche.

22. M^e Robert 11/12/1783.

I – Jean René ICHIER TERRASSON

- + /1751
 - x /1740²³ Marie Jeanne Corneille (ou Cornélie) ARSONNEAU, fille de Louis et Marguerite RUILIER
 - o ca 1709
 - + Sainte-Anne 10/9/1780, 70 ans
 - bx Le Moule 16/2/1751 François SEAUX, maître chirurgien et négociant à Sainte-Anne fils de Jacques, maître chirurgien, et Anne SIMONNEAU
 - o Lompré diocèse de Langres en Champagne (Longpré-le-Sec, Aube, 10 ?) ca 1722
 - + Sainte-Anne 25 frimaire X (16/12/1801), 79 ans 4 mois ; dit natif de Troyes en Champagne
- Nota : de ce remariage Marie Jeanne Corneille Arsonneau eut au moins deux fils, frères utérins de son premier fils Jean Baptiste Ichier Terrasson :

1 – Jean François Blaise SEAUX

négociant à Sainte-Anne

- o Le Moule 19/2 b 9/3/1756 p Jean Baptiste Ischer Terrasson ; m Marie Françoise Lanoë
 - x Sainte-Anne 7/2/1780 Charlotte Louise GOUPILLEAU, fille de Jacques André, ancien capitaine de milice et habitant du Cul de Sac, et + Dieudonnée BONHOMME LAPOINTE
 - o Mancenillier, mineure au mariage
- Postérité à Sainte-Anne

2 – Gabriel François SEAUX

- o Le Moule 18/10 b 6/11/1758 p Gabriel de Bellem Sr de Coutenille ; m Marguerite Arsonneau Lafontaine

II

1 – Marguerite Renée ICHIER TERRASSON

- o Le Moule 17 b 30/12/1742 p Jacques Lamond ; m Marguerite Ruillier
- + Le Moule 10/11/1746 (4 ans)

2 – **Jean Baptiste ICHIER TERRASSON**

Officier de dragons milice (1774), lieutenant (1775), capitaine de dragons ; habitant au Moule puis Kourou (habitation Eldorado en 1781, Le Désert en 1783) puis revient en Guadeloupe en 1783, habitant à Sainte-Anne puis aux Abymes

- o Le Moule
- + 1799/ (alors habitant aux Abymes)
- x Saint-François 19/2/1754 **Marie Françoise LANOË**, fille de feu Michel et Anne Rose LANGLOIS
 - + 1789/ (est à Sainte-Anne en 1784)

23. Le 8/8/1740 Marie Jeanne Cornélie Arsonneau épouse de Jean Terrasson, habitant, est marraine au Moule.

III

1 – **Marie Françoise ICHIER TERRASSON**

- o Le Moule 15/12/1755 b 9/3/1756 p François Seaux ; m Marie Jeanne Cornélie Arsonneau
- + Cayenne (Saint Sauveur) 8/8/1777 (21 ans)

2 – **Jean François ICHIER TERRASSON**

Lieutenant d'infanterie en 1789²⁴ et habitant de Kourou ; figure sur une longue liste de débiteurs du roi au 1er janvier 1786 parmi ceux « *ayant bonne volonté de s'acquitter mais ayant eu des malheurs ; ne peuvent payer qu'avec du temps* » : « Terrasson fils, 1 765 livres »²⁵

en 1783, reçoit la procuration de son père ; le 12 thermidor VIII (31/7/1800) il prend à bail pour deux ans une partie d'une grande maison à Cayenne²⁶ ; le 25 brumaire X (16/11/1801), procuration à Nantes²⁷ de François Kermasson de Kisac et son épouse Aimée Marie Louise Breant à « *Yschier Terrasson de Cayenne* » pour gérer son habitation des Islets à Cayenne ; le 30/6/1808 Terrasson, habitant, son épouse Victoire, son neveu Hubert et sa nièce Solange Hubert reviennent en Guyane venant de Philadelphie

- o Le Moule 26/11/1757 b 19/1/1758 p François Seaux, négociant au bourg ; m Jeanne Arsonneau
- + Cayenne 30/6/1819, en son domicile nouvelle ville, habitant propriétaire, 63 ans

Cm 28/5/1792 M^e François Rondeau

- x Cayenne (Saint Sauveur) 29/5/1792 **Victoire Pauline GRIMARD** fille de + Edme, substitut du procureur du roi et habitant, et Marie Jeanne de LA MALMAISON (tuteur son frère Jacques Edme Grimard, lieutenant général d'amirauté, commissaire du roi aux tribunaux du département et habitant ; autres frères Jean Baptiste, Eutrope, François et Étienne ; sœurs l'épouse de M. Monache, capitaine de port, et Jeannette)
 - b Cayenne 13/11/1774
 - + Cayenne 29 déclaré 30/11/1820 : habitante propriétaire à Macouria, veuve, 47 ans, en son domicile Grande rue, Nouvelle Ville, maison de M. Pain

d'où :

- 1 – enfant anonyme
 - o et + Cayenne 27/2/1793
- 2 – Mariette Françoise TERRASSON
 - o Cayenne 19 thermidor IV (6 8 1796)
 - + Cayenne 2 vendémiaire V (23/9/1796)

24. D/2c/74.

25. C/14/88, pièce 40.

26. M^e Rondeau.

27. M^e Joseph Daniel Chesnard, Glanes antillaises dans le notariat nantais, de Jean Marie Loré, fascicule 7.

- 3 – Jean Baptiste Antoine ICHIER TERRASSON
 - o Cayenne 27 nivôse, déclaré 23 pluviôse VI (16/1 et 11/2/1798)
 - + Macouria 17 brumaire VIII (9/11/1799) (+) le lendemain sur l'habitation La Victoire
 - 4 – Casimir Pélage ICHIER TERRASSON
 - o Cayenne 3 fructidor VIII (21/8/1800) déclaré 6 thermidor IX (25/7/1801)
 - + Cayenne 20 déclaré 21 prairial XI (9 et 10/6/1803) 3 ans, chez son père rue Jean Jacques, nouvelle ville de Cayenne
 - 3 – **Félicité Guillemette ICHIER TERRASSON**, habitante à Kourou (Courouabou) 1783
 - o Le Moule 6 b 25/2/1760 p Guillaume Viudé négociant ; m Marie Félicité Fontaine
 - + Pointe-à-Pitre 28 ventôse d. 27 germinal VII (18/3 et 16/4/1799), habitation de son père ; 39 ans, veuve de François Guillon, veuve et divorcée d'Augustin Simon Thiberge ; déclaré par Jean-Baptiste Ichier Terrasson, 66 ans et Jean Antoine Ichier Terrasson, 24 ans, habitants aux Abymes
 - ax Kourou 19/8/1777 **François GUILLON** fils d'Alexandre et Marie GUERRI
 - o Nantes (Saint Similien) ca 1728
 - + Kourou 3/9/1778, chez M. Terrasson, 50 ans
 - bx Sainte-Anne 31/5/1787 Augustin SIMON (aussi SIMON THIBERGE et SIMON de BASSIGNY²⁸), lieutenant et habitant à Sainte-Anne, de + Modeste SIMON et + Anne Louise THIBERGE
 - o Fort-Royal (Martinique)
-))((cf. acte de décès ci-dessus)
d'où au moins :
- 3.1 Augustin Dominique SIMON THIBERGE
 - o ca 1787/8
 - + Sainte-Anne 23 (+) 24/ 1/1793, environ 5 ans
 - 3.2 **Augustin SIMON THIBERGE dit BASSIGNY**
 - o 22/11/1793 d Pointe à Pitre 9 nivôse VII ; père « absent de la colonie »
 - + en mer, en route vers Toulon, 3/4 1846 ; inscrit à Cayenne 16 9 1846
 - x Cayenne 3/6/1822 **Joséphine Elisa THÉBAULT** (de LA MONDERIE à partir de 1833), fille de + messire Anne Jacques André THÉBAULT de LA MODAYE [sic] et Jeanne Pauline Elisabeth GRIMARD²⁹

28. GHC 89, janvier 1997, réponse 96-180, p. 1857-58.

29. Mariés le 19/3/1793 à Cayenne : le citoyen Aimé Jacques André Thébault, 36 ans, homme de loi et officier dans la cavalerie nationale de Nantes, 36 ans, fils du citoyen Pierre Thebault de la Mondrye et de la citoyenne Jeanne Elisabeth Delaire, de Nantes, avec la citoyenne Jeanne Elisabeth Grimard, de Cayenne, 22 ans, fille de feu Edme originaire de Bourgogne département de la Côte d'Or, et de feu Marie Jeanne Elisabeth de Malmaison, de Cayenne.

- o La Capelle Basse Mer (Loire Atlantique) ca 1802
- + Cayenne 23/9/1863, domiciliée à Kourou, 61 ans d'où postérité

4 – **Joseph ICHIER TERRASSON**

- o Le Moule 10/12/1761 b 28/1/1762 p Joseph Babineau Deygouse habitant Saint François, beau-grand-père ; m Marie Thérèse Lanoë pour sa mère
- + Kourou 23/9/1780 (15 ans)

5 – Marie Jeanne Perpétue ICHIER TERRASSON

- o Le Moule 20/12/1763 b 10/1/1764 p Jean Baptiste Lafaille ; m Marie Michel Lanoë
- + Le Moule 19/1/1766 (2 ans)

6 – Pierre Corneille ICHIER TERRASSON

- o Le Moule 11/3 b 28/4/1766 p Pierre Julien ; m Marie Thérèse de Lanoë

7 – **Marie Louise Elisabeth ICHIER TERRASSON**

- o Le Moule 18/7 ondoyée, b 25/8/1768 p Melchior Lanoë, oncle maternel habitant Saint-François ; m Marie Françoise Ichier Terrasson sœur
- + Kourou 30/6 (+) 1/7/1774 (6 ans)

8 – **Anne Rose Pierre Corneille ICHIER TERRASSON**

- o Le Moule 28/7 b 22/8/1770 p Pierre Bourgeois habitant, grand-oncle ; m Elisabeth de La Noë tante germaine
- ax Pointe-à-Pitre 9/9/1788 Michel HUBERT fils de Michel et + Marie Anne HOURTICQ
- o Abymes

d'où :

8.1 **Marie Solange HUBERT**

- o Pointe-à-Pitre 30/6 b 20/9/1789 p Michel Hubert grand-père ; m Marie Françoise Lanoë épouse de Jean Baptiste Ichier Terrasson, grand-mère
- + 1808/ Guyane

8.2 **NN HUBERT**

- + 1808/ Guyane (revient de Philadelphie en Guyane le 30 6 1808 avec sa sœur Solange et ses oncle et tante Jean François et Victoire Terrasson³⁰)

bx Sainte-Anne (Guadeloupe) 13 fructidor X (31/8/1802) Edme TERRAGE, géreur et habitant à Saint François, fils d'Edme et Claire CAMUS

- o Troyes en Champagne ca 1752

Nombreux témoins frères et sœurs de l'épouse dont Jean François Ichier Terrasson beau-frère et son épouse Victoire Grimard.

30. F/5b/8.

9 – **Jean Baptiste Antoine ICHIER TERRASSON**

- o Kourou 27/5 b 19/6/1774 p Jean Antoine Brultout de Préfontaine, chevalier de Saint Louis, lieutenant-colonel d'infanterie, commandant du Nord de la Guyane ; m Marie Rose Dufour de Préfontaine sa femme
 - + 16/3/1827 sur son habitation des Abymes ; 55 ans
 - x Sainte-Anne 17/2/1808 Camille Marie Amélie L'Amitié BOUGOURD de LA MARRE, fille d'Alexandre, habitant à Pointe-à-Pitre puis Sainte-Anne³¹ et Marie Anne Élisabeth BAROT (fille de + Jean et Anne Perrine GUILLOCHEAU)
 - o ca 1792 (15 ans au mariage)
- d'où au moins :

9.1 Pompilius Alexandre ICHIER TERRASSON

Commis de négociant, revient de Nantes à la Guadeloupe sur Le Neptune le 4/10/1826³²

- o Pointe à Pitre 27/1 d 1/3/1809

9.2 Marie Françoise ICHIER TERRASSON

o Pointe-à-Pitre 28/1 d. 23/6/1811, née habitation d'Alexandre Bougourd, grand-père, à Sainte-Anne

10 – **Marie ICHIER TERRASSON**

- o Cayenne 20/2 b 1/4/1777 (père lieutenant de milice et habitant au quartier de Kourou) p M. Arnaud Carère Bourda, habitant, pour M. Jean Baptiste Monache, capitaine de port ; m Marie Carrère Bourda Franconie
- + Kourou 17/10/1779 (2 ans et 1/2)

JUBIN

passé du Moule en Guyane entre 1773 et 1776

Originaire de Bourgogne, Pierre JUBIN était établi au Moule où on le trouve témoin à des actes de catholicité tels l'inhumation de François BOUTERON en 1765 ou le mariage CORDONNIER en 1770. Il est aussi parrain d'un fils ICHIER TERRASSON en 1766.

Il devait avoir une cinquantaine d'années lors du départ pour la Guyane, entre 1773 et 1776, et semble être la personne la plus notable des immigrants de Guadeloupe à Kourou où il était dit « sucrier » près de la rivière en 1787. A Kourou, il est témoin lors d'actes de catholicité importants des Guadeloupéens, mais aussi pour certains actes notariés : par exemple le contrat de mariage ICHIER TERRASSON en 1777 (M^e Constant), le décès de Louis MERCIER père en 1781, les mariages MERCIER en 1785, LOGOIS en 1787, etc.

Pierre JUBIN ne reconnaîtra pas ses cinq enfants mulâtres, mais en fait ils porteront le nom de JUBIN et seront bien considérés comme ses

31. Sur les BOUGOURD de LA MARRE voir GHC 150, juillet-août 2002, p. 3585, question-réponse 02-114.

32. F/5b/54.

enfants naturels, comme on le voit lors du décès de Pierre JUBIN où est présent l'aîné, Bernard qui est bien dit son fils.

1 – **Pierre JUBIN**

- o province de Bourgogne ca 1719
 - + Kourou 16/3/1794, environ 75 ans, sur son habitation de la Rivière Kourou. Décès déclaré par le citoyen Gauron, juge de paix de Kourou, 54 ans (voir MERCIER V 4) et le citoyen Bernard, mulâtre, enfant naturel du décédé, 33 ans (signe Bernard JUBIN).
 - * /1765 **Flore**, négresse créole de Guadeloupe, son esclave
 - o Guadeloupe ca 1733
 - acte d'émancipation 3/11/1778 à Cayenne (M^e Constant)
- d'où :
- 1.1 **Cristine JUBIN**, mulâtresse
 - o Guadeloupe ca 1765, émancipée avec sa mère à 13 ans
 - 1.2 **Bernard (JUBIN)**, mulâtre
 - o Guadeloupe ca 1766, émancipé avec sa mère à 12 ans
 - 1.3 **Jean Robert JUBIN**, mulâtre
 - o Guadeloupe ca 1772, émancipé avec sa mère à 6 ans
 - + 1794/ : parrain de Lafontaine LOGOIS (voir GUILLOCHEAU II 7.1) à Kourou le 22 vendémiaire III (13/10/1794)
 - 1.4 **Guillaume JUBIN**, mulâtre
 - o Guadeloupe ca 1773, émancipé avec sa mère à 5 ans
 - 1.5 **Lucile JUBIN**, mulâtresse
 - o Guyane ca 1776, émancipée avec sa mère à 2 ans

MERCIER

passés du Moule en Guyane
en 1773

Nous avons trouvé 24 familles ou individus MERCIER différents en Guadeloupe !

En ce qui concerne Louis, émigré en Guyane, le mariage d'une de ses filles en 1785 le dit natif de la Martinique. Son propre mariage a dû se passer au Moule, où étaient les parents de sa femme, juste avant le début des registres (4/5/1739), son fils aîné étant né le 30/5/1740.

Mais certains parrains et marraines des enfants le situent dans la famille MERCIER la plus nombreuse de Guadeloupe, issue de Jean MERCIER, arpenteur royal originaire de Talmont-sur-Gironde et établi à Vieux-Fort l'Olive, époux d'Elisabeth BLONDEAU dont il eut 13 enfants dont 5 fils mariés³³.

33. Nous avons présenté cette famille dans notre revue familiale « Ancêtres antillais » n° 13 et 16 (déposée aux AD de Guadeloupe et à Aix-en-Provence).

Jean-Baptiste MERCIER, un des enfants de Jean, se marie en premières noces à Saint-Pierre de la Martinique avec Marie Catherine ORFFRÉ ou ORFRAY ; il en a Marie-Catherine qui épouse Jean-Baptiste GAINARD à Saint-François de Grande Terre en 1730. Il se remarie à Saint-François de Grande Terre le 15 10 1715 avec Marie RAPINEL. Parmi leurs enfants on trouve un Jean-François, né en 1720. Or on trouve ces noms et prénoms dans les parrainages des enfants de Louis MERCIER, celui qui partira pour Kourou.

D'après la dispense au mariage de son fils Louis avec la veuve de Michel GAINARD ORFRAY il s'agit bien d'un enfant du premier mariage de Jean-Baptiste, né en Martinique comme sa sœur Marie Catherine et revenu avec son père en Guadeloupe.

Sa généalogie s'établirait donc ainsi :

I – Pierre MERCIER x Catherine HERURE, à Talmont sur Gironde

II – Jean MERCIER

arpenteur royal

o Talmont vers 1630 + 1698/1704

ax /1671 Elisabeth BLONDEAU fille d'Adrien et Isabelle ALLAN

bx Basse-Terre (Mont-Carmel) 11 3 1697 Marie DOUSSEAU

BOUCHER

o Paris

ax Pierre FONTENAY

III – Jean-Baptiste MERCIER

o ca 1672

+ Saint-François 22/7/1761, environ 89 ans

ax Saint-Pierre (Martinique) Marie Catherine ORFRAY

bx Saint-François 15/10/1715 Marie RAPINEL, fille de Jacques et

Marie Louise LORGÉ

o Vieux Habitants

+ Saint-Pierre (Martinique) 30/3/1767

IV – **Louis MERCIER**

habitant du Moule en Guadeloupe, émigré en Guyane, sous-lieutenant de milice du quartier de Kourou (1775, 1776)³⁴

o Martinique 1709/1715

+ Kourou 7 (+) 8/4/1781 âgé d'environ 60 ou 72 ans

x Le Moule (?) ca 1738/1739 **Élisabeth Constance TAUZÉ** fille de Denis et Geneviève BERNAGO

b Saint-François (Grande-Terre) 30 ? 1722

+ Kourou 22/8/1780 « dame Elisabeth Mercier » environ 60 ans

34. D/2c/74.

V -

1 - Jean Baptiste MERCIER

- o Saint-François 30/5 b 12/6/1740 p Jean-Baptiste Gaignard, habitant de Saint-François ; m Geneviève Bernago épouse de Denis Tauzé, du Moule
- + /1775 ou resté en Guadeloupe

2 - **Louis MERCIER**

- b Le Moule 7/6/1742 p Jean-Baptiste Mercier ; m Catherine Tauzé
- + Saint-François 7/5/1779, environ 36 ans
- Cm M^e Degréaux Duhau père à Saint-François 1/6/1777
- x Saint-François 9/6/1777 (dispense du 2^d degré de parenté par affinité) Marguerite Renée BUSSAUD fille de feu Jean-Baptiste et Elisabeth CALLARD (bx François PÉROX)
 - o Le Moule
 - ax Le Moule 11/5/1762 Michel GAIGNARD ORFRAY (parents non cités), fils de Jean-Baptiste et Marie Catherine MERCIER
 - o Saint-François 4 b 31/1/1740

3 - **Denis MERCIER LAGUERRE**

- b Le Moule 14/6/1744 p Denis Tauzé ; m Marie Catherine Mercier
- + Kourou 28/10/1783 lieutenant de milice 40 ans
- x Macouria 13/6/1774 **Hélène MAROT**, fille de Pierre, capitaine d'une compagnie d'infanterie de milice, commandant le quartier de Macouria³⁵, et Anne BROSSARD
- + Cayenne 23/8/1813, en sa maison de cette ville, veuve du sr Denis Mercier³⁶

d'où

3.1 **Anne Marie Rose MERCIER**

- o Macouria 8/7 b 15/8/1775 p Pierre Marot, grand-père ; m Anne Brossard son épouse, grand-mère
- Cm 26 fructidor IV M^e Paguenaut
- x Cayenne 27 fructidor IV (13/9/1796) **Pierre Auguste MATHIEZ** commis d'administration, employé au magasin général de la République, fils de + Nicolas et Catherine PIERSONT demeurant à Paris
 - o Paris ca 1772

35. 14 DFC 152A Guyane : carte de la côte entre les rivières de Macouria et Kourou levée par François Haumont, ingénieur géographe, en 1766 (en ligne sur le site des ANOM) : habitation du Sieur Marot, entre Les habitations de Tach et Dupuy, sur l'anse de Concaribo. Figure aussi sur la carte de Philippe Boulogne de 1765 avec ajout des établissements faits en 1772.

36. Le 31/1/1792 (M^e François Rondeau) elle avait acheté au chantre de l'église Saint Sauveur pour 1 500 livres le terrain situé nouvelle ville Saint Sauveur, rue d'Artois, entouré de citronniers, avec une petite maison. Chez le même notaire, le 10 mars de la même année, elle vendit pour 600 livres à Jean Baptiste Passavy son terrain sur l'anse de Kourou.

3.2 **Elisabeth Sophie MERCIER**

- o Kourou 29/12/1778 b 17/1/1779 p Pierre Mercier oncle ;
m Pauline Marot tante
- + 1788/

4 – **Marie Élisabeth MERCIER**

- o Le Moule 7 b 24/7/1746 p Jean Baptiste Tauzé ; m Marie Catherine Gagnard
 - + Kourou 24 (+) 25/2/1820 dans sa maison d'habitation dite Grosbois à l'anse à Kourou, veuve 68 ans ; déclaré par Fidèle Mercier, son filleul, 51 ans (voir 9.1)
 - Cm 25/7/1783 M^e Pagnenaut (13 pages) ; en l'habitation Choisy des frères et sœurs Mercier ; en présence pour lui de Brulletout de Préfontaine, commandant pour le roi de Kourou, et Jean Jacques Louis Parjon, missionnaire desservant Kourou, et pour elle de ses frères et sœurs Mercier, Denis et Hélène Marot son épouse, Pierre, Jean Baptiste René, Eusèbe, Félicité et Marguerite Mercier, ainsi que Jean Baptiste Ichier Terrasson, officier de milice et habitant de Kourou
 - x Kourou 5/8/1783 **Josselin Louis Clément GAURON**, chirurgien ordinaire du roi, chevalier de l'Ordre d'Or, en poste à Kourou depuis 5 ans, fils de + Louis et Marie Catherine YANCE, marchande à Saint-Malo
en 1785 gratification extraordinaire de 200 livres³⁷ ; le 4/12/1786 Louis Gauron débarque en Guyane venant de Saint Malo³⁸ ; nous ignorons la raison de ce voyage
 - o Saint-Malo (35) vers 1741
 - + entre l'an IV et 1820
 - ax Saint Malo /1768 Véronique HAMET
d'où
Louis, 15 ans en 1783, demeurant à Saint Malo avec sa grand-mère Marie Catherine Yance
= Louis Guillaume Michel GOURON (sic)
 - o Saint Malo ca 1766
 - + Cayenne 27/11/1819 ; 53 ans, habitant propriétaire à Kourou, décédé maison de Janvier dit Malécot rue Praslin
- d'où au moins
- #### 4.1 Victor GAURON
- o ca 1787
 - + Kourou 18/2/1833 ; 45 ans ; mort noyé dans la nuit du 15 au 16 dans le canot de Charles Mercier dont il était patron, se rendant à Cayenne ; corps retrouvé le 18 sur l'anse Jean de Kourou
 - * Marie Madeleine LOGOIS
d'où postérité³⁹

37. Situation de la colonie, C/14/58 folios 70-96.

38. F/5b/8.

39. Romain Bousseau, robouro sur Geneanet.

5 – Geneviève **MERCIER**

- b Le Moule 30/12/1748 p Jean-François Mercier ; m Geneviève Tausé
- + Le Moule 17/7/1764 16 ans

6 – **Marie Catherine MERCIER**

- o Le Moule 9/1 b 8/2/1751 p Toussaint Boivin ; m Elisabeth Constance Gaignard
- + Kourou 17 (+) 18/2/1783 environ 25 ans

7 – **Pierre MERCIER**

Mercier, né en 1755 (sic), sous-lieutenant de milice par lettres provisoires de M. de Fiedmond en 1779, confirmé la même année⁴⁰

- b Le Moule 9/6/1753 p Jean-Baptiste Mercier, frère ; m Elisabeth Mercier, sœur
- + Kourou 16 (+) 17/7/1787 officier de milice, 40 ans, habitant de Belleville près du poste de Kourou. Déclaré par son frère René Mercier, habitant sur l'anse des Coronies, Josselin Louis Gauron, chirurgien du roi, son beau-frère, et Jean Baptiste Colin, receveur du domaine et garde-magasin
- * (?) **Madelonnette**, négresse
 - o ca 1763 (24 ans en 1787), affranchie le 22/11/1787 (M^e Pagnenaut) par les héritiers de Pierre Mercier auquel elle appartenait

d'où :

- 7.1 **Rosette**, mulâtresse
 - o ca 1780, affranchie avec sa mère
- 7.2 **Louis**, mulâtre
 - o ca 1783, affranchi avec sa mère
- 7.3 **Daniel**, mulâtre
 - o ca 1785, affranchi avec sa mère

8 – **Félicité MERCIER**

- o Le Moule 6 b 26/11/1755 p Louis Mercier, frère ; m Geneviève Mercier, sœur
 - + Cayenne 28 (+) 29/5/1791 ; native de la Guadeloupe, environ 30 ans
- Cm 18/10/1790 M^e Pagnenaut ; la future épouse demeure chez son beau-frère Charles Michel Gourgue, habitation Choisy, près du poste de Kourou, où est signé le contrat
- x Kourou 25/10/1790 Messire **Claude GOYRE de LA PLANCHE**, lieutenant au bataillon de la Guyane française, fils de feu Louis Guillaume, receveur général, secrétaire en chef de la chambre des comptes et des eaux et forêts du Nivernais et feu dame Marie **PAILLARD de ROZELIN**

40. D/2c/74.

embarqué de force pour Cayenne en 1776 à 30 ans avec son frère Christophe, 32 ans à la demande de leur père « *qui avait quelque sujet de mécontentement* » ; partis de l'île de Ré comme simples soldats et devenus sous-lieutenants des troupes. En 1778 son frère Guillaume Christophe (o 05 b 06/03/1744 Nevers, Saint Martin, + 3/4/1780 hôpital de Cayenne), fourrier des troupes nationales en garnison en Guyane, lui donne procuration pour faire rendre compte de ce qui le concerne en Europe où il va passer⁴¹. En 1783 il s'enfuit secrètement de Cayenne « *pour ne pas épouser une jeune demoiselle qu'il a séduite par une promesse de mariage* ». Il se défend à Nantes le 24/7/1783 en disant qu'Alexandrine Gourgue, 20 ans, créole de Cayenne⁴² d'un père originaire de Saintonge, tonnelier brûleur pour la fabrication de l'eau de vie, était « *d'une légèreté très imprudente* », sa maison « *étant ouverte à tous les jeunes gens de terre et de mer* ». Pardonné, il repasse à Cayenne en 1785, en repart pour raison de santé en 1788, alors lieutenant en second de fusiliers, et y revient en 1789 ; blessé à la jambe à Cayenne le 14/11/1789 en essayant de rétablir l'ordre⁴³. Un autre frère, Jacques Léonard Goyre de la Planche (ou Goyre-Laplanche), né en 1751 ou 1755, conventionnel, montagnard, vota la mort du Roi⁴⁴.

o Nevers (Saint Martin) 22 b 23/4/1747

+ 1792⁴⁵

bx Cayenne 8/5/1792 Marie Anne Vlieghe Belair, fille mineure de Jacques, officier municipal de la colonie et habitant à Roura, et + Rose Madeleine Dedon, créole de cette colonie

9 – Jean-Baptiste René Mercier

habitant anse des Coronies⁴⁶ (! 1787)

o Saint-François 21/7 b 3/9/1757 p Jean Baptiste Gagnard ; m Renée Désirée Gagnard

+ Kourou 24/1/1792 lieutenant des gardes citoyens de Kourou et habitant, environ 54 ans (?)

41. M^e Leclerc, Cayenne, 16/3/1778.

42. Madeleine Alexandrine Gourgue, née le 15/3/1762 à Roura, était cousine germaine de Charles Michel époux d'Élisabeth Mercier, la plus jeune sœur de Félicité (arbre de Romain Bousseau, robouro sur Geneanet).

43. E 255, de La Planche (Goyre).

44. Voir entre autres le Bulletin de la Société du Nivernais, 1906, p. 126 et sa notice sur Wikipedia. Les sources se contredisent sur la date de naissance à Nevers et nous n'avons pas trouvé son baptême.

45. Le 8/9/1792 (M^e François Rondeau) il achète pour 3 000 livres à Jean Bredat, maître perruquier, une maison Nouvelle ville de Cayenne, rue de Praslin.

46. L'anse des Coronies (ou Corony et autres variantes) où resteront les enfants naturels de René Mercier, sur l'habitation La Générosité, doit être celle de la rivière « Couroueni » juste au nord de la rivière de Kourou d'après la « carte des rivières de Kourou et de Sinnamari » dressée par Philippe Boulogne en 1765 et complétée en juillet 1772 (14 DFC 204A). Aujourd'hui c'est l'espace occupé par le Centre spatial guyanais.

- * (?) **Thérèse** dite Thérèse MERCIER
 - o ca 1752 (38 ans en 1790), affranchie avec ses cinq enfants (Fidèle, 12 ans, Vallérie, 11 ans, Toussaint, 8 ans, Marie-Claire, 4 ans et Lubin, 2 ans) par René Mercier le 24/12/1790 (M^e Paguenaut)
 - + 1800/1822
- d'où :
- 9.1 Fidèle MERCIER
 - o ca 1778 ; marraine, Elisabeth Mercier
 - + Kourou 7 d 8/9/1823, garçon, dans sa maison d'habitation à l'anse de Corrony ; déclaré par son frère Charles Mercier.
 - * Adélaïde (« sa prétendue »)
 - + (?) Kourou 3 d 25/1/1830, « Adélaïde Mercier, femme de couleur libre, sur son habitation La Générosité ; déclaré par Victor Gauron, habitant propriétaire demeurant sur son habitation Mondésir »
- d'où :
- 9.1.1 Fabien MERCIER
 - o Kourou 10 d 18 pluviôse IV (30/1 et 7/2/1796)
 - + Kourou 1 d 2 floréal IV (20 et 21/4/1796)
- 9.2 Vallérie (dite Valérine) MERCIER
 - o ca 1779
 - + Kourou 16/4/1822, 43 ans, fille naturelle de + Thérèse Mercier ; déclaré par ses frères Fidèle et Charles Mercier
 - * Alexandre MARTIN
- d'où :
- 9.2.1 Marguerite MERCIER, jumelle
 - o Kourou 5 prairial VIII (25/5/1800), anse à Kourou, chez la grand-mère Thérèse Mercier où demeure la mère ; déclaré par Fidèle Mercier, 23 ans, demeurant même lieu ; reconnue par son père
- 9.2.2 Reine MERCIER, jumelle
 - o Kourou 5 prairial VIII (25/5/1800). (le reste comme ci-dessus)
- 9.3 Toussaint MERCIER, homme de couleur
 - o ca 1782
 - * Lucrèce
- d'où :
- 9.3.1 Rose MERCIER
 - o Kourou 18 d 30 floréal VI (7 et 19/5/1798), déclarée et reconnue par le père
- 9.4 Marie Claire MERCIER
 - o ca 1786
- 9.5 Lubin MERCIER
 - o ca 1788
 - + Kourou 31/3/1821, 35 ans, fils naturel de Thérèse Mercier, en sa maison d'habitation au Corrony

9.6 Charles MERCIER

frère de Fidèle et Valérine, déclare leur décès
habitant de Kourou, habitation La Générosité anse de
Korony

o ca 1789 (33 ans à la naissance de son fils Jérôme) ;
probablement né libre, après l'affranchissement de sa
mère et de ses frères et sœurs

x Marie Fanélie
d'où au moins

9.6.1 René Joseph MERCIER

o 20/4 d 1/6/1822 Kourou ; déclaré par son père assisté
de Fidèle Mercier son père

+ 18/5/1849 Kourou en sa maison d'habitation anse de
Kourou ; déclaré par Jérôme Mercier, 24 ans

9.6.2 Jérôme MERCIER

o 9/1 d 6/4/1824 Kourou, maison d'habitation du père,
La Générosité, anse de Coronay

le 25/10/1845 déclare le décès de son oncle Isidore
Mercier

9.6.3 François Ismaël MERCIER

o 1 d 2/6/1834

? 9.7 Adélaïde MERCIER

+ 3 d 25/1/1830 Kourou, sur son habitation
La Générosité ; femme de couleur libre (ni âge ni
filiation)

10 – **Eusèbe MERCIER**

habitant sur l'anse de Kourou, recensé parmi les officiers de milice
en 1787⁴⁷

b Le Moule 26/3/1760 p Denis Mercier, frère ; m Marie Josèphe
Gaignard Boivin

+ Kourou 21/4/1788, habitant, 27 ans

11 – **Marguerite MERCIER**

o Le Moule (Le Portland) 20/1 b 13/2/1762 p Charles Gaignard
habitant de Saint-François ; m Marguerite Bussaud

+ Kourou 16/6/1793 dans son habitation Choisy, 30 ans

Cm 29/10/1785 M^e Pagnenaut

x Kourou 29/10/1785 **Charles Michel GOURGUE**, habitant puis
maire de Kourou, fils de + Michel Louis, habitant de Guyane, et
+ Marie Anne LA BROUSSE, demeurant à Cayenne (Saint
Sauveur)

b Roura (Notre-Dame) 30/6/1748 (2 mois 18 jours)

+ Cayenne 25/5/1806, 58 ans, habitant Kourou, décédé chez sa
sœur veuve Helmenger

(au mariage, Marguerite, mineure, est autorisée de Jean François
ICHIER TERRASSON, habitant du quartier, curateur aux causes

47. D/2c/74.

et tuteur à ses actions immobilières, autre Guadeloupéen du Moule à Kourou)
d'où :

11.1 Marie Elisabeth GOURGUE

- o Cayenne 12 b 28/6/1788 p Jean Baptiste Gourgue oncle, habitant ; m Marie Rose Gourgue épouse de M. Helmenger lieutenant au bataillon de Guyane, tante
- + Kourou 29/9/1790. Déclaré par MM Gauron et Colin

12 – **Isidore MERCIER**

- o ca 1766 Guadeloupe
- + 25/10/1845 Kourou ; célibataire, 79 ans, né en Guadeloupe, propriétaire ; déclaré par son neveu Jérôme Mercier, 22 ans, propriétaire anse de Kourou, et Lucien Duchesne, 36 ans, propriétaire à Kourou, ami

Le 6 mai 1788 devant M^e Gineys Charles Michel GOURGUE, habitant demeurant à Cayenne rue du Fort, paroisse Saint Sauveur, au nom de Marguerite MERCIER son épouse et se portant fort de René et Félicité Mercier, frère et sœur, et du sieur Gauron mari de la dame Elisabeth Mercier et au nom de la dame veuve Mercier La Guerre, tutrice de ses deux enfants mineurs, habitants demeurant à Kourou, tous héritiers de Pierre Mercier, leur frère et beau-frère, donne procuration au sieur Marin, demeurant habitation de la Madeleine, paroisse Saint Sauveur de Cayenne, « *pour faire dans tous les cieux et pays où il se trouvera la recherche du nègre appelé Hippolyte, marron depuis quelque temps, dépendant de la succession dudit feu sieur Mercier, et faire la déclamation devant qui il appartiendra, faire toutes les diligences nécessaires à ce sujet et dans le cas qu'il parvînt à le découvrir et appréhender* » il donne pouvoir de le vendre.

Guadeloupéens à Sinnamary au XVIII^e siècle

Il n'y a, d'abord, que des actes isolés, la plupart de décès. Les décès se succèdent très rapidement sur un peu plus de quatre mois. Il y a aussi les baptêmes des enfants naturels mulâtres du sieur LAFOREST, que leur père a emmenés à l'île espagnole de la Trinité et qui ont donc quitté le quartier.

On peut donc parler dans ce quartier d'échec du peuplement guadeloupéen.

GOULAIN

Cette famille est de Saint-François et de Sainte-Anne et, avant, du Vieux Fort de Guadeloupe. Les deux actes qui suivent concernent l'oncle et le neveu ; ce dernier est l'aîné d'une famille de neuf enfants, établie à Sainte-Anne ; cinq de ses frères et sœurs étaient morts à la naissance ou bien à 1, 11 ou 13 ans. Le reste de la famille est resté en Guadeloupe. L'orthographe en Guadeloupe est GOULAIN mais en

Guyane, où la famille n'est pas connue, les décès sont au nom de GOULIN.

Sinnamary, 4 novembre 1772
inhumation d'**Etienne GOULIN** environ 15 ans fils d'Etienne et Marie Jeanne Dieudonnée BERLETTE (= BERLET) habitants de la Guadeloupe (il est né à Sainte-Anne de Grande-Terre le 17 et baptisé le 28 mars 1756)

Sinnamary, 15 mars 1773
inhumation du sieur **Jean Marie GOULIN**, natif de la Grande Terre de la Guadeloupe, fils de Daniel et Marie Thérèse DEBONNE, âgé de 33 ans

(il est né à Saint-François de Grande-Terre le 19 mai et baptisé le 4 juin 1741)

LÉANVILLE

arrivés de la Désirade vers 1772

Famille de la Désirade dont un couple s'installe à l'Approuague (voir leur généalogie dans ce quartier). Une fille survivante va rejoindre un oncle à Approuague.

24 janvier 1773

baptême de **Jean Joseph** fils du sieur **Louis LIANVILLE** (=LÉANVILLE) et de feu Marie Jeanne MARTINEAU, né le 19 ; parrain Jean Joseph BROUILLÉ de LA FORESTS officier de milice et habitant ; marraine Marguerite Le Craicq épouse de M. Verollot garde magasin

24 janvier 1773

inhumation de **Marie Jeanne MARTINEAU**, 30 ans, native de la Guadeloupe, fille de Pierre et Jeanne ROUXEL, épouse du sieur Louis LIANVILLE, décédée hier

10 février 1773

inhumation du sieur **Louis LIANVILLE** fils de Jacques et Jeanne de LA MONTAGNE, natif de la Guadeloupe, habitant ici, décédé le 9 à 44 ans

11 février 1773

inhumation de **Marc Nicolas LIANVILLE** fils de feu Louis et feu Marie Jeanne MARTINEAU, né à la Désirade, 3 ans

4 février 1773 (sic ; les trois actes se suivent)

Inhumation de **François LIANVILLE** fils de feu Louis et feu Marie Jeanne MARTINEAU, né à la Désirade, 6 ans

BROUILHET de LA FOREST

C'est le premier à passer de Guadeloupe en Guyane mais en fait il vient de métropole, probablement du sud-ouest, et il n'a que des enfants illégitimes, qui n'apparaissent pas dans les registres comme ses enfants (voir dans le récit le passage qui lui est consacré). Il quitte la Guyane avec sa famille en 1783. Cette fois les actes ne sont que des baptêmes.

8 septembre 1773

Jean Louis fils d'Anne Christinne (écrit Chrestienne et ainsi corrigé) mulâtresse libre affranchie du sieur DELAFORETS, habitant chez lui ; parrain Jean Louis Verollot garde magasin ; marraine Sophie Regnaudin

26 janvier 1777

Jean François fils d'Anne Christine mulâtresse libre restant chez M. de LA FORET ; parrain François Drillard ; marraine Marie Rose Billard

23 mai 1779

Jean Joseph fils naturel d'Anne Christine mulâtresse libre, né le 2 avril ; parrain Jean Louis ; marraine Marguerite Canceler

2 septembre 1781

Thérèse Sophie fille naturelle d'Anne Christine mulâtresse libre de la paroisse, née le 1 août ; parrain Jean François mulâtre libre ; marraine Thérèse Agathe Morgensten de cette paroisse

Guadeloupéens à Iracoubo au XVIII^e siècle

LOHIER

Passés de la Guadeloupe à la Dominique
puis en Guyane avant le 11 7 1773

Si le nom est orthographié de façon très variée (LOYER, LHOYER, etc.) nous adoptons l'orthographe des signatures.

Nous avons longuement présenté l'arrivée de cette famille en Guyane dans le récit ci-dessus et ne donnerons donc, avant la généalogie, que la synthèse avant la Guyane puis le sort des descendants.

L'origine guadeloupéenne et la première génération en Guyane

Bien que le chef de famille soit dit à son décès natif de Guadeloupe et fils d'habitants de Guadeloupe, nous n'avons pas trouvé sa commune d'origine. Peut-être s'agit-il d'une paroisse dont les registres anciens ont disparu, comme Sainte-Anne de Grande-Terre dont les registres ne sont conservés que depuis 1733, alors que la paroisse était bien antérieure. En revanche, deux de ses fils ont épousé des créoles du Gosier en Guadeloupe. Quant au patronyme de la mère, épouse du chef de famille, DAVID, il est porté par plusieurs familles en Guadeloupe mais, là aussi, nous n'avons aucune certitude d'origine. Nous pouvons seulement signaler qu'en 1671 une famille DAVID, flamande, est recensée à l'Ilet à Goyave (Bouillante) avec quatre garçons et trois filles.

De la Guadeloupe, les LOHIER sont passés à l'île de la Dominique où le père était maître en chirurgie, ce que nous n'apprenons qu'en 1785, par le mariage de son fils Robert au Gosier (Guadeloupe). Raphaël, le fils aîné, était, à son mariage, capitaine de bateau.

L'établissement à Sinnamary s'est fait, nous l'avons vu, en deux étapes au moins : d'abord le père, qui meurt aussitôt, puis, une dizaine d'années plus tard, les enfants, en commençant par Raphaël, dont la femme et la

filles meurent en moins d'un an. Ce n'est qu'à partir de 1787 que naissances et mariages se succèdent enfin régulièrement.

Le registre d'Iracoubo ne commence d'ailleurs qu'en 1786 ; les actes antérieurs et ceux de l'an XI à 1824 sont à Sinnamary.

C'est en décembre de cette année 1786 que Robert, fugitif avec son frère Raphaël, reparaît en Guyane, après être allé se marier au Gosier de la Guadeloupe en 1785 avec une veuve un peu plus jeune que lui, chargée de deux enfants, un fils et une fille. Robert était alors capitaine de bateau.

Marie Françoise CLÉREAU, son épouse, était d'une famille anciennement implantée en Guadeloupe puisque son trisaïeul, Michel CLÉREAU, est recensé en 1664 à la Montagne Saint-Louis⁴⁸, âgé de 45 ans, avec son épouse Anne PETIT, 35 ans et leurs six garçons de 10 ans à un an et demi. C'était un habitant sucrier et le second de ses fils, Pamphile François, qui avait 9 ans en 1664, épousa Catherine GEORGET, d'une autre vieille famille guadeloupéenne qu'on trouve à Capesterre dès 1650 et qui était aussi à la Montagne de Beusoleil en 1664 (Catherine avait alors un mois !). Le couple s'établit aux Vieux-Habitants puis, très vite, vers 1690, passa en Grande-Terre, au Gosier.

L'aîné de leurs sept enfants, François, épousa en 1717 à Pointe-Noire, au nord-ouest de l'île de Basse-Terre, Marie Anne VALLUET. Encore d'une famille recensée en 1664 à la Montagne Saint-Louis. Au fil des générations, malgré la dispersion géographique, les liens se maintenaient entre les « vieux habitants ».

François et Marie Anne eurent au moins onze enfants dont les quatre aînés naquirent à Pointe-Noire ; mais, vers 1725, François repartit avec femme et enfants pour le Gosier. Son fils François, troisième enfant mais premier fils, et qui bénéficia donc du prénom du père et du grand-père, se maria au Gosier en 1757 avec Marguerite FERGEAU. Nous ne savons pas où et quand mourut François CLÉREAU, ni où furent baptisées ses deux dernières filles, mais, en juillet 1775, Marguerite FERGEAU se remaria avec Joseph CORNU, qui venait de Vienne en Dauphiné, et dont elle eut une fille, Marie, avant de se retrouver de nouveau veuve. De ses sept enfants CLÉREAU, trois filles étaient mortes à 3, 7 et 10 ans. La seule fille subsistante se prénomma Marie Françoise et c'était l'aînée. Après elle, venaient trois garçons, plus jeunes qu'elle de quatre, six et huit ans. Marie Françoise épousa d'abord François RIVEL, né en Italie dans le diocèse de Gênes, et en eut trois enfants dont une fille qui mourut le jour de son baptême et un fils dont nous n'avons pas trouvé le baptême au Gosier, mais qui est dit à son décès natif de la Dominique. C'est peut-être là que Marie Françoise fit la connaissance de Robert LOHIER qu'elle épousa au Gosier en secondes noces en 1785, deux ans après le décès de son premier mari.

La deuxième génération des LOHIER

Trois ans et demi après l'arrivée en Guyane de Robert, de retour avec toute sa belle-famille, naît, à Iracoubo, Lucile LOHIER, apparemment le

48. Recensement de 1664, G1/468. La Montagne Saint-Louis est une des « Montagnes » de Basse-Terre, entre Basse-Terre et Baillif.

premier enfant de Robert et Marie Françoise. Le fils du premier mariage de Marie-Françoise, François RIVEL et ses frères utérins, François, Léonard et Charles CLÉREAU sont restés célibataires. Mais Marie Françoise a marié à 15 ans sa fille Marie RIVEL avec son « jeune » beau-frère Bernard LOHIER, alors âgé de 41 ans, c'est-à-dire à peine plus jeune qu'elle-même. Il était habitant propriétaire, habitation Bellevue, sur l'anse de Counamama à Iracoubo. C'est à Iracoubo aussi que Robert Lohier, l'époux de Marie Françoise CLÉREAU, était habitant et qu'il mourut en 1801 « *d'une fièvre maligne* ».

Raphaël ayant disparu de Guyane sans laisser de postérité, c'est par les enfants de Robert et de Bernard que le nom se maintint. Mais la famille ne semble pas avoir fait fortune en Guyane, au contraire : la situation sociale s'est dégradée.

Les enfants de Robert LOHIER et Marie Françoise CLÉREAU se trouvèrent fort jeunes orphelins de mère (1800) puis de père (1801). Au décès de ce dernier, Lucile a 11 ans et Marie Rose, 6 ans. Une fille est morte avant les parents, à 3 ans, et un garçon à 6 mois.

Puisque Robert LOHIER ne laissa que deux filles, c'est par le dernier frère Bernard, l'époux de Marie RIVEL, que le nom de LOHIER s'est transmis. Quand Bernard, habitant propriétaire « *sur l'anse de Counamama, à deux lieues sous le vent d'Iracoubo* », meurt à 64 ans en 1826, il laisse une veuve, qui lui survivra 17 ans, et quatre enfants. Il en avait eu en fait huit, mais les quatre autres étaient morts bébés ou dans les premières années.

Les trois fils ajoutent à leurs prénoms de baptême celui de leur père, Bernard, en en faisant ainsi un « nom de branche ».

L'aîné, Jean Baptiste, épousa en 1833, sur l'habitation familiale Bellevue, sise anse de Counamama, Madelaine Césarine MOLLY, dont nous avons vu le père à Kourou (veuf, il s'était remarié avec Julie BOURGOIN, elle-même veuve COLIN, guadeloupéenne de naissance). Cette Césarine semble avoir eu une vie sentimentale agitée. Veuve de Michel FREY, cordonnier et habitant, elle avait eu après son veuvage une fille, en 1823, de père inconnu puis au moins deux autres, reconnues par Pedro Sequeira en 1826 et 1828. De Jean Baptiste Bernard LOHIER, elle eut une autre fille en 1836 et mourut deux ans après, à 41 ans. Jean Baptiste ne se remarqua pas.

C'est son plus jeune frère, Joseph Bernard LOHIER, scieur de long, qui déclara son décès en 1854. Il ne semble pas s'être marié, ni avoir eu de descendance légitimée.

Jules Bernard LOHIER est donc le seul de toute cette génération à transmettre le nom. Il épousa en 1860 Cornélie Félicité BOILEAU, fille naturelle de Félicité BOILEAU, habitante à Iracoubo. Jules, habitant sur l'habitation familiale Bellevue à Iracoubo à son mariage, est par la suite dit cultivateur sur l'habitation Malgrétoute en 1853. Quant à sa femme, on la dit cultivatrice en 1850 et couturière en 1853. Ils eurent de nombreux enfants que nous n'avons pas suivis. Cette fin du XIX^e siècle marque la ruine progressive de cette famille, comme de nombreuses autres familles créoles.

I – Robert LOHIER, habitant de Guadeloupe

+ /1773

x Marie Anne DAVID

+ /1773

II – **Robert LOHIER**, maître en chirurgie à la Dominique puis habitant de Sinnamary

o Guadeloupe ca 1719

+ Sinnamary 10 (+) 11/7/1773, 54 ans

x Catherine DAVID

+ /1779

III –

1 – **Raphaël LOHIER**

à son mariage : « *de cette paroisse de fait et de Saint-Pierre de la Dominique de droit* »

achète une habitation à Kourou le 22/8/1782

présupposé fugitif vers la Trinité espagnole le 28/8/1784

x Sinnamary 1/9/1779 **Marie Jeanne GERMAIN** fille de + Jacques et Marguerite TRAHIER

o Rochefort (Saint-Louis) ca 1745

+ Sinnamary 5/11/1781, environ 36 ans

ax Antoine MOULAND

d'où :

Anne Marguerite LOHIER

o Sinnamary 29/4 b 11/6/1780 (parents habitants du poste de Sinnamary), p Robert Lohier ; m Anne Marguerite Renée, habitants du quartier

+ Sinnamary 20/9/1782, environ 2 ans

2 – **Marie Colombe LOHIER**

à Iracoubo depuis 1784 environ (« *depuis plus de 6 ans* » à son premier mariage)

o La Dominique (Saint-Jean) ca 1758

+ Iracoubo 19 d 20 prairial VII (7 et 8/6/1799), 39 ans ; déclaré par son mari Jean Pierre Briffon et son frère Robert Lohier

ax Iracoubo 26/11/1790 **François Luce RODRIGUE**, ancien officier de milice du quartier de Sinnamary, fils de + Jean-Baptiste, marchand bourgeois de Louisbourg diocèse de Québec, né à Louisbourg et habitant à Iracoubo, et Anne BELLE ISLE

o Louisbourg ca 1729

+ Iracoubo 31/7/1792, 63 ans. Déclaré par ses beaux-frères Lohier, Robert, 32 ans, et Bernard, 28 ans.

ax /1766 **Jeanne DUCOS**, o Bayonne

bx Iracoubo 12/2/1794 **Jean-Pierre BRIFFOND**, habitant d'Iracoubo, fils de Jean et Dominique LAGRANGE, habitant à « Maubek province de Gascogne »

o Maubec (Tarn-et-Garonne, 82) ca 1760

+ Sinnamary 18 d 19/7/1812, veuf en 1^{ères} noces de Marie Colombe Lohier et époux en 2^{èmes} noces de Marie Jeanne Leroy, elle-même veuve en 1^{ères} noces de Jean Pierre Triplet.

bx Marie Jeanne LEROY
ax Jean Pierre TRIPET
d'où au moins :

2.1 Marie Anne Joséphine RODRIGUE

- o Sinnamary 19/2 b 18/3/1787 (François Luce Rodrigue, officier de milice de cette paroisse, s'est lui-même déclaré le père et l'a reconnue ; la mère est habitante sur la rivière de Sinnamary) ; p M. Barré, artiste vétérinaire de la Guyane française ; m Marie Lohier, tante

2.2 Marie Victoire RODRIGUE

- o Iracoubo 11/7 b 15/8/1791 p Antoine Jacquet, officier municipal représenté par M. Bondreau ; m Marie Lohier épouse Bousquet

2.3 Joseph RODRIGUE

- o Iracoubo 28/11 b 24/12/1792 p Joseph Rougier, chirurgien ; m Madame Boudreau
- + Iracoubo 26 ventôse IV (16/3/1796), fils de + François Luce et de Marie Colombe Lohier, maintenant épouse de Jean Pierre Briffond, présentement absent

3 – **Robert LOHIER**

habitant de Sinnamary, fugitif avec son frère Raphaël en 1784, capitaine de bateau (1785), de nouveau en Guyane, à Iracoubo, vers 1790

- o La Dominique (Saint-Jean) ca 1750/1760 (32 ans en 1792, 47 ans en décembre 1796, 50 ans au décès)
- + Iracoubo 15 floréal IX (5/5/1801), environ 50 ans, d'une fièvre maligne ; déclaré par sa sœur Marie Lohier veuve Bousquet, marchand à Sinnamary, et son frère Bernard Lohier
- x Le Gosier (Guadeloupe) 7/5/1785 **Marie Françoise CLÉREAU**, fille de + François et Marguerite FERGEAU, épouse en secondes noces de Joseph CORNU
 - o Le Gosier 24/4 b 29/5/1759 p Claude Blanchard ; m Marie Anne Valluet
 - + Sinnamary 10 d 11 germinal VIII (31/3 et 1/4/1800), 40 ans, de maladie naturelle
- ax 19/5/1778 François RIVEL, fils de + Jean-Baptiste et Angélique Marie COUTIAGE
 - o Longasse, diocèse de Gênes en Italie
 - + Le Gosier 6/6/1783, environ 40 ans (âge peu lisible sur microfilm)

4 – **Marie LOHIER**

- o La Dominique (paroisse Saint-Jean, quartier Troumari) ca 1760 (31 ans au 1^{er} mariage)
- + Sinnamary 19 d 20/9/1818, 72 ans (sic), en sa maison à Organabo, épouse en 2^{des} noces de Jean Florian ; déclaré par son frère Bernard Lohier et Jean Balog

- ax Sinnamary 7/6/1791 **Joseph BOUSQUET**, horloger à Cayenne (puis marchand à Sinnamary en l'an VII), fils de Joseph, marchand de bois, et Marguerite MOULIER
 - o Aubusca (?) (Saint-Côme) diocèse d'Auch en Gascogne ca 1757 (34 ans au mariage ; 41 ans au décès)
 - + début prairial VII (fin mai 1799) ; déclaré Sinnamary 23 prairial VII (11/6/1799), 41 ans, marchand dans la commune, noyé dans les premiers jours du mois, en revenant de Surinam, entre Mana et Organabo, sa pirogue ayant chaviré ; déclaré par Jean-Baptiste Canceler, habitant à Corossony, qui l'accompagnait
- (sans enfants de ce mariage)
- bx Sinnamary 4 germinal X (25/3/1802) **Jean FLORIAN**, ci-devant fourrier de la 1^{ère} compagnie franche en garnison à Cayenne (en congé absolu accordé par le conseil de l'administration militaire de la garnison, d'après l'ordre de Victor Hugues, agent du gouvernement français dans la Guyane, le 23 ventôse), fils de François et Elisabeth NEUHUYSERIN (ou NEUHAZERINNE)
 - o Biézia (ou Bresgue) en Hongrie ca 1772 (29 ans au mariage, 75 ans au décès)
 - + Iracoubo 7/3/1846, 75 ans

5 - **Bernard Ambroise LOHIER**

- propriétaire, habitation Bellevue, anse de Counamama à Iracoubo
 - o La Dominique (Saint-Pierre) ca 1762/1764 (28 ans en 1792, 41 ans au mariage, 64 ans au décès)
 - + Iracoubo 10/1/1826, habitant propriétaire à l'anse d'Iracoubo, 64 ans, une femme et quatre enfants
- x Iracoubo 10 frimaire VI (1/12/1797) **Anne Marie Marguerite RIVEL**, fille de + Jean-François et Marie Françoise CLÉREAU (bx Robert LOHIER)
 - b Le Gosier (Guadeloupe) 3/4/1780, âgée de 12 jours, p Charles Jean Baptiste Lamy, m Anne Madeleine Lamy
 - + Iracoubo 27 d 29/4/1843, « *Madame veuve Bernard Lohier, 61 ans, sur son habitation* »

IV 3 : enfants de Robert LOHIER x Marie Françoise CLÉREAU

1 - **Lucile LOHIER**

- b Iracoubo 19/7/1790 p Pierre Jacques Tripet, habitant de cette paroisse ; m Marie Lohier, tante paternelle
 - + 1820/
- ax Sinnamary 5 frimaire XIII (26/11/1804) **Jean Guillaume JOBERT**, passager de la pointe de Sinnamary, fils d'André, passager du crique Malmanoury, et + Marie Louise BOUCHER
 - o Sinnamary 12/3/1769
 - + Sinnamary 15/3/1816, en sa maison, Savane des Pères, 47 ans ; déclaré par sa femme et Michel Frey, 49 ans
- bx Sinnamary 19/2/1817 (elle habite à Corossony) **Jean BALOG**, habitant propriétaire à Iracoubo, fils de + Jean et + Elisabeth SZABO

- o Debretzen en Hongrie ca 1774 (36 ans en 1810 ; 43 ans en 1817)
- + Sinnamary 3/2/1820, 42 ans ; déclaré par ses beaux-frères Bernard Lohier et François Rivel
- ax Sinnamary 3/5/1810 **Julie REGNAULDIN**, habitante à Iracoubo, fille de + Louis Charles, chirurgien ordinaire du Roi, et + Marie Marguerite DUMESNIL, épouse en 2^{des} noces de + Jean Charles BOUDREAU⁴⁹
 - o Sinnamary 1 6 b 29/9/1771 p Jean Louis Verollot ; m Marie Le Craicq
 - + Sinnamary 18/11/1810, 40 ans, à Organabo
- ax Sinnamary 12/6/1787 **Antoine JAQUET**, habitant à Iracoubo, fils de + Joseph et + Elisabeth BOULANGER
 - o Ile Saint-Jean (Saint-Pierre) diocèse de Québec ca 1751 (36 ans en 1787)
 - ax Marie PETITPA

2 – Catherine LOHIER

- o Iracoubo 12 b 22/2/1792 p Pierre Briffon ; m Catherine Housselemann épouse du sieur Bourgeois
- + Iracoubo 11 d 12 frimaire IV (2 et 3/12/1795) Marie Catherine 3 ans

3 – Marie Rose LOHIER

- o Iracoubo 23 d 24 frimaire III (14 et 15/12/1794) ; déclaré par son père et Bernard Lohier, 38 ans
- x Iracoubo 14/7/1830 **Jean-François LABARRE**, soldat congédié demeurant anse rive gauche d'Iracoubo, fils de François, tisserand (o Sauvigné + La Fermeté, Nièvre, 7/5/1825) et Claudine MOUCHANT (+ La Fermeté 17/5/1825)
 - o Sauvigné dans la Nièvre (= Sauvigny-les-Bois, Nièvre, 58)

4 – Jean Baptiste LOHIER

- o Iracoubo 27 messidor V (15/7/1797)
- + Iracoubo 9 d 10 nivôse VI (29 et 30/12/1797), 6 mois

IV 5 : enfants de Bernard LOHIER et Marie RIVEL

Nota :

– à son décès en 1826, le père laisse 4 enfants.

1 – Jean-Baptiste BERNARD LOHIER

- o Iracoubo 26 messidor VI (14/7/1798 ; dit né le 15/7/1799, à son mariage) ; déclaré par le père et son frère Robert, 50 ans
- + Iracoubo 2 d 3/11/1854, 54 ans, cultivateur à Iracoubo, veuf de Magdelaine Césarine Molly ; déclaré par Joseph Bernard Lohier, 31 ans, scieur de long, son frère

49. Jean Charles Boudreau était originaire de l'Acadie ; Marie Marguerite Dumesnil de Paris, Saint Étienne du Mont ; mariage le 7/2/1775 à Sinnamary.

- x Iracoubo 19/11/1833 (habitation Bellevue, anse de Counamama) **Magdelaine Césarine MOLLY**, fille de + Antoine et Elisabeth DÉCLER, habitante à Kourou (voir BOURGOIN III 4 : se confond probablement avec Césarine Jeannette MOLLY, fille d'Antoine et Elisabeth LECLERE)
 - o Kourou 28 d 30 vendémiaire V (19 et 21/10/1790). « *N'a pas été transportée à cause des risques courus* » ; c'est donc le maire, Charles Michel Gourgue, qui va constater la naissance sur l'habitation Pradine ; témoins : Beccard, 46 ans, secrétaire greffier du bureau des prix, et Julien Martin, 47 ans, assesseur du juge de paix
 - + Iracoubo 2 d 3/10/1838, 41 ans ; dite native de Sinnamary
 - ax Kourou 20 ventôse VIII (27/7/1819) Michel FREY (ou FRAY)

d'où :

- 1.1 Anastasie LOHIER
 - o Iracoubo 24 d 25/6/1836

2 – **Pierre Antoine LOHIER**

- o Sinnamary 6 d 19 fructidor X (24/8 et 6/9/1802) ; déclaré par le père, Pierre Janeau, négociant à Cayenne, et Marie Lohier épouse Florian, habitant Sinnamary
- + Sinnamary 23 frimaire XIV, 3 ans et demi, chez Jean Guillaume Jobert, 37 ans, passager de l'embouchure de la rivière de Sinnamary, déclarant avec le père, 40 ans

3 – **Marie Catherine LOHIER**

- o Sinnamary 20 nivôse d 29 ventôse XIII (10/1 et 20/3/1805)
- + Sinnamary 2 d 3/11/1807, 4 ans ; déclaré par son père, 39 ans, habitant « *sur l'anse à deux lieues sous le vent* » et Pierre Leroy, 45 ans, habitant

4 – **Jeanne Victoire LOHIER**

- o Sinnamary 23/8 d 15/9/1808, maison de Jean Veco, au poste de Sinnamary ; déclaré par le père, Jean Guignard, 58 ans, habitant et Jean Jobert, 40 ans, passager, demeurant tous deux pointe de Sinnamary
- + /1826

5 – **Marie Adélaïde LOHIER**

- o Sinnamary 21/5 d 30/6/1811 ; déclaré par le père et Jean Jobert, 40 ans

d'où au moins deux enfants naturels :

- 5.1 un fils
 - o et + Iracoubo 26/9 d 16/10/1828 (la mère, 18 ans, demeure chez sa mère, anse de Conamama)
- 5.2 Marie Eudoxie LOHIER
 - o Iracoubo 22/3 d 24/4/1834

6 – **Baptiste Auguste LOHIER**

- o Sinnamary 17/12/1814 d 2/1/1815 ; déclaré par le père, 47 ans, habitant à Yracoubo
- + /1826

7 – **Jean Baptiste Jules BERNARD LOHIER**

habitant à Iracoubo, habitation Bellevue, puis cultivateur habitation Malgrétout (en 1853)

- o Sinnamary 14/4 d 30/5/1818 ; déclaré par le père et MM Rivel et Balog
- x Iracoubo 3/12/1840 **Cornélie Félicité BOILEAU** (cultivatrice en 1850, couturière en 1853), fille naturelle de Félicité BOILEAU, habitante à Iracoubo
 - o Iracoubo ca 1820

d'où au moins (tous à Iracoubo) :

- 7.1 Joseph Félix Alix o 10 d 11/3/1841
- 7.2 Pierre Alphonse o 4 d 6/9/1843
- 7.3 Euphrasie Edwige Théodorine o 14/2 d 23/4/1846
- 7.4 Suzanne Ermina o 23/3 d 27/5/1848 + 14/6/1850
- 7.5 Joséphine Ignès o 22/5 d 10/7/1850 (mère de **Michel LOHIER**)
- 7.6 Elphège Amilius o 9/3/1853

8 – **Joseph BERNARD LOHIER**

scieur de long en 1854

- o Sinnamary 2/9 d 24/10/1820 ; déclaré par le père, son beau-frère François Rivel, habitant d'Iracoubo, et Louis Raymond Gobert, habitant et commandant

CLÉREAU et RIVEL, « alliés » des LOHIER,
arrivés en Guyane le 15/12/1786

I – Michel CLÉREAU

recensé en 1664 à la Montagne Saint-Louis de Guadeloupe, 45 ans, avec sa femme Anne PETIT, 35 ans, et six garçons de 10 à 1 an 1/2
en 1671, ils ont 4 garçons et une fille

II – 2 Pamphile François CLÉREAU

- o ca 1655 (9 ans en 1664)
- + Le Gosier 8/3/1718
- x Catherine GEORGET fille de Pierre et Agnès PICAULT (40 ans et 29 ans, à la Montagne Saint-Louis en 1664 ; étaient jusqu'en 1662 à la Capesterre)
 - o 1664 (âgée d'un mois au recensement)

III – 1 François CLÉREAU, habitant de la Pointe-Noire puis du Gosier (aîné de sept enfants)

- o en Basse-Terre ca 1689
- + Le Gosier 13/2/1743

- x Pointe-Noire 23/11/1717 Marie Anne VALLUET, fille de Guillaume et Gilette ABDÉ (d'une famille recensée à la Montagne Saint-Louis en 1664)
 - o ca 1698

IV – 3 François CLÉREAU, habitant du Gosier (3ème des 11 enfants mais 1er fils)

- o Pointe-Noire 29/10 b 9/11/1721
- x Le Gosier 18/10/1757 **Marguerite FERGEAU** fille de + Antoine et + Anne BRUT (dite Nanon L'ORANGÉ au 2ème mariage et au + de Marguerite FERGEAU)
 - o Le Gosier 8 b 18/12/1736 p Jacques Picoreau ; m Catherine Merlin
 - + Sinnamary 19/9/1807, 70 ans, dans sa maison d'habitation sur l'ance à 2 lieues sous le vent de la rivière de Sinnamary ; déclaré par François Cléreau, 31 ans, son fils, et Bernard Lohier, 39 ans, son petit-beau-fils, tous deux habitants sur l'anse de Sinnamary
- bx Le Gosier 8/7/1775 **Joseph CORNU**, fils de Jacques et Catherine QUINON
 - o Vienne en Dauphiné (Saint-Martin) (Isère, 38)
 - + 1776/1786

d'où :

- 3b.1 **Marie Catherine (Marie Rose à son mariage) CORNU**
 - o Le Gosier 8 b 28/7/1776 p Jacques Guyonnet Fontaine, habitant de Pointe-à-Pitre ; m Jeanne Gireaud son épouse
 - x Sinnamary 2 floréal III (21/4/1795) **Jean-Baptiste SAUNIER**, fils de + Pierre, habitant, et Elisabeth TRAHAN, tous deux de l'Acadie
 - o Sinnamary 20 1, ondoyé par Regnaudin, chirurgien, b 9/8/1772, p Joseph Saunier ; m Madeleine Trahan
- d'où :
- 1 – Angélique Marie Marguerite SAUNIER
 - o Sinnamary 29 ventôse d 27 germinal VII (19/3 et 16/4/1799) ; déclaré par le père, propriétaire sur l'ance du Bricantin (aujourd'hui Brigandin) sous le vent de la rivière de Sinnamary, et par Louis Ange Pitou et Marguerite Fergeau veuve Cornu (sûrement parrain et marraine)
 - 2 – Jean Baptiste Léonard SAUNIER
 - o Sinnamary 2 d 12 brumaire IX (24/10 et 3/11/1800) ; déclaré par le père accompagné de Léonard Clairault, oncle maternel de l'enfant et Marie Adélaïde Tripet épouse du citoyen Canceler, habitant du canton (parrain et marraine ?)
 - + Sinnamary 21 fructidor X (8/9/1802), 2 ans
 - 3 – Nanette SAUNIER
 - o Sinnamary 30 thermidor XI d 15 brumaire XII (18/8 et 7/11/1803) déclaré par le père, habitant dans les savanes de Corossony, Bernard Lohier,

- 36 ans, et Jean Baptiste Sirdey, officier commandant le poste de Sinnamary, 27 ans
- x Sinnamary 7/10/1830 Pierre Pascal HAASSE, fils d'Antoine et Marie Rose BICHLER veuve COUSIN
 - o Sinnamary 5/4/1810 d 5/1/1818
- 4 - Jean François SAUNIER
 - o Sinnamary 15 d 30/12/1806
 - + Sinnamary 16/1/1807, 33 jours
- 5 - Joseph SAUNIER
 - o Sinnamary 8/8 d 5/10/1808 ; déclaré par le père accompagné de ses beaux-frères Léonard Cornu (erreur pour Cléreau), 40 ans, et Charles Cléreau, 35 ans
- 6 - Marie Catherine SAUNIER
 - o Sinnamary 5 d 15/9/1811 ; déclaré par le père, Jean Jobert, 41 ans, et Bernard Lohier, 45 ans
- 7 - Marguerite SAUNIER
 - + Sinnamary 22/3/1820, 13 mois

V enfants de François CLÉREAU et Marguerite FERGEAU

1 - **Marie Françoise CLÉREAU**

- o Le Gosier 24/4 b 29/5/1759 p Claude Blanchard ; m Marie Anne Valluet
 - + Sinnamary 10 d 11 germinal VIII (31/3 et 1/4/1800)
 - ax Le Gosier 19/5/1778 François RIVEL, fils de + Jean Baptiste et Marie Angélique COUTIAGE
 - o Longasse diocèse de Gênes en Italie ca 1743
 - + Le Gosier 6/6/1783, 40 ans
 - bx Le Gosier 7/5/1785 **Robert LOHIER** (voir ci-dessus)
- de son premier mariage avec François RIVEL :

1.1 **Anne Marie Marguerite RIVEL**

- b Le Gosier 3/4/1780 (12 jours) p Charles Jean Baptiste Lamy ; m Anne Magdelaine Lamy
- + Iracoubo 27/4/1843, veuve, 61 ans (elle en a 63)
- x Iracoubo 10 frimaire VI (30/11/1797) Bernard LOHIER (voir ci-dessus)

1.2 **Françoise RIVEL**

- o Le Gosier 11 b 17/9/1781 p Gabriel Schmithith (?) ; m Marie Delaunay veuve Lamy
- + Le Gosier 17/9/1781 (jour de son baptême)

1.3 **François RIVEL**

- o La Dominique ca 1782/1783 (son père est mort le 6/6/1783 ; son baptême ne figure pas sur les registres du Gosier)
- + Iracoubo 28 d 29/9/1838, sur l'habitation de dame veuve Lohier, sa sœur ; déclaré par Jean Baptiste Florian, 67 ans qui le dit natif de la Dominique et âgé de 44 ans (il en a 56)

- 2 – Thérèse Marguerite CLÉREAU
 - o Le Gosier 24/4 b 23/5/1761 p Louis Mascou, marchand et habitant ; m Anne Thérèse Cléreau
 - + Le Gosier 6/1/1774, 10 ans
- 3 – **François CLÉREAU**
 - o Le Gosier 6 b 20/10/1763 p Jacques Gaudière m Marie Rose Cléreau
- 4 – **Léonard CLÉREAU**
 - o Le Gosier 6 b 19/4/1765 p Léonard de la Courfleury ; m Marie Thérèse Paclot
 - + Sinnamary 23/6/1812, 45 ans ; déclaré par Charles Cléreau qui le dit né en Guadeloupe et fils de Cléreau et Marguerite Fergeau
- 5 – **Charles François CLÉREAU**
 - o Le Gosier 15 b 24/10/1767 p François Mascot ; m Agnès Cléreau
 - en Guyane en 1808 (témoin à la naissance de son neveu Joseph Saunier), 1812 (déclare le décès de son frère Léonard) et 1830 (oncle et témoin au mariage de sa nièce Nanette Saunier)
- 6 – Marie CLÉREAU
 - + Le Gosier 25/7/1774, environ 7 ans
- 7 – Marie Magdelaine CLÉREAU
 - + Le Gosier 15/12/1771, environ 3 ans

Guadeloupéens à Approuague au XVIII^e et début du XIX^e siècle

C'est la « colonie » la plus nombreuse et installée pendant le plus long-temps.

FORT ou LEFORT et LAMOTTE passés de Sainte-Anne à Approuague avant 1774

- I – Pierre LAMOTTE
 - + /1739
 - x Marie Madelaine AUGER

II

- 1 – Marie Madelaine LAMOTTE
 - o Sainte-Anne
 - ax Mathurin BOUCHEROT ou BOUCHEREAU
 - bx Sainte-Anne 8/11/1739 Guillaume BOUTIGNI fils de Guillaume, absent, et Marie Françoise DELAUNÉ
 - o Sainte-Anne

2 – **Anne LAMOTTE**

- o Sainte-Anne ca 1704
- + Approuague 23/10/1774, environ 70 ans ; témoins M. Rochelle et le sieur André Simon, habitants de la rivière
- x Sainte-Anne 2/2/1756 **Jean Baptiste FORT ou LEFORT**, fils de
 - + Maximin et Jeanne BLAIN
 - o Sedan (Saint-Charles) diocèse de Reims ca 1714
 - + Approuague 30/1/1780, environ 66 ans, natif de la Champagne. Témoins Néron Morangé fils et Duchesne

DOLABARATZ ou d'OLABARATZ

passés de la Désirade en Guyane
entre le 8/4/1773 et le 20/4/1774

Jean Baptiste d'OLABARATZ, originaire de Saint-Jean-de-Luz⁵⁰, était lieutenant en Martinique (C/8a/61, 25/7/1758) puis capitaine d'infanterie en Guadeloupe (C/7a/28, 24/8/1767), enfin commandant pour le roi à la Désirade. C'est à la Désirade qu'il se marie et que naissent les huit premiers de ses dix enfants, les deux dernières filles naissant à Approuague. L'orthographe sans particule étant celle qui prédomine avec le temps, c'est celle que nous privilégions. En 1767⁵¹ il obtint l'autorisation de repasser de Guadeloupe en France pour raison de santé et les administrateurs font l'éloge de cet officier « *dont il serait bon d'augmenter le traitement* » ; il retourne à la Guadeloupe en 1769⁵² « *pour arranger ses affaires* » et le ministre demande aux administrateurs de lui accorder tous secours « *s'il est poursuivi par ses créanciers* ». C'est donc à cause de ses problèmes financiers qu'il a émigré en Guyane.

I – **Jean Baptiste DOLABARATZ**

fils de Jean et Elisabeth BALDE

- o Saint Jean de Luz diocèse de Bayonne vers 1714
- + Approuague 5/10/1779 environ 65 ans
- x La Désirade 27/1/1761 **Marie Catherine VANGOUT** fille de
 - + Jean et Elisabeth FOY
 - fait partie des « débiteurs bons » pour avances faites par le roi en 1785 : « *Dolabaratz veuve, 96 livres* »⁵³
 - o île des Saintes ca 1744
 - + Approuague 12 (+) 13/7/1785 sur son habitation quartier de Prouagou, native des Saintes, 41 ans, veuve ; en présence de Jean Baptiste Dolabaratz son fils, Joseph Manjault (sic) dit Saint Marcel, Michel Du Grenouilleau et Pierre François Latronette

50. Nous ne savons pas s'il avait une relation de parenté avec Saubat (Sauveur) DOLABARATZ, lui aussi né à Saint Jean de Luz, le 8/1/1732, fils de Joannis Galant, bourgeois, et de Catalinatcho D'Espiano, capitaine à la suite des troupes des îles du Vent (dossier Colonies E 135).

51. C/7a/28 24/8/1767.

52. B/132, 20/10/1769.

53. C/14/88 pièce 40, 1/1/1786.

II -

Après le décès de leur mère veuve, Jean Baptiste Dolabartz et ses sœurs Élisabeth et Marie Catherine, émancipés d'âge et sous l'autorité de Jacques Léanville leur oncle et curateur, s'associent par tiers pour 7 ans dans un nouvel établissement d'habitation en culture de denrées, rive gauche de la rivière d'Approuague sur le terrain appelé Vendosme, où il y a déjà un abattis de fait, prélevé en leur faveur avant partage sur la masse des biens de la succession (M^e Paguenaud 3/10/1785). Leurs deux autres sœurs, Marie et Françoise, étaient encore mineures.

1 - enfant

- o ondoyé et + La Désirade 28 9 1761

2 - **Jean Baptiste DOLABARTZ**

Il achète le 12/11/1791 pour 3 000 livres (M^e François Rondeau) à Joseph et Thomas Favard l'habitation L'Union sur la rive gauche de l'Approuague, de 600 sur 2 000 pas. Par un acte du 15/11/1792 (M^e Chevreuil) il cède à Jean Vidal, négociant à Cayenne, 3 971 livres à lui dues par Jean François Ichier Terrasson pour demeurer quitte envers le négociant de 8 971 livres qu'il lui devait pour nègres et marchandises vendues et livrées ; puis, après le décès de sa femme et de son deuxième fils, il retourne à la Désirade avec l'aîné, avec qui il est recensé en 1796 mais plus en 1797.

- b La Désirade 21/9/1762 p Benoît Gilles Vangout ; m Marie Jeanne Foy Saint Auret

+ an IV/ (recensé à La Désirade, 34 ans, marchand, habitant au bourg avec son fils Etienne, 10 ans, et 12 cultivateurs) (G1/502)

Cm 12 2 1786 M^e Robert (tuteur Nicolas Néron Morangé ; curateur aux causes Jacques Léanville) (biens : les mêmes que ceux de sa sœur Marie Catherine, contrat du même jour)

- x Approuague 13/2/1786 (tuteur Jacques Léanville, oncle ; subrogé tuteur Nicolas Néron Morangé) **Marie Louise Joseph NÉRON PRÉVILLIERS** fille de + Pierre Louis et + Anne Rose CLÉREAU (curateur Archange Etienne Dollé ; subrogé tuteur Nicolas Néron Morangé oncle)

- o Le Moule 20 9 b 30 10 1766

- + Cayenne 12 10 1791, 22 ans, née Guadeloupe, habitante à Approuague

3 - **Marie Elisabeth DOLABARTZ**

- o La Désirade ca 1765 (se confond peut-être avec Marie Thérèse ci-après)

+ Approuague 13/9/1788 environ 23 ans

- x Approuague 16/4/1787 (curateur aux causes Jacques Léanville, oncle) **Jean Jacques BOILAUD** économiste de l'habitation du Collège, fils de Jacques Jean Baptiste, avocat en Parlement, et + Marie Anne MAITRIZE

- o Beaune en Bourgogne (Notre Dame) diocèse d'Autun

- + 1788/

- 4 – Marie Thérèse DOLABARATZ
b La Désirade 6/5/1765 p Jean Vangout ; m Marie Thérèse Désirée Vangout
+ /1785 (ou se confond avec Marie Elisabeth ci-dessus)
- 5 – Jacques François DOLABARATZ
b La Désirade 18/10/1766 p Jacques Léanville ; m Marie Anne Léanville Vangout
+ La Désirade 22/4/1767 environ 3 ans (sic)
- 6 – **Marie Catherine DOLABARATZ**
b La Désirade 25/4/1768 p Isaac Vangout ; m Marie Jeanne Constantin veuve Pierre Maximilien Breton
+ Approuague 15 déclaré 16/9/1806 ; créole de Guadeloupe morte de maladie sur l'habitation de M. Duplant rive gauche de la rivière de Courouaye
Cm 12/2/1786 M^e Robert, signé sur l'habitation du Collège (tuteur Nicolas Néron Morangé ; curateur aux causes Jacques Léanville) (les biens de la future se montent à 6 800 livres, montant de ce qui lui revient de l'hérédité de ses père et mère après partage avec ses frère et sœurs devant M^e Paguenaout en septembre 1785 ; ceux du futur, 11 esclaves affermés)
x Approuague 13/2/1786 (mêmes tuteurs que son frère Jean Baptiste) **Pierre Balthasar MAROT**, habitant de la rivière d'Approuague, fils de + Balthasar, officier de milice à Macouria et + Marguerite Rose LANGLOIS officier municipal en 1790-93, notaire et officier public en 1806 (minutes du 23/10/1807 au 26/4/1813)
o Cayenne ca 1755
+ Cayenne 2/3/1820 (maison de M. Louis Delpont, qui déclare le décès), 65 ans, habitant propriétaire quartier d'Approuague
postérité ci-après
- 7 – **Marie Anne Rose DOLABARATZ**
b La Désirade 25/4/1770 p Jean Dolabartz fils ; m Marie Geneviève Roppart
+ Approuague 14 déclarée 15 thermidor XIII (2 et 3/8/1805) de maladie sur son habitation La Tranquillité, rive gauche de la rivière d'Approuague
Cm 24/1/1789 M^e François Rondeau (tuteur Pierre Balthasar Marot son beau-frère) (biens de l'épouse, 6 331 livres, 3^{ème} lot du partage de succession de ses père et mère le 23/9/1785) (biens de l'époux les droits de succession de son père, non liquidés, entre lui et son frère Edme)
ax Approuague 23/2/1789 **Louis Jean Thomas PICARD**, régisseur de l'habitation Saint Perray, depuis 2 ans à Approuague, fils de + Louis, bourgeois, et Marie MURROT
o Béon diocèse de Sens juridiction de Joigny (Yonne, 89)
d'où

7a.1 **Marie Justine PICARD**

- o Approuague 22/5 b 20/6/1790 p Jean Antoine Noyer, chirurgien major et habitant ; m Marie Catherine Dolabaratz épouse Marot habitant
 - + Approuague 5/3/1792, 18 mois
 - bx Approuague 12 frimaire VI (2/12/1797) **Louis Julien Isidor SAAZ DELAHAYE**, régisseur de l'habitation Concorde, fils de Jean Julien Nicolas, ci-devant directeur de la manufacture de glace de Rouelle en la ci-devant province de Bourgogne (Rouelles, Haute Marne, 52)⁵⁴, et Louise Angélique DOLLÉ, tous deux à Vitry en Montagne proche Langres en la ci-devant province de Champagne (Haute Marne, 52)
 - o ca 1770 (probablement à Saint Gobain dans l'Aisne, où son père était directeur de la manufacture royale des Glaces jusqu'en 1772)
 - + Approuague 18 ventôse IX (9/3/1801), noyé en remontant la rivière, entre l'îlet Vendôme et l'îlet Pierre
- d'où

7b.1 **Marie Thérèse Rosalie DELAHAYE**

- o Approuague 2 vendémiaire, déclarée 30 frimaire VII (23/9 et 20/12/1798), née sur l'habitation de son père rive gauche
 - + 4 d 9/4/1834 Approuague, sur l'habitation La Tranquillité de son mari
 - consentement au mariage de Pierre Balthazard Marot son oncle et tuteur
 - x 25/9/1816 Cayenne, Jean François David ENTZEN, maître ébéniste, fils de + Jean François Louis et Jeanne Louise CHEVALEY
 - o ca 1779 Vevey, canton de Vaud en Suisse
 - + 18 d 19/6/1838 Approuague ; 59 ans, sur son habitation La Tranquillité
 - cx Approuague 10 fructidor XII (28/8/1804) **Jean Baptiste Louis ABLAY** fils de + Etienne et + Thérèse HUON, marchand orfèvre à Mons, département de Jemappes
 - o ca 1776
- (l'épouse est dite âgée de 27 ans, elle en a 34)

8 – **Eléonore Marie Thérèse DOLABARATZ**

- o La Désirade 19/7/1772 b 8/4/1773 p Etienne Breton ; m Marie Madeleine Robin épouse Louis Favreau
- + /1785

9 – **Judith DOLABARATZ**

- b Approuague 20/8/1774 p Jacques Léanville oncle ; m Marie Elisabeth Dolabaratz sœur
- + Approuague 16/6/1777, 3 ans

54. Ancien directeur de Saint Gobain. Voir « La manufacture de Glaces de Rouelles (Haute-Marne) : un modèle pour l'Encyclopédie », de Georges Viard, Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie, <https://rde.revues.org/84>.

10 – **Françoise DOLABARATZ**

- o Approuague 26 9 b 12/10/1777 p Jean Baptiste Dolabaratz fils ;
m Marie Catherine Dolabaratz sœur
- + Approuague 26/8 déclaré 12/11/1812 (33 ans, d'une longue
maladie de poitrine)

II – 2 Jean Baptiste DOLABARATZ et Marie Louise Joseph NÉRON
PRÉVILLIERS

2.1 **Jean Baptiste Etienne DOLABARATZ**

- b Approuague 24/9/1786 p Archange Etienne Dollé ; m Marie
Elisabeth Dolabaratz
- + 1796/ (recensé avec son père seul à la Désirade)

2.2 **Jacques Sainte Croix DOLABARATZ**

- o Cayenne 26/10/1790, ondoyé un mois après par l'abbé Brébion,
b 7/11/1791 p Jean Jacques Boilaud, greffier du tribunal de paix ;
m Marianne Duchesne veuve Giraud, habitante d'Approuague
- + Cayenne 16 (+) 17/3/1792 (Jean Baptiste Jacques, environ 2 ans)

II – 3 Marie Elisabeth DOLABARATZ et Jean Jacques BOILAUD

3.1 **Jean Baptiste Jacques BOILAUD**

- o Approuague 4 b 24/5/1788 p Jean Baptiste Dolabaratz
habitant ; m Marie Catherine Dolabaratz épouse de
M. Marot habitant

II – 6 Marie Catherine DOLABARATZ et Pierre Balthasar MAROT

6.1 **Catherine Rose** dite **Rosette MAROT**

en 1823, demeure sur sa propriété Vendôme, rive gauche de la
Grande Rivière

- o Approuague 1/1 b 18/3/1787 p Jean Pierre Dolabaratz ; m Marie
Léanville
- + Approuague 5/6/1843 (sur son habitation dite Vendôme), dame
veuve Comminges née Marie Catherine Rose Marot, 55 ans ;
déclaré par Pierre Lagarde 24 ans
- ax Approuague 6/6/1809 **Louis LAGARDE** maître forgeron à
Cayenne, fils de Jean, maître forgeron et Elie CALMET
 - o Bordeaux 14/12/1775
 - + Approuague 22/8 déclaré 23/9/1819, 44 ans, d'une fièvre
bilieuse et inflammatoire, sur son habitation Vendôme

d'où trois enfants mineurs en 1823

6.1.a.1 **Marie Gardelle LAGARDE**

- o 26/12/1812, déclarée 3/5/1813, + 9/6/1821

6.1.a.2 **Pierre LAGARDE**

- o 19/9 déclaré 2/12/1814

6.1.a.3 **Jean LAGARDE**

- o 22/9 déclaré 28/10/1816, + 15/3/1826

6.1.a.4 **Mathieu LAGARDE**

- o 8/3 d. 9/4/1818, + 9 d. 18/11/1828

- bx Cayenne 13/11/1820 **Louis Antoine EPEIGNE**, ancien sergent congédié, fils de + Louis et + Marie Jeanne BORÉE
 - o Brest (Finistère) ca 1796 (24 ans au mariage)
 - + Approuague 11 d. 12/4/1821, sur son habitation rive gauche, 25 ans sans postérité
- cx Approuague 23/4/1823 **Blaise Philippe COMMENGES** ex sergent au régiment du corps du corps royal d'artillerie congédié le 10/5/1822, résidant rive gauche de la Grande Rivière, fils d'Arnaud et de Philippe RENAUD résident à Rochefort (Charente Maritime)
 - o ca 1796
 - + Cayenne 13/12/1832, maison du sieur Entzen, place de l'Esplanade, habitant propriétaire à Approuague, 36 ans, époux de Rosette Marot veuve Epeigned'où (elle déclare au mariage être enceinte de 8 à 9 mois des œuvres du dit Commenges ce qu'il reconnaît) :
- 6.1c.1 **Marie Elizabeth Victoire COMMENGES**
 - o Approuague 17 5 d. 15/8/1823
 - + Approuague 25 d. 26/7/1826, 3 ans

6.2 **Marie Antoinette Scholastique MAROT**

- o Approuague 24/4 b 4/6/1790 p Jacques Joseph Louis Vareille Desroches de La Bregeonière capitaine aide-major de milice et habitant ; m Anne Rose Dolabaratz épouse Picard
- + Approuague 13 déclarée 15 ventôse IV (3 et 5/3/1796) ; en présence des plus proches voisins de son père, Mathieu Laquo, 35 ans, et Jean Baptiste Barraly, 41 ans

6.3 **Pierre Philippe Républicain MAROT**

- o Approuague 26/1 b 26/3/1793 p Philippe Senelle chirurgien ; m Marie Jeanne Du Grenouillier veuve Bertrand (le père est alors habitant et officier municipal du bourg de Villebois)
- + Approuague 25/6 déclaré 12/7/1809, 16 ans ; père notaire, habitant, officier municipal et commissaire du quartier

6.4 **Mathieu Jules MAROT**

- o Approuague 14 pluviôse déclaré 15 ventôse V (2/2 et 5/3/1797) par Mathieu Laquo propriétaire et maire, 36 ans, et Marie Anne Rose Dolabaratz veuve Picard, 26 ans (parrain et marraine ?)
- + Approuague 24/6 déclaré 17/7/1812, 15 ans, de maladie, sur l'habitation de son père, rive gauche d'Approuague

6.5 **Marie Anne Scholastique** puis **Marie Sophie MAROT**

- prénom de naissance mais au mariage prénommée Marie Sophie (21 ans en 1800)
- o Approuague 6 déclarée 21 floréal VII (25/4 et 10/5/1799) ; le père envoie une déclaration de naissance, ne pouvant présenter l'enfant à cause de la maladie de son épouse et de l'éloignement de son habitation ; il a fait venir sur son habitation et a

pris comme témoins Joseph René Duplant, habitant, 29 ans, et Marie Thérèse Léanville son épouse, 27 ans (parrain et marraine ?)

en 1821 les parents de Marie Sophie sont décédés, son ex tuteur est Louis DELPONT

- x Cayenne 3/1/1821 **Dominique DANIEL** habitant propriétaire à l'Oyapock, fils de + Sr DANIEL et + Jeanne GAMME
 - o Ile d'Elbe ca 1782 (39 ans au mariage)
 - + Approuague 23 d. 27/11/1827, sur son habitation Sainte Catherine rive gauche rivière d'Approuague, 47 ans

d'où :

6.5.1 **Marie Antoinette DANIEL**

- o Cayenne fin 1821
- + Approuague 15/2/1822, 3 mois, née à Cayenne

6.6 **Marie Jean Baptiste Antoine MAROT**

- o Approuague 20 nivôse, déclaré 12 pluviôse IX (10/1 et 1/2/1801)
- + Approuague 30 déclaré 31/7/1808, 6 ans, morte de maladie

6.7 **Marie Claire Antoinette MAROT**

- o Approuague 9/8 d. 10/9/1806
- + Approuague 23 d. 24/11/1806, 3 mois, morte de maladie

DUCHESNE

passés du Moule à la Guyane
en 1769

La famille DUCHESNE est anciennement implantée en Guadeloupe. En 1664 et en 1671 elle est recensée au Baillif. Au début du XVIII^e siècle, trois frères, enfants de Louis DUCHESNE et Marie RENOUX, passent du Baillif à la Grande Terre : Gosier (André DUCHESNE SAINT ANDRÉ et Jacques DUCHESNE JUMOYER) et Saint-François pour Mathieu DUCHESNE, l'aîné, qui passe ensuite au Moule. De son mariage avec Jeanne RENAUD, fille de Jean et Catherine HOUÉ, il eut au moins trois enfants mariés dont l'aîné, Louis, est celui qui part pour la Guyane. En 1769 le gouverneur annonce au ministre son arrivée avec cinq enfants et douze nègres et son installation à Approuague. Or, en décomptant les deux enfants morts en bas-âge, nous n'avons pu trouver la preuve de la présence en Guyane que de quatre des sept autres enfants. Nous ne savons donc pas lequel, de Louis ou Charles, est mort en bas-âge ou resté en Guadeloupe.

La première mention des DUCHESNE dans les registres d'Approuague est du 3 mars 1771 où Louis et son épouse Marie Catherine sont parrain et marraine de deux enfants indiens⁵⁵. Leur fille Marie Anne est d'ailleurs dite à son remariage en 1793 « depuis 22 ans à Approuague ».

55. « La branche guyanaise de la famille DUCHESNE » a été présentée dans GHC 30, septembre 1991, p. 392. Nous reprenons ici les renseignements donnés.

I – **Louis DUCHESNE**

- fait partie des « débiteurs bons » pour avances faites par le roi :
« Duchêne Louis, créol, 1 070 livres »⁵⁶ ; recensé en 1787 dans le tableau des milices d'Approuague, 54 ans
- b Saint-François 14/9/1728 p Louis Duchesne ; m Mme Hébert
 - + Approuague 24 (+) 25/3/1789, 56 ans
 - x Le Moule 4/6/1753 (3^e au 4^e degré de consanguinité) **Marie Catherine DABURET** fille de + Claude et + Renée LÉCHALOUPE
 - o Le Moule ca 1727
 - + Approuague 7 déclarée 8 fructidor VI (24 et 25/8/1798) 71 ans, sur son habitation

II –

1 – Louis DUCHESNE

- o Le Moule 11/5 b 7/6/1754 p Charles Bellecourt Duchesne ; m Catherine Hébert
- + 1760/

2 – Charles DUCHESNE

- o Le Moule 26/12/1755 b 14/1/1756 p Jacques Renauld ; m Jeanne Renauld
- + 1768/

3 – **Marie Anne Antoinette DUCHESNE**

- o Le Moule 28/10 b 16/12/1757 (père appelé par erreur DUCLAIRE) p Jean Renauld ; m Marie Anne Thérèse Girard
- + Approuague 17 germinal déclarée 5 prairial IV (6/4 et 24/5/1796), veuve du citoyen Jacques Giraud (sic : le 2^{ème} mari n'est pas mentionné), 32 ans, créole de la Guadeloupe, sur son habitation rivière d'Approuague
- Cm 10/8/1785 M^e Pagnenaut (à Approuague pour affaires), maison d'habitation des parents de la mariée ; elle ne possède que la jeune négresse Suzon de 18 ans (1 000 livres) en avancement d'hoirie, un lit garni et un bas d'armoire (160 livres)
- ax Approuague 14/9/1785 **Jacques François GIRAUD**, officier de milice et habitant, fils de Jean Baptiste François, procureur fiscal des seigneuries de l'île de Ré, et Charlotte MASSEAU
 - o La Rochelle (Saint Barthélemy) ca 1741
 - + Approuague 7 (+) 8/7/1789, 48 ans, natif de La Rochelle, ancien officier de milice habitant de l'Approuague, ayant demeuré autrefois à l'île de Ré, époux de demoiselle Duchesne l'aînée

d'où :

3a.1 Marie Anne GIRAUD

- o Approuague 22/2 b 23/6/1788 p Jules Giraud, commis au siège de l'amirauté de Cayenne représenté par Mathieu

56. C/14/88 pièce 40, 1/1/1786.

- Duchesne dit Beau-Chêne ; m dame Marie Catherine Daburet épouse du sieur Duchesne
- + Approuague 29 (+) 30/10/1789, 20 mois
 - bx Approuague 11/5/1793 (elle est depuis 22 ans à Approuague)
Antoine MOSSERON (depuis 7 ans à Oyapock) fils de
 - + Antoine, menuisier à Marly proche Versailles, et Marguerite COMMUNO (en 1794, an III, il est maire d'Oyapock)
 - o Guigne Rabutin bourg, en Brie (Guignes, Seine et Marne) ca 1754
 - + Cayenne 1/4/1811, 57 ans, habitant d'Oyapock, en sa maison de cette ville
- 4 – Marc DUCHESNE
- b Le Moule 26/6/1760 p Louis Duchesne son frère ; m Marie Jacques Duchesne
 - + Le Moule 9/3/1778 « *fils du sieur Duchesne et Marie Daburet* » (il était donc resté ou revenu au Moule sans ses parents)
- 5 – Marie Rose DUCHESNE
- o Le Moule 25/4 b 21/5/1762 p Charles Duchesne frère ; m Rose Elie Renault, sa cousine
 - + Le Moule 25/9/1764, 2 ans
- 6 – Jean Baptiste DUCHESNE
- o Le Moule 23/9 b 25/10/1763 p Jean Baptiste Duchesne Jumoyer fils, cousin ; m Marie Anne Duchesne, sœur
 - + Le Moule 17/1/1764, environ 3 mois
- 7 – **André Mathieu DUCHESNE**
- o Le Moule 27/12/1764 b 22/1/1765 p Charles André Duchesne Saint André ; m Suzanne Trézel
 - + an VIII/ (Mathieu Duchesne, 35 ans, est témoin dans un acte de naissance Delahaye)
- 8 – **Marie Louise Perrine DUCHESNE**
- o Le Moule 3/6 b 8/7/1766 p Pierre Duchesne ; m Marie Jacques Duchesne
 - + Approuague 20 déclarée 21 floréal III (9 et 10/5/1795), native de Guadeloupe Grande Terre Saint-François (sic), âgée de 29 ans, décédée de suites de couches
 - x Approuague 13/9/1791 **Antoine TRETTER** fils de Jacob et Anne Marie DAVALDRINE (LA WALTRINE au 2^{ème} mariage),
 - o Rodalm principauté de Kastralde de Baden Baden ca 1754 testament 23/10/1807 (M^e Marot)⁵⁷
 - + Approuague 2 déclaré 3/11/1809, 57 ans, de maladie Cm 24 prairial IX, 13/6/1801, M^e Pagueaut

57. Il demande que la communauté, établie par le contrat de mariage entre sa deuxième épouse et lui et dans laquelle sa fille du premier mariage est pour un tiers, continue jusqu'à la majorité ou le mariage de sa fille.

bx Approuague 8 messidor IX (27/6/1801) **Elisabeth LÉANVILLE**, fille de + Jacques et + Marie Thérèse VANGOUT, demeurant sur l'habitation du sieur Duplant son beau-frère (voir famille LÉANVILLE)

9 – **Mathieu DUCHESNE dit BEAU CHÊNE**

recensé en 1787 dans le tableau des milices d'Approuague :

Duchesne fils, 20 ans

- o Le Moule 23/11 b 20/12/1768 p Charles Duchesne, frère ;
m Marie Anne Duchesne sœur

testament 15/9/1809 M^e Marot (liberté à ses deux négresses Marguerite et Jeannette et leurs 2 enfants de couleur Mathieu et Jacob ; son habitation aux deux enfants de Jean Baptiste Barraly et le surplus à sa nièce Marie Catherine Tretter)

- + Approuague 28 d. 29/12/1820, mort de maladie de poitrine sur l'habitation de M. Jean Bacher dite La Pauvreté ; né en Guadeloupe, 50 ans

III – 8 Marie Louise et Antoine TRETTER

8.1 **Marie Catherine Antoinette Philippine TRETTER**

- o Approuague 3/8 b 2/9/1792 p Philippe Lyssenhoff ; m dame Marie Catherine Daburet veuve Duchesne

+ 1838/

Cm 24/1/1808 M^e Marot ; biens de l'épouse, le tiers de l'habitation de son père d'après le contrat du remariage de celui-ci en 1801 ; biens de l'époux, sa portion de l'hérité de son père, indivise avec ses frères et sœur ; le 20/6/1808 (M^e Marot) Pierre Philippe Senelle vend à son beau-père Tretter son tiers de l'habitation sur la rive droite de la rivière, en société entre lui, son beau-père et Elisabeth Léanville 2^{ème} épouse de celui-ci pour 28 948 francs dont 10 000 en 1808 et le reste en 3 termes annuels jusqu'en 1812

- x Approuague 26/7/1808 (maison d'habitation de Pierre Balthasar Marot, officier d'état civil, à défaut de maison commune) **Pierre Philippe SENELLE** fils de + Philippe, officier de santé, et dame Rose Magdelaine ADAM, habitante rivière de Courouaye⁵⁸

- o Cayenne 6/2/1784

+ 1838/

d'où :

8.1.1 **Philippe** Mathieu SENELLE

- o Cayenne 19/1 d. 17/2/1812

- + Cayenne 8/1/1838 Marie Augustine Caroline LAMOLIATTE fille de + Jacques Barthélemy Jean et Marie Anne Catherine CHEVREUIL

- o Cayenne 17/1/1820

8.1.2 Jean Eugène SENELLE

- o Cayenne 14 d. 29/11/1820 (père alors absent de la colonie)

58. Sur la famille SENELLE, voir GHC n° 32 (1991) p. 439, et 146, 149 (2002)

8.1.3 Ange Philippe Auguste SENELLE

au collège en France ?⁵⁹

- o Cayenne 1/10 d. 7/11/1827 (père commissaire commandant le quartier d'Approuague, y domicilié)

8.2 François Antoine TRETTER

- o Approuague 20 floréal, déclaré 2 primidi de prairial III (9 et 30/5/1795)
- + Approuague 7 nivôse VI (27/12/1797)

LÉANVILLE

passés de Saint-François et la Désirade en Guyane
entre le 18/1/1771 et le 25/8/1772

C'est une famille très nombreuse de Saint-François de Grande-Terre dont une branche est passée à la Désirade. La parenté exacte entre les différentes branches n'est pas évidente à cause du manque de registre du début de la colonisation de la Grande Terre. Si en 1665 un Charles de LÉANVILLE, né à Honfleur vers 1648, est recensé à Marie-Galante, dans la maison du marquis de Théméricourt, rien ne dit qu'il soit à l'origine des LÉANVILLE de Guadeloupe.

Au début du XVIII^e siècle on trouve à Saint-François trois frères LÉANVILLE : François, Jacques et Jean. Ceux qui vont en Guyane sont deux des fils de Jacques (François à Approuague et Louis à Sinnamary), et l'aîné de ses petits-fils, Jacques, qui s'étaient tous d'abord établi à la Désirade, ainsi qu'une fille de François, Marie Jeanne, avec son deuxième mari qui meurt peu après son arrivée et ses enfants du premier lit. Les LÉANVILLE établis en Guyane sont aussi nombreux que ceux de la Guadeloupe.

Nous commencerons par Marie Jeanne fille de François pour voir ensuite la famille de Jacques.

I NN LÉANVILLE

(Charles, né à Honfleur vers 1648, recensé à Marie-Galante en 1665 chez M. de Théméricourt ?)

- x Elisabeth NORMANDIE
 - o ca 1654
 - + Saint-François 28/10/1740, 86 ans ; épouse de Louis LETELLIER demeurant au Moule ; décédée chez son fils François Léanville en véritable chrétienne ; inhumée en présence de ses enfants ; signature de Jean Léanville
- bx Louis LETELLIER

II

1 François LÉANVILLE

- o ca 1685
- + Saint-François 11/2/1759, 74 ans

59. Voir p. 5 de l'article de Pierre Bardin « Antillais et Guyanais dans les collèges royaux sous la Restauration et le Second Empire (XIX^e siècle) » <http://www.ghcaraibe.org/articles/2015-art29.pdf> : examen pour obtenir une bourse d'études en France.

- x /1714 Anne SIMON
 - o ca 1689
 - + Saint-François 25/11/1757, 68 ans

Postérité ci-après en III (1)

- 2 Jacques LÉANVILLE
 - x /1717 Anne LEBLANC (dite parfois Anne de LA MONTAGNE)
 - o ca 1688
 - + La Désirade 11/10/1783, veuve Léanville, 95 ans

Postérité après celle de son frère en III (2)

- 3 Jean LÉANVILLE
 - + 1740/1765
 - x /1720 Marie Anne TENAUT

Postérité non transcrite (personne en Guyane)

III (1) Enfants de François LÉANVILLE et Anne SIMON

- 1 fille
 - o ca 1714
 - + Saint-François 22/1/1724, 10 ans
- 2 Marie LÉANVILLE
 - b Saint-François 28/9/1716 p Jean Léanville ; m Madeleine Simon
 - ax /1744 Jean Baptiste LE PRINCE, négociant
 - o Paris
 - + Saint-François 17/7/1750, 50 ans environ (+) église
 - bx Saint-François 4/11/1754 Jean-Baptiste RIVIÈRE fils de + Louis et + Elisabeth CALLARD
 - o Saint-François 22/2 b 8/3/1723
 - ax Saint-François 28/4/1744 Ursule ARSONNEAU fille de Denis et Marie Françoise CHARBONNÉE (ou CHARBONNIER)
 - b Saint-François 21/6/1727
- 3 Catherine Elisabeth LÉANVILLE
 - o Saint-François 13 b 19/1/1721 p Pierre Boucher ; m Catherine Larmonie
 - ax Saint-François 27/11/1736 Jean BIZET fils de Toussaint et Marie DESTAMPS
 - o Barenton diocèse d'Avranches
 - bx Saint-François 12/1/1750 (3^e degré de consanguinité) François RIVIÈRE fils de + Louis et + Elisabeth CALLARD
 - o Saint-François 11 b 24/2/1727
- 4 François Nicolas LÉANVILLE
 - o Saint-François 3 b 14/11/1722 p Stephane Dévarieux oncle ; m Madeleine Simon tante
- 5 **Marie Jeanne LÉANVILLE**
 - b Saint-François 14/1/1725 p François Auger ; m la veuve Dangeat
 - + 1784/

- ax Saint-François 9/1/1742 François PINEAU fils de + François et
+ Marie Jeanne DESVARIEUX
 - o Saint-François ca 1716
 - + Saint-François 3/10/1758 environ 42 ans
- Postérité PINEAU en IV (1.5a)**
- bx Saint-François 17/11/1761 **Olivier Etienne DOBROMETZ** fils de
+ Benedict Olivier et Marie Catherine BILLAUD
 - o Saint-François 3 b 10/11/1733
 - + Approuague 6/3/1772, habitant rivière d'Approuague, 38 ans
- 6 Marie Anne LÉANVILLE
 - o Saint-François 10/1 b 3/2/1727 p Charles Goineau ; m Marie
Françoise Langlois
 - + Saint-François 9/10/1758, environ 29 ans
 - x Saint-François 27/11/1743 Jean CHASTAN fils de Léon et Marie
Anne RENAULT
 - o Marseille (Les Accoules)
- 7 enfant
 - o ondoyé et + Saint-François 10/1/1732
- 8 Etienne LÉANVILLE
 - o Saint-François 29/1 b 7/2/1733 p Etienne Couturier ; m Marie
Anne Langlois
- 9 Michel LÉANVILLE
 - o Saint-François 8/7 b 17/7/1735 p Jean Baptiste Sevan ;
m Elisabeth Léanville
- IV (1.5a) Enfants de Marie Jeanne LÉANVILLE et François PINEAU
- 1 François PINEAU
 - o Saint-François 8 b 25/3/1743 p François Léanville père, habi-
tant ; m Anne Simon, grand-père et grand-mère
 - + Saint-François 15/9/1747 environ 4 ans 1/2
- 2 Charles François PINEAU
 - o Saint-François 24/7 b 11/8/1744 p François Desvarieux ; m Marie
Françoise Léanville, tante, épouse de Jean Baptiste Leprince,
négociant
 - + Saint-François 13/9/1747 environ 3 ans
- 3 Jean Baptiste PINEAU
 - o Saint-François 22/1 b 4/2/1747 p Jean Baptiste Chastan, négo-
ciant au bourg ; m Catherine Elisabeth Léanville veuve Jean
Bizet
- 4 **Charles François PINEAU**
 - o Saint-François 8 b 28/11/1748 p François Desvarieux fils ;
m Marie Jeanne Leprince
 - + Cayenne 7 déclaré 8/3/1791, 50 ans, veuf, habitant d'Approuague

Cm 30/5/1782 M^e Paguenaut

- x Oyapock 11/7/1782 **Marie Louise Elisabeth NÉRON MORANGÉ** fille de Nicolas, ancien capitaine de milice en Grande-Terre de Guadeloupe, habitant commandant le poste et rivière d'Approuague, et de + Marie Anne PICOU
 - o Le Moule 27/6 b 27/8/1765
 - + /1791
- (enfants : voir à NÉRON MORANGÉ)

- 5 Marie Thérèse PINEAU
 - o Saint-François 28/9 b 30/10/1750 p Jean François Desjardins ; m Marie Thérèse Lafontaine Lavigne
 - + Saint-François 2/10/1758 âgée de 9 ans
- 6 **Marc François PINEAU**
 - o Saint-François 15 b 30/12/1752 p Marc Antoine Dieupart ; m Marie Anne Léanville Chastan
 - + 1785/ (parrain d'un neveu fils de Charles François)
- 7 Michel PINEAU
 - o Saint-François 17/1 b 3/2/1755 p Michel Desvarieux ; m Marie Anne Léanville Chastan

III (2) Enfants de Jacques LÉANVILLE et Anne LEBLANC

- 1 Jacques LÉANVILLE
 - b Saint-François 20/9/1717 p Toussaint Simon ; m Elisabeth Normandie épouse Letellier
 - + Saint-François 24/6/1743 « *fils de Jacques, décédé chez son oncle François Léanville, âgé de 22 ans* »
 - x Le Moule 25/2/1743 Marie Anne BAYANCOURT fille de Pierre et Catherine LARMONIE
 - bx Saint-François 13/9/1746 Louis GOLIN, de Saint-François, fils de Michel et Marie Anne BLANGEN

Postérité IV (2.1)
- 2 Jean Baptiste LÉANVILLE
 - b Saint-François 17/9/1719 p Arnould Tenau ; m Marie Thérèse Desbonnes (mère dite Anne Lamontagne)
 - * Anne TIBON
 - d'où : Jean Baptiste LÉANVILLE (illégitime)
 - o La Désirade 31/1 b Saint-François 23/4/1750 p Jean François Boyé ; m Marie Madeleine Léanville
 - + an IV/ (?) Jean Baptiste Léanville, 50 ans, recensé chez Honoré Ruillier à la Désirade
- 3 **François LÉANVILLE**

fait partie des « débiteurs bons » pour avances faites par le roi :
« Léanville François, 137 livres »⁶⁰

60. C/14/88 pièce 40, 1/1/1786.

- b Saint-François 14/9/1721 p Jean Léanville ; m Pauline Larmonie (mère prénommée Anne Marie)
 - + Approuague 4 (+) 5/5/1786 (dit infirme en 1785)
 - x Saint-François 16/11/1745 (mère dite Renée Leblanc) **Marie REVESTE** fille de Jean Jacques et Jeanne ROUSSELLE⁶¹
 - o Le Moule ca 1736
 - + Approuague 4/3/1791 environ 55 ans
- Postérité IV (2.3)
- 4 Françoise dite Anne LÉANVILLE
 - o Saint-François 2 b 11/1/1724 p Pierre Loïs ; m Françoise Gabion (prénommée Françoise au baptême mais à son mariage où on dit qu'elle a 16 ans elle est prénommée Anne)
 - ax Saint-François 16/8/1740 Jacques LARMONY fils de + Pierre et Jeanne BOYER
 - o Saint-François ca 1704
 - bx Petit-Canal 7/9/1761 Pierre Paul DEPRESZ fils de Jean Baptiste et Marguerite NEAU
 - o Saint-François
 - 5 François Nicolas LÉANVILLE
 - b Saint-François 13/1/1726 p François Léanville ; m Marie Madeleine Simon (mère Anne Lamontagne dite Léanville)
 - 6 Toussaint LÉANVILLE
 - o Saint-François 30/12/1727 b 10/1/1728 p Toussaint Boyer ; m Veuve Dangeat
 - 7 Jean Baptiste LÉANVILLE
 - o Saint-François 24/2 b 5/3/1730 p Jean Baptiste Chastan orfèvre ; m Marie Anne Auger
 - + Saint-François 2/6/1748, 20 ans
 - 8 **Louis LÉANVILLE**
 - b Saint-François 27/10/1731 p Louis Boyer ; m Elisabeth Argoise
 - + Sinnamary 9 (+) 10/2/1773, 44 ans habitant né en Guadeloupe fils de Jacques et Jeanne de La Montagne (sic)
 - x La Désirade 15/4/1760 (fils de Jacques et Anne Leblanc) **Marie Jeanne MARTINEAU** fille de Pierre et Jeanne ROUSSELLE
 - o Guadeloupe ca 1743
 - + Sinnamary 23 (+) 24/1/1773, 30 ans ; en couches
 - 9 Marie Madeleine LÉANVILLE
 - o Saint-François 22/12/1733 b 1/1/1734 p Jean Baptiste Ruillière ; m Marie Madeleine Boivin
 - * Jean Baptiste FAVEAU

61. Le 8/1/1777 (M^e Constant, Cayenne) Marie Reveste épouse de François Léanville, habitant demeurant à Approuague, donne procuration à son cousin Étienne Reveste, habitant à l'Anse à la Croix, Guadeloupe, pour prendre connaissance de la succession de François Reveste, son oncle, décédé sans enfant en Guadeloupe.

10 Marie Désirée LÉANVILLE

- o Saint-François 16/7 b 1/8/1740 p Jacques Larmonie ; m Anne Simon épouse de François Léanville (prénom de baptême Marie)
- + 1801/
- x La Désirade 7/2/1764 Pierre MARTINEAU fils de Pierre et Jeanne ROUSSEL
 - o ca 1736
 - + La Désirade 1er germinal IX (22/3/1801) 65 ans, habitant, chargé du détail du quartier de la Baie Mahaut de la Désirade

IV (2.1) fils posthume de Jacques LÉANVILLE et Marie Anne BAYANCOURT

1 Jacques LÉANVILLE

- recensé à Approuague en 1787 sur l'habitation du Collège ;
Léanville, 42 ans, avec ses neveux Jean, Joseph et Benjamin Léanville et René Duplant (D/2c/74)
- o Saint-François 27/12/1743 b 11/1/1744 p François Léanville, oncle ; m Marie Madeleine Sablon veuve Nicolas Reveste
 - + Approuague 16 (+) 17/8/1789 environ 43 ans habitant autrefois île de la Désirade, aujourd'hui rivière de Courouaye⁶²
 - x La Désirade 12/8/1766 **Marie Thérèse VANGOUT** fille de Jean et Elisabeth FOY
 - o La Désirade 18/2 b Saint-François 15/6/1749
 - + Approuague 8 (+) 9/3/1793 habitante rivière de Courouaie environ 40 ans

V (2.1.1) enfants de Jacques LÉANVILLE et Marie Thérèse VANGOUT

1 Marie Françoise LÉANVILLE

- habitante crique de Ratoumina⁶³ en 1799 ; c'est sur son habitation que demeure sa sœur Jeanne Rose épouse PIA ; puis habitation rivière de Courouaye
- b La Désirade 2/12/1767 p Gilles Bénonie Vangout ; m Marie Gollin
 - + Approuague 30 déclaré 31/3/1809, de maladie, 42 ans, sur son habitation rivière de Courouaye,
d'où :
 - 1 Marie Antoinette LÉANVILLE
 - o Approuague 20 pluviôse déclarée 3 thermidor VI (8/2 et 21/7/1798) mère habitante propriétaire crique de Ratounima, 28 ans ; père non nommé
 - 2 Marie Thérèse LÉANVILLE
 - o ca 1800
 - + Approuague 24 d. 25/2/1824 « la nommée Marie Thérèse, fille naturelle de Marie Françoise Léanville, 24 ans »

62. L'orthographe de cette rivière est variable selon les textes. Aujourd'hui rivière Kourouaï, elle se jette dans le bas Approuague, rive droite, près de l'actuel Guisan bourg.

63. Orthographe variable ; souvent Ratamina. C'est le dernier affluent rive droite de la rivière Kourouaï.

- 2 Anne Rose LÉANVILLE
b La Désirade 6/4/1769 p Pierre Léanville m Marie Catherine Dolabaratz
- 3 **Marie Thérèse Sainte Egilde LÉANVILLE**
o La Désirade 14/12/1770 b 1/8/1771 p Jean Baptiste Dolabaratz ; m Marie Catherine Gollin
+ Cayenne 4/1/1827, en sa maison rue de Choiseul, 55 ans, habitante Approuague
x Approuague 18/10/1791 **Joseph René DUPLANT**, économiste de M. Pineau, fils de + Joseph, tailleur d'habits, ancien habitant et + Anne MONTAGNE (tuteur : Guillaume Paguenaut père, notaire royal et régisseur de l'habitation des mineurs Pineau)
en 1796 il est nommé « *Joseph René DUPLANT cadet* » et il est habitant rivière de Courouaye
o ca 1768 (D2C 74 : René Duplant, 19 ans, recensé avec les Léanville sur l'habitation du Collège 1787/88)
+ Approuague 20/11/1815 ; mort de mort naturelle sur son habitation rive gauche rivière de Courouaye ; 47 ans
Postérité Duplant VI (2.1.1.3)
- 4 **Jeanne Rose LÉANVILLE**
o Cayenne (Saint Sauveur) 25/8/1772 b 12/1/1773 p Jean Baptiste Mondehache ; m Marie Françoise Rose Ardibus
+ Approuague 21 déclaré 22/11/1809, épouse d'Ambroise, indien, morte de maladie, sur son habitation rivière de Courouaye crique de Ratamina ; déclaration faite par son beau-frère Duplant
ax Approuague 5/2/1793 **Jacques Etienne PIA**, voilier de l'Etat, demeurant à Cayenne (Saint Sauveur) fils de + Jacques et Charlotte FAUMONT (?)
o Saint Martin de Mouligné Longrain ci devant généralité de Soissons, aujourd'hui département de l'Aisne (= Montigny-Lengrain 02 ?)
bx Approuague 7/6/1809 le nommé **Ambroise**, indien de nation maroni fils naturel de la nommée Catherine indienne de même nation, habitant rivière de Courouaye crique de Ratomina (sic)
o et b Macary par l'abbé Lanoue
(légitime deux enfants naturels, Marie Adélaïde, 10 ans, et un fils d'un an passé)
Postérité VI (2.1.1.4)
- 5 **Elisabeth LÉANVILLE**
b Approuague 24/6/1774 p Charles François Pineau ; m Marie Françoise Léanville, sœur
ax Approuague 8 messidor IX (27/6/1801) **Antoine TRETTER** fils de + Jacob et + Anne Marie LA WALTRINE
o Rodalm (ou Rotalven) principauté des Deux-Ponts en Autriche ca 1754

testament 23/10/1807 M^e Marot
+ Approuague 3/11/1809, 57 ans, de maladie (son frère François, habitant au même quartier, meurt âgé de 66 ans le 22/8 précédent)

ax Approuague 13/9/1791 **Marie Louise Perrine DUCHESNE**
(voir généalogie DUCHESNE)

Cm M^e Gaëtan Louis Paguenaut transcrit à Cayenne 3/8/1818

bx Approuague 29/7/1818 **François BONNET** fils de + Marie, ancien fabricant tanneur à Perpignan et + Marguerite PECH
o Perpignan (Pyrénées Orientales) 3/2/1784
) (Cayenne Marie Jeanne FABRE veuve HANNEL demeurante à Cayenne

Postérité VI (2.1.1.5)

6 **Louis Jacques LÉANVILLE**

b Approuague 28/7/1776 p M. Brisson de Beaulieu, commandant de ce poste ; m Marie Jeanne Léanville, cousine
+ Approuague 23/4/1780 : le nommé Louis Léanville, environ 4 ans, fils de Jacques, habitant de cette rivière

7 **François Jacques LÉANVILLE**

b Approuague 15/1/1782 (2 mois) p François Toutin (?) ;
m Catherine Dolabara (sic)

8 **Archange LÉANVILLE**

b Approuague 6/5/1784 p sieur Archange Etienne Dollé, habitant ;
m Marie Léanville, sœur
+ Approuague 26/7/1785, 15 mois

9 **Etienne Archange LÉANVILLE**

o Approuague 5/9 b 6/11/1786 p Etienne Dollé, malade, représenté par Jean Jacques Boilaud ; m Jeanne Rose Léanville, sœur

10 **Marie Agathe LÉANVILLE** (posthume)

o Approuague 5 b 28/2/1790 p Joseph Duplan, économiste de M. Pineau ; m Elisabeth Léanville, sœur
+ Approuague 15/4/1790, 2 mois

VI (2.1.1.3) Enfants de Marie LÉANVILLE et Joseph René DUPLANT

1 **Marie Françoise Adélaïde DUPLANT**

o Approuague 25 déclarée 28/2/1794
+ Approuague 28/5/1794

2 **Louis Joseph DUPLANT**

o Approuague 17 nivôse, déclaré 21 germinal IV (6/1 et 10/4/1796) sur l'habitation de ses parents rivière de Courouaye
+ Approuague 9 déclaré 10 thermidor IV (27 et 28/7/1796) 6 mois 1/2, mort naturelle sur l'habitation Le Cadeau, au citoyen Grimard

- 3 **Frédéric Etienne René DUPLANT**
 - o Approuague 15 frimaire déclaré 12 nivôse VI (5/12/1797 et 1/1/1798) ; le père n'a pas déclaré la naissance plus tôt pour cause d'éloignement
 - + Approuague 4 fructidor VI (21/8/1798) 8 mois 1/2
- 4 **Catherine Adélaïde Cernie (ou Serenie) DUPLANT**
 - o Approuague 1 déclaré 10 ventôse VIII (20/2 et 1/3/1800)
 - + Approuague 12, déclaré 13 floréal XII (2 et 3/5/1804)
- 5 **Clotilde Domitile Fanie DUPLANT**
 - o Approuague 29 pluviôse déclaré 29 floréal X (18/1 et 19/5/1802) ; n'a pas été présentée plus tôt à cause de la maladie de sa mère
 - + Approuague 15 déclaré 16 messidor XII (4 et 5/7/1804), 2 ans 4 mois ; habitation du père rivière de Courouaye
- 6 **Joseph Auguste DUPLANT**
 - o Approuague 9 messidor XI (28 6 1803)
 - + Cayenne 8/4/1833, maison Pagenaut rue de Choiseul ; habitant propriétaire, lieutenant commissaire commandant Approuague, y domicilié
- 7 **Marc Guillaume Arnaud DUPLANT**
 - o Approuague 5 floréal déclaré 1 prairial XIII (25/4 et 21/5/1805)
- 8 **Marc Edme Sainte Marie DUPLANT**
 - o Approuague 25/4 déclaré 31/5/1806, habitation rive gauche de Courouaye
 - + 1832/ (alors bijoutier à Cayenne, déclare le décès de son petit cousin Mathieu Ariste Hercule LAQUO)
- 9 **Jean Baptiste René DUPLANT**
 - o ca 1809
 - + Approuague 13/3/1813, 4 ans, de mort naturelle ; habitation rive gauche de la rivière de Courouaye affluente de celle d'Approuague

VI (2.1.1.4) Enfants de Jeanne Rose LÉANVILLE épouse de Jacques Etienne PIA puis de l'indien AMBROISE

- 1 **Louis Isidor LÉANVILLE**
 - o Approuague 26 pluviôse déclaré 14 prairial VII (14/2 et 2/6/1799) ; inscrit au nom de Léanville ; le mari de la mère est à Cayenne et la mère demeure sur l'habitation de sa sœur Marie Françoise à Approuague
 - + Approuague 5 vendémiaire VIII (27/9/1799) (toujours au nom de Léanville)
- 2 **Louis Rémy LÉANVILLE** jumeau du précédent
 - o Approuague 26 pluviôse VII (14/2/1799)

3 **Marie Adélaïde AMBROISE**

- o ca 1799 fille de l'indien Ambroise, légitimée au mariage des parents en 1809
- + Approuague 26, déclaré 27/12/1830 ; 30 ans, habitation Belleterre
- x Approuague 29/11/1827 **Aristide Mathieu LAQUO** habitant propriétaire, fils de + Mathieu et Marie Catherine LÉANVILLE
 - o Approuague 17/6/1793
 - + Cayenne 7/3/1832

4 **François Frédéric AMBROISE**

- o ca 1807, légitimé au mariage des parents en 1809
- + Approuague 31/7 déclaré 1/8/1813 ; mort de mort naturelle, sur l'habitation de Joseph René Duplant ; 6 ans « *légitimé par adoption* » (sic)

VI (2.1.1.5) Enfants d'Elisabeth LÉANVILLE et Antoine TRETTER

Le 2/1/1808 (M^e Marot) testament de Jean Bacher, maçon, habitant propriétaire et en 1810 régisseur de l'habitation d'Antoine Tretter. Sans ascendant ni descendant et en reconnaissance envers Antoine Tretter qui « *m'a servi de père depuis que j'ai eu mon congé* », il lui lègue tous ses biens et sinon à ses enfants des deux lits. Par codicille le 8/5/1810 (après le décès d'Antoine Tretter) il veut que la donation ne soit qu'en faveur des enfants du second lit, Jacques et Marie Thérèse Tretter.

Le 1/7/1809 (M^e Marot), par testament, François Tretter, malade sur l'habitation de son frère Antoine, lègue 700 francs à sa nièce Marie Catherine Antoine Tretter et le reste aux deux enfants du second lit.

1 **Jacques Antoine TRETTER**

- o Approuague 23 déclaré 24 floréal X (13 et 14/5/1802)
- + Approuague 19/7/1831 (sur son habitation La Misère)

2 **Marie Thérèse TRETTER**

- o Approuague 17 messidor déclarée 24 thermidor XIII (6/7 et 12/8/1805)
- + 1810/

IV (2.3) Enfants de François LÉANVILLE et Marie REVESTE

1 Marie Jeanne Françoise LÉANVILLE

- o La Désirade 23/6 b Saint-François 27/12/1748 p François Revest ; m Jeanne Roussel
- + 1796/
- x La Désirade 25/5/1762 Louis POUILLIN fils de Louis et Marie Jeanne GOLLIN
 - o ca 1739
 - + La Désirade 15/1/1784 environ 45 ans

d'où au moins 6 enfants à La Désirade ; ne semblent pas être allés en Guyane ; en l'an IV à la Désirade sont recensés la veuve Louis Poullin, habitante, 48 ans, et ses enfants François, garde national, 23 ans, Louis, 20 ans, et Anne Théotiste, 18 ans

2 **Anne Marie LÉANVILLE**

- o ca 1749 (47 ans au recensement de l'an IV à la Désirade)
- + La Désirade 29 vendémiaire VIII (21/10/1799)
- ax La Désirade 13/1/1767 **Pierre ROBIN** fils de Jean Baptiste, syndic, et Geneviève Alexandre GRESAU
 - o ca 1747
 - + La Désirade 17/8/1777 environ (père ancien commandant de la Désirade)
- bx La Désirade 17/4/1785 François BERNARD, mineur, fils de Pierre et Elisabeth DESAMIS
 - + 1799/

Anne Marie a vécu quelques années en Guyane avec son premier mari ; au recensement de la Désirade de l'an IV on trouve François Bernard, habitant cotonnier, 37 ans, Anne Léanville, 47 ans, et leurs enfants Xavier, 13 ans (qui, né le 30/5/1784, a été « *porté sous le voile nuptial* » et reconnu par son père au mariage), Raphaël, 11 ans, Michel, 7 ans et Françoise, 5 ans ; nous ne donnerons ci-après que les enfants du premier mariage dont l'une au moins est née et décédée en Guyane

Postérité V (2.3.2a)

3 Jean-François LÉANVILLE

- o La Désirade 26/2 b Saint-François 4/10/1753 p Jean Baptiste Ballet ; m Elisabeth Léanville
- + 1763/ (parrain de son frère Jacques)

4 Pierre Marie LÉANVILLE

- b La Désirade 13/4/1755 p Pierre Martineau ; m Marie Jeanne Constantin
- + 1768/ (parrain d'une nièce Poullin à la Désirade)

5 Elisabeth LÉANVILLE

- b La Désirade 30/10/1757 p David Robert ; m Jeanne Martineau
- + La Désirade 8/7/1764, 4 ans

6 **Marie Catherine Désirée LÉANVILLE**

- b La Désirade 27/5/1759 p Jean Dolabaratz ; m Marie Jeanne Martineau (prénoms au baptême : Marie Désirée)
- + Cayenne 19/6/1840, rue Choiseul, maison de Jean Louis Blaud, huissier, déclarant ; propriétaire à Approuague, née à la Désirade, environ 80 ans
- Cm 15/2/1781 M^e Albert, Cayenne
- ax Cayenne 21/2/1781 **Joseph MANGEOT dit SAINT MARCEL** fils de + Jean et Elisabeth GABRIEL en 1770, soldat fusilier des troupes nationales à Approuague

- associé de Pierre Morin, maître scieur de planches de profession
ès exploitation des bois équarris et planches⁶⁴
- o Saint Marcel diocèse de Metz en Lorraine
 - + Approuague 3/12/1790, assassiné par les nègres sur son habitation ; ossements exhumés le 28/12/1792, et enterrés le lendemain au cimetière d'Approuague
- inventaire de communauté 21/9/1808 M^e Marot et Pagnenaut⁶⁵
- ax Cayenne 26/2/1770 Louise Geneviève CROCCINET fille de + Louis et Marguerite LONGUEÉPÉE
 - o Saint Jean de l'Île Royale diocèse de Québec
 - ax Antoine CHRISTIN
- bx Approuague 12/6/1792 **Mathieu LAQUO** habitant rive droite de la rivière d'Approuague, fils de + Mathieu, marchand de blé et aubergiste à Etampes, et + Marianne GIRARD
- député de l'assemblée coloniale en 1793 et maire en l'an III
 - o Etampes (Saint Gilles) « *avant province de Beauce, aujourd'hui chef-lieu de district de Seine et Oise* » ca 1761 (35 ans le 5/3/1796 déclare un décès)
 - + Cayenne 13 vendémiaire VII (4/10/1798) maire du canton d'Approuague, 38 ans, entré à l'hôpital militaire le 2^e jour complémentaire VI (18/9/1798) « *mort d'un abcé au foy* » (sic)

7 **Marie Marthe LÉANVILLE**

- b La Désirade 17/5/1761 p Louis Léanville ; m Marie Léanville
 - + Approuague 13 ventôse XII (4/3/1804), de mort naturelle
- Cm 18/4/1786 M^e Pagnenaut, maison d'habitation des parents Léanville
- x Approuague 23/5/1786 **Jean Pierre BOSCHÉ** officier municipal et régisseur de l'habitation du Collège en 1791, fils de + René et + Marguerite BEIERLIN
 - o Boerstadt (?) diocèse de Delworne (Worms ?) en Allemagne
 - + Approuague 8/3/1793, noyé (cité à la naissance de son fils posthume)
- Postérité V (2.3.7)

8 **Jacques LÉANVILLE**

- recensé à Approuague en 1787 sur l'habitation du Collège ; Jacques Léanville, 24 ans, avec son oncle, Léanville, 42 ans, ses frères Joseph, 19 ans, et Benjamin, 16 ans, et René Duplant (D/2c/74)
- o La Désirade 14/8 b 4/9/1763 p Jean François Léanville ; m Elisabeth Léanville
 - + Approuague 2/3/1788, habitant, 24 ans

9 **Marie Elisabeth LÉANVILLE**

- b La Désirade 26/8/1765 p Louis Poullin ; m Marie Elisabeth Desvarieux (à son remariage elle est dite née à Saint-François le 10/2/1765)

64. Cm de Pierre Morin et Françoise Léanville, M^e Pagnenaut 28/5/1785.

65. Absent des minutes ; cité au contrat de mariage de sa fille Marie Catherine Mangeot (M^e Marot 6/10/1808).

- + Cayenne 26/6/1838, en sa maison rue de Provence ; 73 ans, née en Guadeloupe
- Cm 13 1 1792 M^e Marot
- ax Approuague 14/2/1792 **Pierre BOUTIÉ** maître charpentier au bourg de Villebois, depuis 1790 en Guyane, fils de Julien et + Marie ROCHER
 - o Noyen sur Sarthe (Saint-Pierre) diocèse du Mans (Sarthe, 72)
 - + Approuague 9 déclaré 10/1/1807 ; de maladie ; charpentier et habitant
- Cm 2/11/1807 M^e Marot
- bx Approuague 20/11/1807 **Fabien DOUSSEAU**, officier de santé et habitant propriétaire, fils de Jean, officier de santé, et Marie LACOSTE
 - en 1821 il est employé aux douanes et témoin au mariage d'Henriette Adélaïde Laquo
 - o Castelnau de Rivière (Basses Pyrénées) 17/1/1764
 - + Cayenne 12 d. 13/6/1840 ; en son domicile rue de Provence
- d'où (au remariage en 1807 il n'y a qu'un enfant Boutié mineur ; prénom non précisé)
- 9a.1 **Pierre BOUTIÉ**
 - o Approuague 15/10 déclaré 2/12/1792 p Pierre Bosché ; m Marie Marthe Léanville
- 9a.2 **Julien Laborieux BOUTIÉ**
 - o Approuague 3^{ème} septidi de brumaire III (= 27 brumaire) (17/11/1794) ; le père déclare qu'il ne lui est pas possible de présenter l'enfant « *sans exposer le dit enfant à une mort évidente causée par la maladie comme du tétanos* »
- 9b.1 **Marie Elisabeth DOUSSEAU**
 - o Approuague 4/10 déclaré 1/11/1808
 - + Approuague 31/10 d. 1/11/1811 (de maladie), 3 ans
- 10 **Joseph LÉANVILLE**
 - recensé à Approuague en 1787 sur l'habitation du Collège (voir son frère Jacques)
 - b La Désirade 30/10/1767 p Jean Baptiste Robin
 - m Marie Gollin
 - + Approuague 3 ou 4/12/1790 ; assassiné par les nègres
- 11 **Benjamin LÉANVILLE**
 - recensé à Approuague en 1787 sur l'habitation du Collège (voir son frère Jacques)
 - o La Désirade 29/11/1770 b 17/1/1771 p Jean Pierre Martineau ; m Catherine Léanville
 - + Approuague 3 ou 4/12/1790 ; assassiné par les nègres
- 12 **Rose LÉANVILLE**
 - o ca 1774
 - + Approuague 24/12/1777, 3 ans

V (2.3.2a) Enfants d'Anne Marie LÉANVILLE et Pierre ROBIN

- 1 Pierre Louis ROBIN
 - b La Désirade 7/7/1768 p Louis Seveaux ; m Marie Revest Léanville
- 2 **Marie Louise ROBIN**
 - o 1775 b Approuague 3/2/1776 (un an) p Pierre Louis Néron de Prévilliers ; m Anne de Prévilliers
 - + Approuague 2/3/1776, un an et peut-être :
- 3 Sophie ROBIN
 - o ca 1773recensée à la Désirade en l'an IV avec son mari Jean Marie POUILLIN o ca 1770

V (2.3.6a) Enfants de Marie Catherine Désirée Léanville et Joseph MANGEOT SAINT MARCEL

- 1 **Marie Joseph MANGEOT**
 - b Approuague 16/1/1782 (1 mois) p Pierre Morin ; m Marie Trouvesse
- 2 **Pierre MANGEOT**
 - b Approuague 3/2/1785 (6 mois) p Pierre Bosché ; m Marie Charitas Waldhop épouse de Joseph Viriat représentée par Marie Léanville
 - + Approuague 26 (+) 27/11/1785, 15 mois
- 3 **Elisabeth Françoise Joseph Désirée MANGEOT**
 - b Approuague 1/11/1786 (3 semaines) p Pierre François Latrouette, garde magasin au Collège ; m Elisabeth Léanville
 - + Approuague 6 (+) 7/10/1787, environ un an, en présence de Joseph et Elisabeth Léanville
- 4 **Marie Catherine Désirée MANGEOT**
 - o Approuague 25/11/1789 b 2/2/1790 p Pierre Morin, habitant de la paroisse ; m Marie Françoise Léanville épouse Morin
 - + Approuague 24/1/1812 de maladie, sur l'habitation de sa mère veuve Laquo, 22 ans

Cm 6/10/1808 M^e Marot ; biens de l'épouse sa part de la succession de son père 14 233 francs ; biens de l'époux 1 500 francs en espèces métalliques, meubles et effets ; Jean Baptiste Barraly curateur ad hoc de l'épouse par l'assemblée de famille du 19/9

 - x Approuague 11/10/1808 **Charles François ASSELIN** régisseur de l'habitation Risquetout, fils de Jacques, marchand mercier natif de Tourlaville (Manche) et de + Marie Magdelaine DUPONT
 - o Cherbourg (Manche) 21/12/1781
 - + Approuague 31/12/1810 de maladie de poitrine, 27 ans

V (2.3.6b) Enfants de Marie Catherine Désirée LÉANVILLE et Mathieu LAQUO

1 **Aristide Mathieu Hercule LAQUO**

- o Approuague 17 déclaré 28/6/1793 présenté par son père, Marie Marthe Léanville veuve Bosché et Marie Catherine Dolabaratz épouse Marot
- + Cayenne 7/3/1832 (maison du sieur Muguié, quai Laussat), Mathieu Aristide Hercule, 40 ans, déclaré par Jean Pierre Muguié, menuisier, 34 ans et Sainte Marie Duplant, bijoutier, 28 ans, ses petits-cousins
- x Approuague 29/11/1827 **Marie Adélaïde AMBROISE**, fille de
 - + Ambroise et + Jeanne Rose LÉANVILLE
 - o ca 1800
 - + Approuague 26/12/1830 habitation Belleterre

2 **Nicolas Benoît LAQUO**

- o Approuague 16 déclaré 17 pluviôse IV (5 et 6/2/1796) sur déclaration du père, maire d'Approuague qui n'a pu transporter son enfant naissant au bourg pour cause de maladie

3 **Henriette Adélaïde LAQUO** (posthume)

- o Approuague 27 ventôse, déclarée 20 germinal VII (17/3 et 9/4/1799)
- x Cayenne 24/2/1821 **Pierre François RICHARD**, tanneur, fils de
 - + Antoine et + Marie CHEVELU
 - o Lyon ca 1795

V (2.3.7) Enfants de Marie Marthe LÉANVILLE et Jean Pierre BOSCHÉ

1 **Marie Elisabeth BOSCHÉ**

en 1827, veuve, loge avec sa fille à Cayenne place de l'Esplanade

- o Approuague 27/6 b 29/7/1787 p R.P. Padilla, de la société de Jésus, missionnaire apostolique à Cayenne représenté par Joseph Léanville ; m Elisabeth Léanville
- + Approuague 13 d. 14/3/1841, sur son habitation La Folie, veuve, 52 ans
- ax Approuague 19 fructidor X (6/9/1802) **Jean Jacques LARCHEVESQUE** fils de Jean, marchand fabricant laboureur (sic) à Sainte Gertrude canton de Caudebec district d'Yvetot (Seine Inférieure) et Marie Françoise COURSAULT
 - o ca 1779
 - + Approuague 22 d. 24/7/1827 ; de mort naturelle sur son habitation La Folie rive droite ; 48 ans

d'où :

1.1 **Marie Marthe LARCHEVESQUE**

- o Approuague 14 prairial d. 15 messidor XII (3/6 et 4/7/1804)
- + Approuague 21/6/1833, sur l'habitation La Folie de sa mère ; 29 ans, veuve Mugnier

- x Cayenne 19/9/1827 Jean Pierre MUGNIER, maître menuisier rue du Commerce, fils de Claude et + Marie LAVAL
 - o Carouge, canton de Genève ca 1798 (29 ans au mariage) + /1833

1.2 **Victoire Catherine Françoise LARCHEVESQUE**

- o Approuague 19/6 d. 15/7/1812
- x Cayenne 10/8/1835 **François Simon MAILLIARD** propriétaire demeurant rue du canal Laussat fils de Jacques Augustin et + Anne JACOB (consentement du père M^e Pierre Claude de Bussy à Nantes 11/8/1830
 - o Lorient (Morbihan) 9 ventôse IV (28/2/1796)

1.3 **Pierre LARCHEVESQUE**

- o Approuague 31/7 d. 19/11/1814
- + Approuague 2 d. 3/2/1815 (de mort naturelle) 6 mois

2 **Marie Catherine BOSCHÉ**

- o Approuague 5/12/1789 b 12/2/1790 p Joseph Mangeot habitant ; m Marie Désirée Léanville son épouse
- + Approuague 2/11/1790, 11 mois (+) cimetièrre du nouveau bourg de Villebois

3 **Jean Pierre Michel BOSCHÉ**

- o Approuague 23/10 b 13/11/1791 p Etienne Michel Bertrand, député à l'assemblée coloniale et habitant ; m Marie Anne Goigoux de Grenouillier son épouse
- + Approuague 10 déclaré 11 fructidor IX (28 et 29/8/1801) 9 ans

4 **Jean François Brutus BOSCHÉ** (posthume)

- o Approuague 12 déclaré 22/5/1793, né sur l'habitation du citoyen Mathieu Laquo, rive droite de la rivière d'Approuague, présenté par la mère, Jean Baptiste Barraly et Marie Catherine Désirée Léanville Laquo, demeurant sur leurs habitations rive droite (parrain et marraine ?)
- + Approuague 18 déclaré 20 fructidor VII (4 et 6/9/1799) 6 ans 5 mois

IV (2.8) Enfants de Louis LÉANVILLE et Marie Jeanne MARTINEAU

1 Pierre Louis LÉANVILLE

- b La Désirade 21/11/1760 p Jean Pierre Martineau ; m Jeanne Roussel Martineau

2 **Marie Jeanne Françoise LÉANVILLE**

- b La Désirade 7/7/1765 p Jean François Léanville ; m Reine Marie Françoise Léanville Poullin
- + Approuague 15 ventôse XIII (6/3/1805) sur son habitation rive droite de la rivière

Cm 28/6/1785 M^e Pagueaut ; les témoins sont Marie Reveste épouse Léanville tante de la mariée, Catherine Désirée Léanville femme de Joseph Mangeot, Marie Marthe, Élisabeth, Jacques et Joseph Léanville ses cousins germains, Jacques

François Giraud et Nicolas Néron Morangé leurs amis communs

- ax Approuague 1/8/1785 **Pierre MORIN**, maître scieur en planches du quartier d'Approuague y demeurant depuis 10 ans (associé de Joseph Mangeot dit Saint Marcel ès exploitation des bois équarris et planches), fils de Quiert (sic) et Elisabeth CHOMET
 - o village de Mayol dans le Lyonnais, paroisse de Bas en Basset, évêché du Puy en Velay (Loire, 43) ca 1740 (47 ans en 1787 D/2c/74)
 - + Approuague 3/12/1790 assassiné par les nègres
- bx Approuague 12/6/1792 **Jean Baptiste BARRALY**, menuisier, fils de + Joseph, habitant et + Marguerite MARCOURELLE en l'an VI est dit habitant rive droite de la rivière d'Approuague
 - o Cayenne (Saint Sauveur) ca 1755 (41 ans le 5/3/1796 : déclare le décès d'un Marot)
 - Testament 26/4/1817 M^e Marot : « affecté de la vue mais en bonne santé » ; liberté à sa négresse Christine et ses trois enfants, Fanie, Philibert et Salomon ; le surplus en toute propriété à son fils
 - + 1819/

d'où :

- 1.1 garçon mort en naissant, jumeau de 2
- 1.2 **Jean Bélisaire BARRALY**, jumeau
 - o Approuague 3/3 déclaré 18/4/1793, né sur l'habitation du haut de la rivière d'Approuague, déclaré par le père et Marie Marthe Léanville veuve Bosché
 - + Approuague 20/7 d. 23/9/1819 sur l'habitation de son père rive droite, d'une hydropisie de poitrine, 22 ans
- 1.3 **Adélaïde Henriette BARRALY**
 - o Approuague 2 frimaire déclaré 12 nivôse VI (22/11/1797 et 1/1/1798)
 - + Approuague 17 déclaré 18 floréal VI (6 et 7/5/1798) 6 mois
- 1.4 **Joseph Bénonie BARRALY**
 - o ca 1801/1802
 - + Approuague 19 d. 28/5/1810 de suite d'hydropisie, 8 ans
- 1.5 fille morte en naissant, jumelle de la suivante
- 1.6 **Amélie BARRALY**, jumelle
 - o Approuague 4 déclaré 5 frimaire IX (26 et 27/11/1800)
 - + Approuague 8 déclaré 9 ventôse X (28/2 et 1/3/1802) 1 an 4 mois

3 **François LÉANVILLE**

- b La Désirade 29/7/1767 p François Léanville ; m Anne Leblanc Léanville
- + Sinnamary 4/2/1773, 6 ans

4 **Marc Nicolas LÉANVILLE**

- b La Désirade 3/03/1770 (Marc Antoine) p Etienne Maximilien Breton ; m Marie Regaudy Vanovre
- + Sinnamary 11/2/1773, 3 ans (Marc Nicolas)

5 **Jean Joseph LÉANVILLE**

- o Sinnamary 19 b 24/1/1773 (jour du décès de sa mère) p Jean Joseph Bouillé de La Forests, officier de milice et habitant ;
m Marguerite Le Craicq épouse de M. Vérollot, garde magasin

NÉRON MORANGÉ et NÉRON PRÉVILLIERS

passés du Moule en Guyane
entre le 5/2/1769 et le 3/2/1776

La famille NÉRON est une des plus anciennes, notables et nombreuses de Guadeloupe. Elle est issue de François, lieutenant au Régiment de Navarre, fait lieutenant de compagnie par la Compagnie des Indes Occidentales le 20 juin 1661, passé de Saint Christophe à la Guadeloupe, commandant de milice en Grande Terre, à Sainte-Anne de 1682 à 1711 (dossier E 320). De ses deux mariages, avec Christine LEMERCIER de BEAUSOLEIL et Cornélie CLASS GIRARD VAN SCHALKWYCK, il eut une très nombreuse descendance. Ceux partis pour la Guyane font partie de la dernière branche, issue de François Nicolas NÉRON VERPRÉ, dernier fils de François et Cornélie⁶⁶.

I François NÉRON

- o ca 1644
- + 17/11/1723
- bx Cornélie CLASS GIRARD VAN SCHALKWYCK fille de Nicolas et Anne de FALAISE
- o ca 1655

II 6 François Nicolas NÉRON VERPRÉ, capitaine de cavalerie

- o ca 1696
- + Le Moule 17/8/1746
- (+) église, environ 50 ans
- x /1723 Anne YVER de VILLIERS de LA COURTILLE fille de Pierre Louis et Rose Françoise JOUBERT
- + Le Moule 5/2/1761

III au moins six enfants dont

2 **Nicolas NÉRON MORANGÉ**

enseigne de milice à Saint-François en 1741, lieutenant en second en 1745, capitaine en second en 1753 ; capitaine à Basse-Terre en 1761 et en premier en 1765 ; capitaine des chasseurs d'Approuague en 1775-1776 ; capitaine commandant les milices d'Oyapock et d'Approuague en 1777-83 ; demande de croix de Saint Louis par Bessner « *C'est un ancien serviteur qui s'est très bien acquitté de ses devoirs depuis qu'il est à Cayenne* » ; croix de Saint Louis en 1784 (E 320 et D2C 74)

66. Sur la famille NÉRON voir GHC 6, juin 1989, p. 41-42 ; 15, avril 1990, p. 126-128 ; 125, avril 2000, p. 2818-2824, etc.

- o Saint-François 8/11 b 3/12/1726 p Pierre Néron ; m Marie Madeleine de Villiers
- + Approuague 7/12/1784⁶⁷
- x Abymes 11/9/1759 Marie Anne PICOU fille de + Pierre et Anne GARET
 - + Le Moule 3/8/1768 (suite de couches)
 - partage de communauté 23/9/1772 M^e Dégréaux Duhau⁶⁸
 - ax Abymes 26/11/1748 (2^e degré de consanguinité) Nicolas GODEMAR fils de Nicolas et Claire Marguerite GARET
 - o Gosier 8 b 10/4/1716
 - + Abymes 17/3/1758, 40 ans

3 Pierre Louis NÉRON PRÉVILLIERS

- lieutenant de milice en Guadeloupe puis à Approuague 1776-1779
- o Saint-François 16 b 27/6/1735 p Pierre Néron Beauclair, officier de milice ; m Anne Angélique de Villiers
 - + Approuague 14 (+) 15/7/1779, 45 ans
 - x Saint-François 6/6/1758 (3^e au 4^e degré de consanguinité) Anne Rose CLÉREAU fille de + Charles et + Marie Anne Rose BOIVIN
 - o Saint-François 16/12/1741 b 16/1/1742 p Daniel Moore, habitant ; m Marie Thérèse Boivin sa tante

IV (6.2) Enfants de Nicolas NÉRON MORANGÉ et Marie Anne PICOU

Au contrat de mariage de Marie Louise Élisabeth Néron Morangé avec Charles François Pineau en 1782 il est exposé que les biens de l'épouse se montent à 14 538 livres « *argent des îles* », venant du partage de communauté de sa mère d'avec son père en 1772, mais que les parties sont convenues d'en faire la déduction du tiers pour « *la rendre au taux du cours de l'argent de cette colonie de Cayenne où sont aujourd'hui assis leurs biens* », ce qui revient à 9 692 livres « *argent de France ayant cours en cette colonie* ». Sur cette somme son père lui donne 2 700 livres en trois esclaves, Georges, Perrine et Ismaël, jeunes négrillons.

Au contrat de mariage de sa sœur Marie Anne Scholastique en 1786, les biens de celle-ci s'élèvent à 14 440 livres : 13 esclaves (11 300 livres), meubles et effets (521 livres), créance de 1 324 livres sur son frère Nicolas pour objets de la succession parentale à lui laissés, moitié de l'abattis fait et planté en société avec son frère (1 200 livres), la petite négresse Justine de 9 mois (100 livres).

Le long compte-rendu de succession, du 6 au 9 mai 1791 (M^e François Rondeau), du fils aîné célibataire Nicolas Néron Morangé, après sa mort tragique le 19 décembre précédent, nous informe sur la famille. Les trois héritiers sont ses trois sœurs et il était tuteur de la dernière encore mineure qui vivait alors en Guadeloupe, dont le subrogé tuteur était le maire d'Approuague, Arnaud Marie Domenger. Après le décès du père en 1784 puis le mariage de la sœur aînée en 1786 avec Jean Baptiste Dédons, Nicolas

67. Cependant il figure dans une longue liste de débiteurs du roi au 1^{er} janvier 1786 parmi ceux « *ayant bonne volonté de s'acquitter mais ayant eu des malheurs ; ne peuvent payer qu'avec du temps* » : « Néron Moranger père, 4 437 livres », C/14/88, pièce 40.

68. Cité au contrat de mariage de sa fille Marie Louise Élisabeth à Approuague en 1782.

Néron Morangé et le couple Dédons s'étaient associés sous seing privé pour former un établissement sur le terrain La Désirée, rive gauche de la rivière d'Approuague. Chacun des trois avait mis en société des esclaves, Nicolas pour 12 500 livres, sa sœur épouse Dédons, et Dédons lui-même, chacun pour 11 475. Il s'y ajoutait 20 têtes de bétail, 7 nègres acquis au cours de la société et les fermes de 7 esclaves de Dédons. Il était prévu que si Nicolas Néron Morangé mourait le premier la société serait dissoute, que les Dédons en rendraient compte aux autres héritiers et que l'habitation Le Désirée reviendrait aux Dédons en payant le tiers de son prix aux autres héritiers. Suit le détail de l'inventaire dont la masse s'élevait à 9 044 livres.

En outre, par son testament olographe du 21/10/1789, Nicolas Néron Morangé accordait la liberté à sa négresse Angélique et Anne Catherine sa fille, auxquelles il donnait aussi ses meubles ; il disposait de son tiers de La Désirée en faveur de son neveu Dédons et il nommait M. Desbordes tuteur à sa place des enfants mineurs Pineau, de l'autre sœur, Marie Louise Elisabeth, décédée 10 jours avant la rédaction du testament.

1 **Nicolas Antoine NÉRON MORANGÉ**

lieutenant de milice à Approuague en 1789⁶⁹, officier municipal en août 1790

b Pointe-à-Pitre 12/10/1760 p Antoine Picou Delisle ; m Anne Marie Thérèse Verpré épouse de M. Gatien

+ Cayenne 19/12/1790, 32 ans, de ses blessures à la tête en trois endroits, après l'attaque contre les nègres fugitifs le 4 décembre ; il était officier municipal (C14/66 et 67)

2 **Marie Anne Scholastique NÉRON MORANGÉ**

le 8 vendémiaire VII (29/9/1798) Pierre Balthasar Marot, 40 ans, et Saaz Delahaye, 28 ans, déclarent le décès la veille, sur l'habitation de la citoyenne veuve Lyssenhoff où il était domicilié, du citoyen François Augustin Oudaille « *prêtre déporté en cette colonie* », 39 ans, natif de Rosoy dans l'Oise

le 8/2/1810 (M^e Marot) elle vend à sa fille et son gendre Dufourq une maison nouvelle ville de Cayenne rue des Marais, acquise par son mari et faisant partie de la communauté entre elle et sa fille, pour 15 711 francs reçu comptant en acquittement des dettes de la communauté et en esclaves pour l'habitation de la communauté

o Le Moule 22/5 b 17/6/1764 p Pierre Nicolas Godemar ; m Marie Scholastique Renauld

+ Approuague 12/6/1819, 50 ans, native de Guadeloupe, de mort naturelle, sur son habitation rive gauche de la Rivière d'Approuague ; déclaré par son neveu Charles François Pineau, 37 ans

Cm 19/4/1786 M^e Pagenaut ; elle est émancipée d'âge, Jacques François Giraud étant son curateur aux causes et tuteur aux actions immobilières

ax Approuague 1/5/1786 **Jean Baptiste DÉDONS**, économiste de l'habitation du Collège en 1785⁷⁰, député de l'assemblée d'Approuague et premier maire d'Approuague en 1793, habitant rive

69. D/2c/74.

70. C/14/58, in Situation de la colonie, 15/10/1785, 70 r° à 96 v°.

- gauche de la rivière d'Approuague, fils de + François et + Marie Thérèse FAVRE, habitants du quartier de Roura
- o Cayenne (Saint Sauveur) ca 1760 (36 ans au décès)
 - + Approuague 30 nivôse IV (20/1/1796) (+) à Villebois ; mort en se noyant dans la rivière d'Approuague avec son frère François DÉDONS cadet âgé de 26 ans
- bx Approuague 24 pluviôse V (12/12/1797) **Philippe LYSENHOFF**, habitant propriétaire et juge de paix du canton, fils de Henry, médecin, et Marie Anne VACKER décédés à Hulcharth gèreur de l'habitation du Collège à l'Approuague, il avait reçu le 2 messidor de l'an II (20/6/1794) l'ordre d'annoncer aux nègres de l'habitation l'abolition de l'esclavage mais leur accorda des avantages « exorbitants » qu'il fallut modifier « sans entrer en conflit avec eux »...⁷¹
- o Nettersheim électorat de Cologne en Allemagne ca 1754/1755 (42 ans au mariage, 44 au décès)
 - + Approuague 14, déclaré 15 thermidor VI (1 et 2/8/1798), sur son habitation
- 3 **Marie Louise Elisabeth NÉRON MORANGÉ**
- o Le Moule 27/6 b 27/8/1765 pp Claude René de Bragelongne, chevalier sieur de Boisripeaux, mousquetaire de la garde ordinaire du roi, et Pierre Louis Néron Prévilliers ; mm Claire Marguerite de Montdésir et Marie Néron Beauclair
 - + Approuague 10 (+) 11/10/1790, cimetièrre du nouveau bourg de Villebois
- Cm 30/5/1782 M^e Pagenaut ; en présence de son frère Nicolas, de sa sœur Marie Anne Scholastique et des ses cousins et cousines Néron Prévilliers
- x Oyapock 11/7/1782 **Charles François PINEAU** habitant rivière de Courouaie fils de + François et Marie Jeanne LÉANVILLE
- o Saint-François de Grande Terre 8 b 28/11/1748 p François Dévarieux fils ; m Marie Jeanne Le Prince
 - + Cayenne 7 déclaré 8/3/1791, veuf, habitant à Approuague
- 4 Marie Louise Madeleine NÉRON MORANGÉ
- o Le Moule 2/8/1768 b 5/2/1769 p Nicolas Houé conseiller au Conseil Souverain ; m Marie Madeleine Marre épouse de François Nicolas Verpré Néron capitaine de milice, tante maternelle (ondoyée ; décès de sa mère le lendemain de la naissance) en Guadeloupe en 1791
- V (6.2.2a) Enfants de Marie Anne Scholastique NÉRON MORANGÉ et Jean Baptiste DÉDONS
- 1 fille
- o Approuague 8/3/1787, ondoyée par Nicolas Néron Morangé
 - + Approuague 16/3/1787, 8 jours

71. C/14/72, f^o 173 et 175.

2 **Pierre Marie Magloire DÉDONS**

- o Approuague 23/10 b 7/11/1788 p Nicolas Néron Morangé ; m Marie Benoit veuve Favard habitante Cayenne (infirmes absente, représentée par dame Marguerite Françoise Couturier veuve Artus)
- + Approuague 19/10/1790 (+) cimetièrre du nouveau bourg de Villebois, 2 ans

3 **Anne Marie Laurentine DÉDONS**

- à son mariage en 1808 elle est dite demeurant à Cayenne depuis plusieurs années chez M. Rivierre neveu qui surveille son éducation et à qui sa mère l'a confiée
- o Approuague 17/8, ondoyée pour cause de maladie, b 29/11/1790 p Nicolas Néron Morangé officier de milice ; m Marie Catherine Désirée Léanville épouse Mangeot
 - + Approuague 29 d. 31/5/1822, sur son habitation La Désirée rive gauche, à la suite d'une mauvaise fièvre ; 32 ans, veuve
 - x Cayenne 29/2/1808 **Jean DUFOURQ** ancien capitaine de navire, négociant à Cayenne, fils de + Dominique et + Radegonde LATOUR
 - o Bordeaux ca 1764 (a oublié de prendre son acte de naissance en quittant Bordeaux)
 - + Approuague 21/6/1818, sur l'habitation de M. Charles François PINEAU ; de mort naturelle, 54 ans, ancien lieutenant de vaisseau, habitant propriétaire du quartier, né à Bordeaux

d'où :

- 3.1 **Marie Charlotte DUFOURQ** o Cayenne 1/2 d. 15/4/1811
- 3.2 **Jacques Roger DUFOURQ** o Cayenne 18/11/1812 d. 1/2/1813
- 3.3 **Rose Virginie DUFOURQ** o Cayenne ca 1817 + Approuague 25/6/1822, 5 ans

4 **Marie Thérèse Scholastique DÉDONS**

- o Approuague 3/11/1792 b 13/1/1793 (père député de l'assemblée coloniale) p Jean François Dedons ; m Marie Thérèse Dedons épouse de M. Delage de la Laudry
- + Approuague 8/4/1793, 4 mois 5 jours (père maire du canton)

5 **Marie Sillionne DÉDONS**

- o Approuague 5 brumaire déclarée 1^{er} tridi de frimaire (= 13) III (26/10 et 3/12/1794) ; présentée par le père et Marianne Pasque, sage-femme, domiciliée à Cayenne rue de la Côte

V (6.2.2b) Enfant de Marie Anne Scholastique NÉRON MORANGÉ et Philippe LYSENHOFF

1 **Pierre Antoine Philippe LYSENHOFF**

- o Approuague 4 brumaire, enregistré 4 thermidor VI (25/10/1797 et 22/7/1798), d'après un billet apporté par Pierre Balthazard Marot, habitant propriétaire : « *Je souhaite le bonjour à Monsieur Laquo et*

ses dames et j'ai le plaisir de les prévenir que mon épouse vient d'accoucher vers les 5 heures et 1/2 ce matin d'un gros garçon qui se porte bien ainsi que sa mère. »

- + Approuague 9 germinal XII (30/3/1805), 7 ans, sur l'habitation de sa mère dite La Désirée rive gauche de la rivière, déclaré par la mère accompagnée de Louis Michel Leboucher, 25 ans, régisseur sur l'habitation de la veuve Laquo et Antoine Etienne Trabaud, 34 ans, régisseur de l'habitation de la veuve Lyssenhoff

V (6.2.2c) fille naturelle de Marie Anne Scholastique NÉRON MORANGÉ veuve LYSSENHOFF

1 **Marie Catherine Thérèse**

- o Approuague 18 nivôse X (9/1/1802)
- + Approuague 4 d 5 germinal X (25 et 26/3/1802) ; de mort naturelle

V (6.2.3) Enfants de Marie Louise Elisabeth NÉRON MORANGÉ et Charles François PINEAU

1 **Charles François PINEAU**

- o Approuague 26/5/1783 b 21/4/1784 p Nicolas Néron Morangé fils ; m dame Marie Jeanne [Léanville] veuve d'Olivier Dobrometz
- + 1819/ (déclare le + de sa tante Marie Anne Scholastique Néron Morangé)

2 **Marc Sainte Marie PINEAU**

- o Approuague 28/1 b 13/4/1785 p Marc François Pineau ; m Marie Joseph Néron Prévilliers

3 **Etienne Michel PINEAU**

- o Approuague 26/11 b 23/12/1787 p Etienne Michel Bertrand officier municipal commandant le quartier ; m dame Marie Anne Scholastique Néron Morangé épouse de M. Dedons habitant
- + Approuague 11/9/1789, 18 mois

IV (6.3) Enfants de Pierre Louis NÉRON PRÉVILLIERS et Marie Anne Rose CLÉREAU

1 fils

- o Saint-François Grande Terre 29/3/1759, ondoyé à la maison
- + Saint-François 21/4/1759 ; 24 jours

2 **Marianne NÉRON PRÉVILLIERS**

marraine en 1766 de sa sœur Marie Louise Josèphe (sous le prénom de Madeleine)

- o Saint-François 6 b 22/6/1760 p Ambroise Bouin, m Marie Anne de Villiers veuve Néron Verpré
- + Approuague 4/10/1779, environ 18 ans

3 **Pierre Louis NÉRON PRÉVILLIERS**

habitant de l'Approuague ; figure comme « débiteurs bons » pour les avances faites par le roi : Prévilliers, 1415 livres⁷².

- o Saint-François 17 b 28/7/1761 p Nicolas Néron Morangé, ancien capitaine de milice ; m Catherine Angélique Cléreau
- + Cayenne 25/12/1788, habitant d'Approuague, 28 ans

4 **Marie Anne Gabrielle NÉRON PRÉVILLIERS**

- o Le Moule 28/8 b 13/10/1762 pp Charles François Cléreau et François Prosper Néron Ducoudray ; mm Marie Anne Thérèse Verpré et Marie Anne Picou
- + Cayenne 20 brumaire III (10/11/1794), 28 ans, époux négociant à Cayenne⁷³

Cm 12/2/1786 M^e Robert (même jour que celui de sa sœur Marie Louise Joseph) ; biens de la future, le ¼ de la succession de Catherine Normandie veuve Bouin sa bisaïeule et les droits indivis entre elle et ses frères et sœurs régis par leur oncle et tuteur Néron Ducoudray sur l'héritage de leurs père et mère soit une habitation et 15 esclaves affermés à + sr Néron Morangé ; biens du futur, son 1/3 de l'héritage de son père, à partager entre lui, ses frères et leur mère ; une négresse domestique, Venus, 1 200 livres ; 2 000 livres de ses gains et épargnes

- x Approuague 13/2/1786 **Nicolas MAZIN**, habitant Kourou, puis négociant à Cayenne, fils de + Jean Baptiste et Catherine CHEVRY, habitante Kourou (décède à Cayenne le 10/3/1786 : 52 ans o Cayes de Jacmel)
1788, recensé à Approuague, habitation Rochette, 28 ans (D/2c/74) ; 1805, négociant à Cayenne Grande rue
 - o Saint-Domingue Cayes Saint-Louis ca 1758/60
 - + Cayenne 17 d. 18/12/1821 « *chevalier de la Légion d'honneur, président du comité consultatif de cette colonie, commissaire commandant le quartier d'Approuague et habitant propriétaire au dit lieu, né à Saint-Domingue, 63 ans* »remariage et postérité MAZIN voir « Les habitants originaires d'autres îles » à la fin

5 **Louis Gabriel NÉRON PRÉVILLIERS**

- o ca 1763 : Louis Gabriel Néron Prévilliers fils parrain de son frère de mêmes prénoms en 1768
- + 1787/ : Néron Prévilliers, 26 ans en 1787 recensé à Approuague, habitation Rochette (D/2c/74)

6 **Marie Françoise Josèphe NÉRON PRÉVILLIERS**

- o Le Moule 20/7 b 1/8/1764 p François Gabriel Verpré Néron ; m Marie Madeleine de Villiers

7 Louise Charlotte Constance Honorée NÉRON PRÉVILLIERS

72. C/14/88 pièce 40, 1/1/1786.

73. Ils demeureraient Nouvelle ville de Cayenne, rue de la République (M^e François Rondeau, 15/2/1793).

- o Le Moule 2/6 b 23/7/1765 p Philippe Clairot ; m Anne Honorée Ducoudray
 - + Le Moule 25/12/1768, 6 ans (sic) (Constance)
- 8 **Marie Louise Josèphe NÉRON PRÉVILLIERS**
- o Le Moule 20/9 b 30/10/1766 p Louis Challiou ; m Madeleine Néron Prévilliers, sœur
 - + Cayenne 12/10/1791, habitante de l'Approuague, 22 ans
 - Cm 12/2/1786 M^e Robert (même jour que celui de sa sœur Marie Anne ; mêmes biens)
 - x Approuague 13/2/1786 (curateur aux causes, Armand Etienne Dollé ; subrogé tuteur, Nicolas Néron Morangé, oncle) **Jean Baptiste DOLABARATZ** fils de + Jean Baptiste et + Marie Catherine VANGOUT
 - b La Désirade 21/9/1762
 - + 1796/ (recensé à la Désirade) voir DOLABARATZ
- 9 **Louis Gabriel NÉRON PRÉVILLIERS**
- recensé à l'Approuague habitation Rochette en 1787 : Néron cadet, 20 ans (D/2c/74)
- o Le Moule 28/1 b 16/2/1768 p Louis Gabriel Néron Prévilliers fils ; m Marie Madeleine Néron
 - + Saint-Pierre de la Martinique 12/1794, 26 ans

On aura remarqué dans cette généalogie les mentions fréquentes des causes de décès, en particulier à l'Approuague.

Nous avons déjà évoqué des noyades ; on en trouve d'autres, celles de Michel Colin à Kourou, Joseph Bousquet à Iracoubo, Saaz Delahaye, Jean Pierre Bosché et Jean Baptiste Dédons à l'Approuague. Les fièvres sont cause des morts de Robert Lohier à Iracoubo, Louis Lagarde et Anne Marie Laurentine Dédons à l'Approuague, l'hydropisie de celles des frères Barraly. La mort de « maladie » est citée pour 9 personnes et, plus étonnant la « mort naturelle » pour 8 autres, comme s'il semblait exceptionnel de mourir naturellement.

A ces causes « naturelles », accidentelles ou physiques s'ajoutent les « assassinats » par les nègres marrons en décembre 1790 de Joseph Mangeot, Joseph et Benjamin Léanville, Pierre Morin, Nicolas Antoine Néron Morangé.

Malgré ces morts, l'émigration des Guadeloupéens en Guyane au dernier tiers du XVIII^e siècle n'a pas été suivie d'une hécatombe et ces habitants étaient pour la plupart très bien considérés dans leur nouvelle patrie dans laquelle la grande majorité est restée et a fait souche, ceux repartis pour la Guadeloupe étant peu nombreux. On constate aussi que la majorité des alliances de la deuxième génération se fait soit avec d'autres « Guadeloupéens » soit avec d'autres « immigrés » de première ou deuxième génération, d'origines diverses, dont certains rescapés de l'expédition de Kourou, et très rarement avec des familles créoles de Guyane.